

MÉMOIRE 100 ANS DE PAYSAGE

DEPUIS LE PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC VERS LA PLAINE BERGERACOISE

L'essor viticole monbazillacois, dans une vallée agri-urbaine en mutation

GIRAUDON--ROUSSELLE MANENCE
DEPI 2024-2025

AVANT-PROPOS

Enfant du Périgord Pourpre, le territoire sur lequel porte ce mémoire 100 ans se situe rive gauche de La Dordogne. Mon travail porte sur un territoire que j'affectionne particulièrement. J'ai toujours admiré les paysages viticoles de Monbazillac, les vignes vertes et dorées des fabuleux raisins botrytisés ondulant au travers des vallons du plateau. De vastes panoramas présentent des vignobles florissant, ponctués par des arbres solitaires, des bosquets ou boisement qui courent le long des lignes de crêtes et des fonds de vallons. La présence historique de la vigne sur les coteaux du plateau ondulé s'élançait aujourd'hui dans la vallée de La Dordogne. La viticulture a forgé la ville de Bergerac, par l'exportation des tonneaux de vins, sur le fleuve qui construit les qualités du terroir du bergeracois.

REMERCIEMENT

Je tiens tout d'abord à remercier mon professeur encadrant, Hervé GOULAZE pour le temps qu'il a dévoué à mon accompagnement dans la réalisation de cet exercice, ses conseils enrichissants et bienveillants.

Un grand merci à Astrid CLUZEL qui m'a épaulé tout au long de l'écriture de mon dossier de mémoire, qui m'a soutenu au cours de ce semestre et dont les précieux conseils m'ont permis d'aboutir à la concrétisation de ce travail.

Je remercie mes parents et ma sœur qui m'ont accompagné dans toutes mes excursions sur le terrain, qui m'ont conduits au travers de ce territoire et dont les riches échanges ont alimenté ma réflexion.

Enfin, je remercie mon institutrice Anne-Sophie LAVAUD pour sa relecture.



SOMMAIRE

PRÉAMBULE

A. DESCRIPTIONS DES PAYSAGES

I. LE PLATEAU ONDULÉ ET LES COTEAUX VITICOLES 15

I.1. LES GRANDS PANORAMAS

I.1.1. LES GRANDS PANORAMAS DES COTEAUX

I.1.2. LES GRANDS PANORAMAS DU PLATEAU ONDULÉ

I.2. LES FORMES DE LA VIGNE

I.3. VESTIGES DE LA VÉGÉTATION VITICOLE ET RÉPARTITIONS DES BOISEMENTS

I.3.1. LES BOISEMENTS

I.3.2. LES ARBRES ISOLÉS

I.4. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC

I.5. LES COTEAUX CALCAIRES DE LA GARDONNETTE

II. LA PLAINE VITICOLE

II.1. LA MER D'OR DU BERGERACOIS

II.2. ACTIVITÉS ET TRANSFORMATIONS DES PAYSAGES

III. LA PLAINE AGRICOLE

III.1. L'ARBORICULTURE

III.2. ÉTENDUES AGRICOLES

III.3. LA VITICULTURE

IV. LAIRE URBAINE DE BERGERAC

IV.1. DÉCOMPOSITION DE BERGERAC RIVE GAUCHE : LE CŒUR ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DU BERGERACOIS

IV.2. L'AÉROPORT DE BERGERAC : LA PLAINE RURALE ARTIFICIALISÉE

IV.3. L'AGRICULTURE PÉRI-URBAINE DE BERGERAC

IV.3.1. LES OUVERTURES DE LA PLAINE URBAINE

IV.3.2. LES VERGERS PÉRI-URBAIN : UNE AGRICULTURE MENACÉE

IV.4. L'EAU

4 B. L'AVÈNEMENT VITICOLE DU PLATEAU ONDULÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT BERGEACOIS 45

14 I. L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VITICULTURE 49

16 I.1. PREMIÈRES DÉLIMITATIONS : LE TERRITOIRE DE LA VINÉE AU XIV^E SIÈCLE

17 I.2. BERGERAC AU XVII^E SIÈCLE

18 II. L'ÉSSOR VITICOLE DU BERGERACOIS ET DU MONBAZILLAC 50

19 III. LA CRISE DU PHYLLOXERA 51

20 IV. ÉPREUVES DU TEMPS ET RENOUVEAU DE LA VITICULTURE BERGERACOISE 52

21 IV.1. LA TENUE DE LA VIGNE

27 IV.2. LES TYPES DE VITICULTURES

29 V. LA RÉGRESSION DU COMMERCE FLUVIAL 54

31 VI. LE DÉVELOPPEMENT VITICOLE POST PHYLLOXERA 55

33 VI.1. LES AOC BERGERAC ET MONBAZILLAC

34 VII. L'EXPANSION DE LA VIGNE DEPUIS LE XVIII^E SIÈCLES 56

35 VIII. LE REMEMBREMENT 57

36 IX. SYNTHÈSES : DU XVII^E SIÈCLES À NOS JOURS : L'ÉSSOR DE BERGERACOIS VITICOLE 58

38 IX.1. ÉMERGENCE DES VIGNOBLES BERGERACOIS DANS UN PAYSAGE FAÇONNÉ PAR LA POLYCULTURE AU XVII^E SIÈCLES

39 IX.2. LA MONOCULTURE VITICOLE DE NOS JOURS : CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DE BERGERAC 59

C. QUELS FUTURS POUR LES PAYSAGES DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC ET DE LA PLAINE ARICO-URBAINE ? 61

I. LES ENJEUX D'UN TERRITOIRE AGRICO-URBAIN 62

I.1. L'AGRICULTURE 63

I.2. L'ARBORICULTURE 64

I.3. LA PRESSION URBAINE ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN 65

I.4. LE TOURISME DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC

I.5. LES COURS D'EAU : UNE VALORISATION À ABOUTIR

II. LES INITIATIVES LOCALES MENÉES SUR LE TERRITOIRE 66

III. LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS 67

III.1. SCÉNARIO TENDANCIEL : LE BERGERACOIS MOBILISÉ POUR SON AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME VITICOLE 68

III.2. SCÉNARIO DE TRANSITION : LE BERGERACOIS MOBILISÉ POUR SON AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DU PLATEAU TOURISTIQUE VITICOLE 68

CONCLUSION 70

BIBLIOGRAPHIE 71

PRÉAMBULE

Cadre pédagogique : Qu'est-ce qu'un dossier « Cent ans de paysage » ?

Mis en œuvre par les étudiant.e.s DEP1 (équivalent Licence 3) de la formation des paysagistes DEP de l'ENSAP Bordeaux, le dossier « Cent ans de paysage » est une étude paysagère réalisée à l'échelle d'un vaste territoire (commune, intercommunalité, vallée, massif forestier ou montagneux ...) dans laquelle les étudiant.e.s doivent mener, de façon autonome, une démarche d'observation/interprétation des paysages et de leurs évolutions susceptible de fonder un processus de projet de territoire et de médiation paysagère. Autrement dit, l'objectif est d'amener les futurs professionnels du paysage à produire une connaissance approfondie des dynamiques paysagères et, sur cette base, d'imaginer l'avenir des territoires à travers, en particulier, la formalisation de scénarios prospectifs. Dans cet enseignement, la priorité est donc donnée à l'exploration de la dimension temporelle des paysages et il s'agit de replacer ces derniers sur un axe historico-prospectif.

Au cours de cette démarche d'observation/interprétation des paysages et d'élaboration de scénarios prospectifs, les étudiant.e.s doivent mettre au jour les règles qui organisent la matérialité évolutive en intégrant la diversité des regards portés sur le territoire, les politiques publiques et les logiques d'acteurs qui concourent aux mutations paysagères. L'objectif final est de produire un document (dont la forme est libre) qui doit rassembler tout ce qui permet de poser sur une base solide de connaissances la discussion démocratique sur l'avenir des paysages concernés. Il s'agit ainsi de construire une interprétation du paysage permettant à ce dernier de devenir un outil de médiation, c'est-à-dire un objet autour duquel peuvent prendre corps et consistance les échanges de vues et les débats que nécessite l'élaboration de projets concertés de paysage et de territoire.

Coordination pédagogique :

Rémy Bercovitz (paysagiste et géographe PhD) et Alexandre Moisset (paysagiste)
MCF ENSAP Bordeaux – UMR Passages 5319 du CNRS

Équipe pédagogique :

Sara Ducloy (paysagiste – doctorante), Hervé Goulaze (historien – doctorant), Marie-Ange Lasmène (ethnologue), Thomas Maillard (géographe), Morgane Robert (ethno-botaniste et paysagiste).

Jury :

Sébastien Cannet (paysagiste - CAUE Gironde), Sophie Dulau (architecte - doctorante ENSP Versailles/Cergy Paris Université), Maxime Foucard (paysagiste – Les bobines des paysages) - Elise Génot (paysagiste - Métropole de Bordeaux (dir. parc des Jalles)) - Luana Guinta (paysagiste - SYSDAU) - Eve Jeannerot (paysagiste - Atelier Sonia Fontaine) – Emilie Richard (géographe - DREAL. Inspectrice des sites) - Damien Sans (paysagiste - doctorant UMR Passages).

Introduction

Ce dossier de mémoire 100 ans de Paysages, va rendre compte de mes observations, mes analyses, mes recherches et mes prospections paysagères sur le plateau ondulé du Monbazillac et la plaine agri-urbaine bergeracoise. Mon travail est orienté sur le pays du Monbazillac, mais étant indissociable de Bergerac et son histoire, les deux entités «plateau ondulé du Monbazillac» et «la plaine agri-urbaine bergeracoise» seront traitées.

Le plateau ondulé du Monbazillac et la plaine agri-urbaine bergeracoise sont 2 unités qui au cours de l'histoire ont traversé de nombreuses crises et événements qui n'ont cessé de bouleverser les paysages viticoles. Ainsi au cours de mes sorties de terrain, j'ai exploré le territoire en abordant la problématique suivante : comment l'expansion de la viticulture en Monbazillac et dans le bergeracois a engendré les fragments des pratiques agricoles d'antan ?

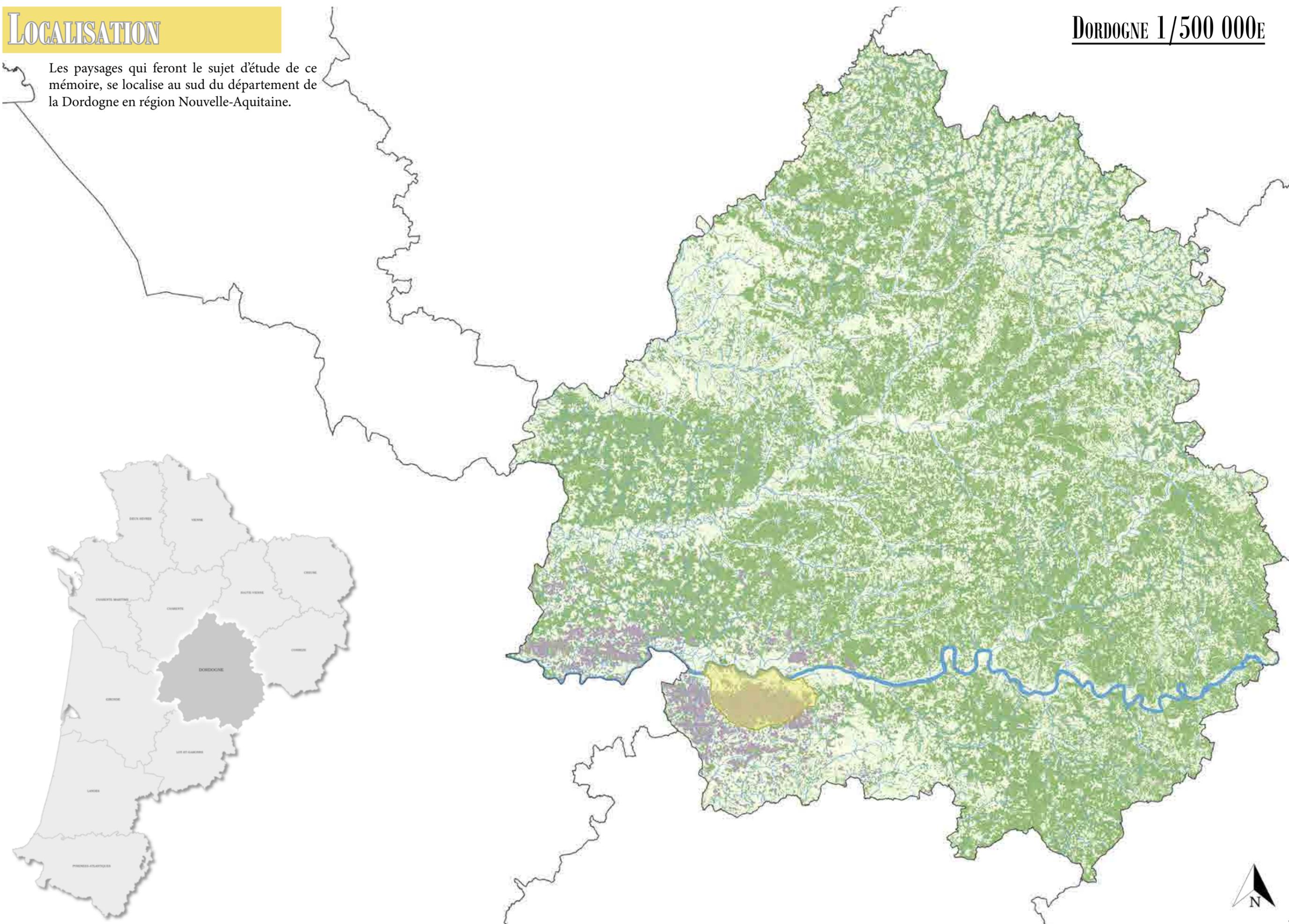
Les paysages abordés se sont développés pour la viticulture, qui se répandant partout sur le plateau de siècles en siècles depuis Monbazillac jusqu'à Bergerac, ont remodelé des paysages de polycultures. Ensuite, mes recherches sur l'histoire de ces paysages, puis sur les enjeux et dynamiques actuels, ont orienté mon travail vers une seconde thématique : comment les paysages viticoles sont façonnés par les crises passées et celles de nos jours ?

Ainsi au cours de ce dossier j'aborderai mon compte rendu de mes observations et interprétations menées après mes nombreuses sessions de terrains. Ensuite, afin de comprendre et de corréler les états actuels du paysage, je présenterai mes recherches historiques sur les paysages monbazillacois et bergeracois. Enfin, au cours d'un travail de prospection paysagère, deux scénarios d'évolutions pour le territoire d'étude seront proposés, rendant compte des enjeux, des dynamiques et des politiques ou initiatives menées.

LOCALISATION

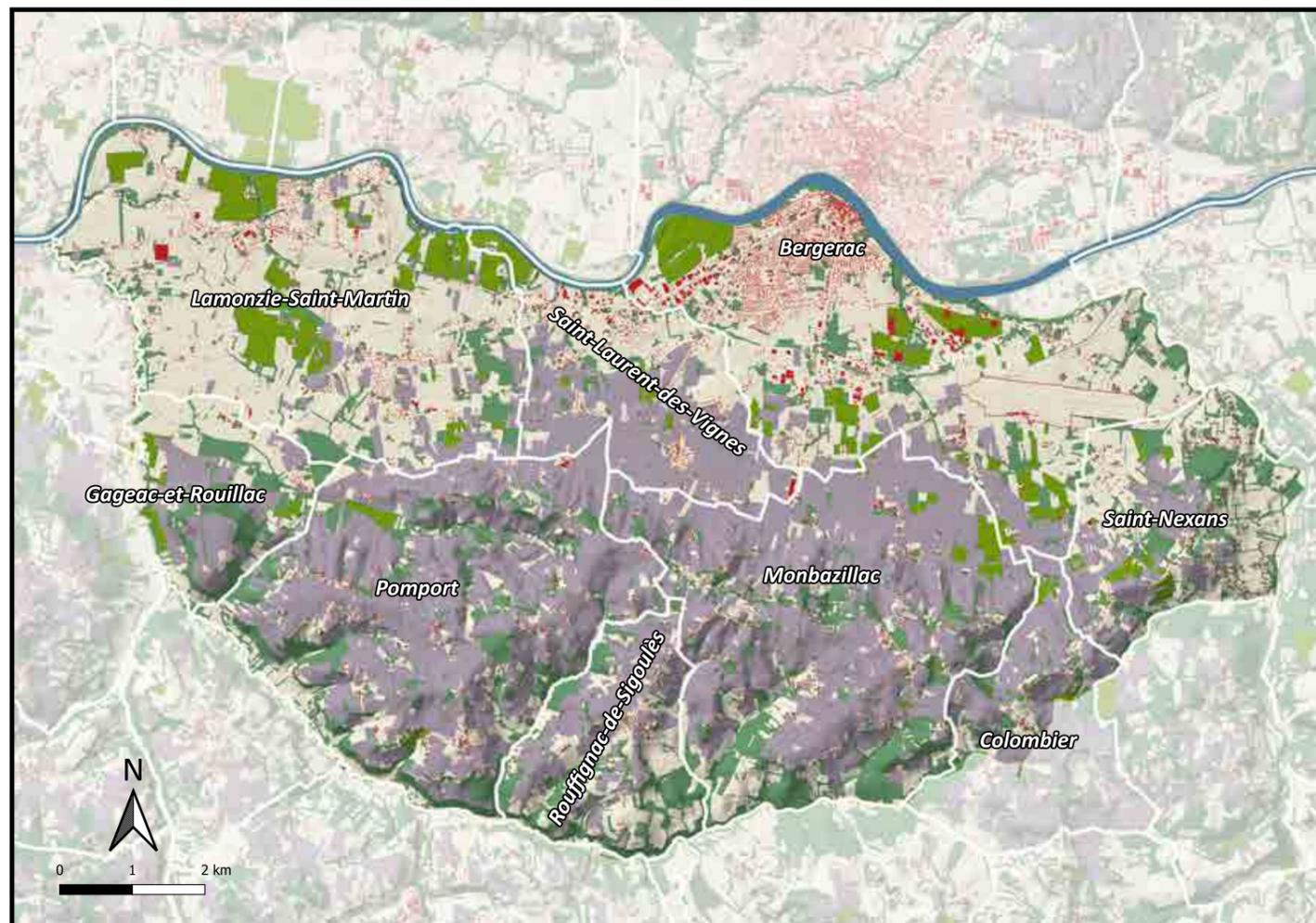
Les paysages qui feront le sujet d'étude de ce mémoire, se localise au sud du département de la Dordogne en région Nouvelle-Aquitaine.

DORDOGNE 1/500 000E



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

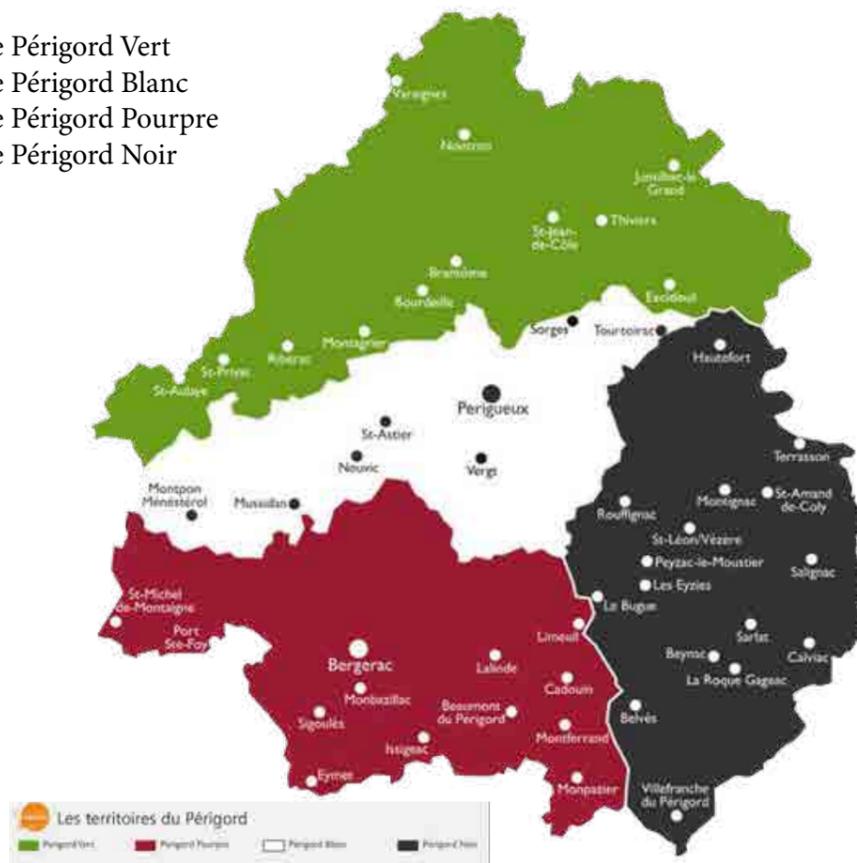
Le territoire d'étude de ce mémoire prend place dans le Périgord Pourpre au Sud du département de la Dordogne. La communauté d'agglomération bergeracoise (la CAB) englobe 38 communes avec 62 285 habitants, parmi lesquelles figurent les 9 communes qui composent le territoire faisant l'objet de ce mémoire 100 ans de Paysages. Le Périgord Pourpre est un pays connu et célèbre pour ses vins avec ses nombreuses AOC.



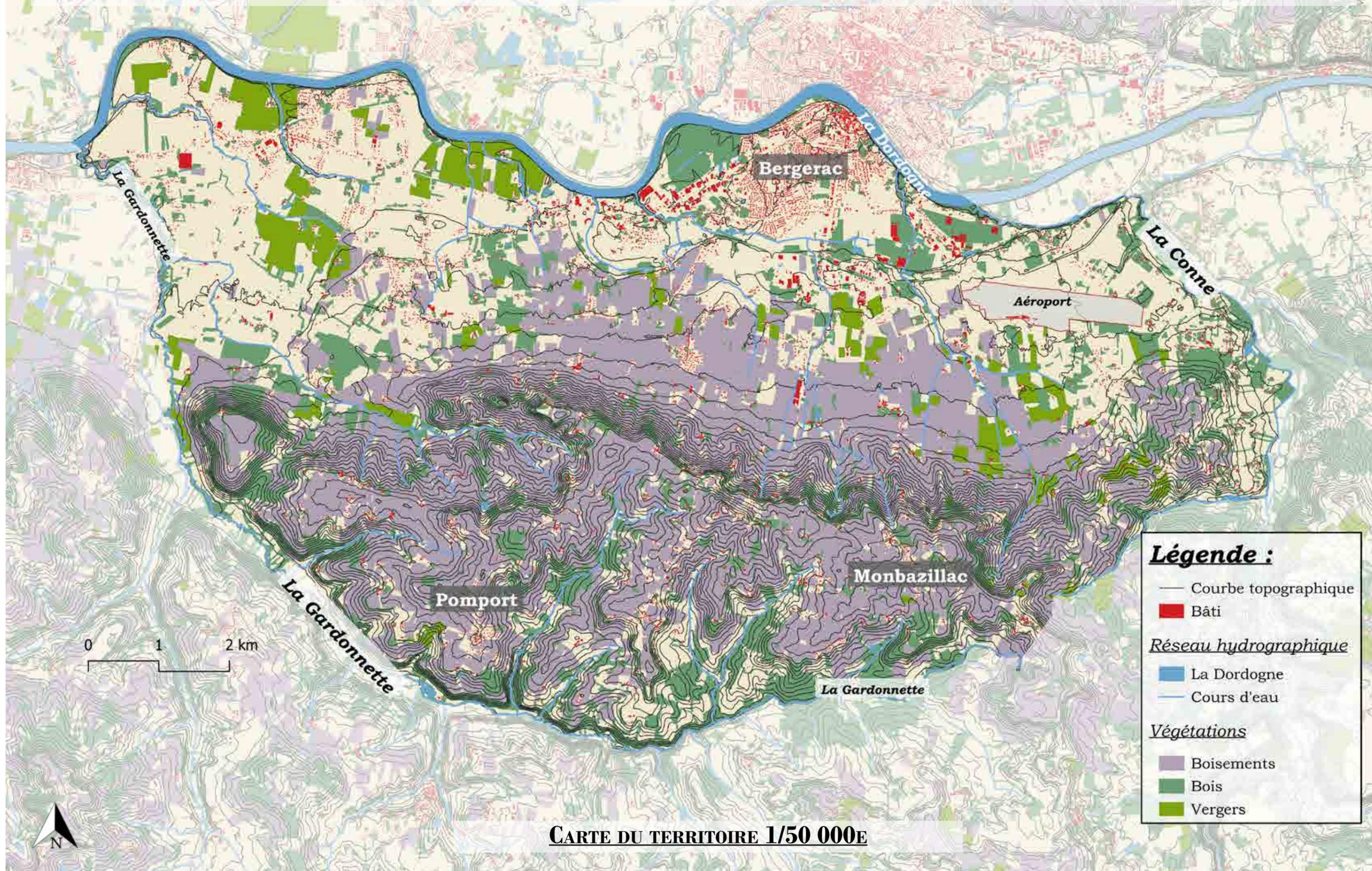
Les 38 communes de la CAB

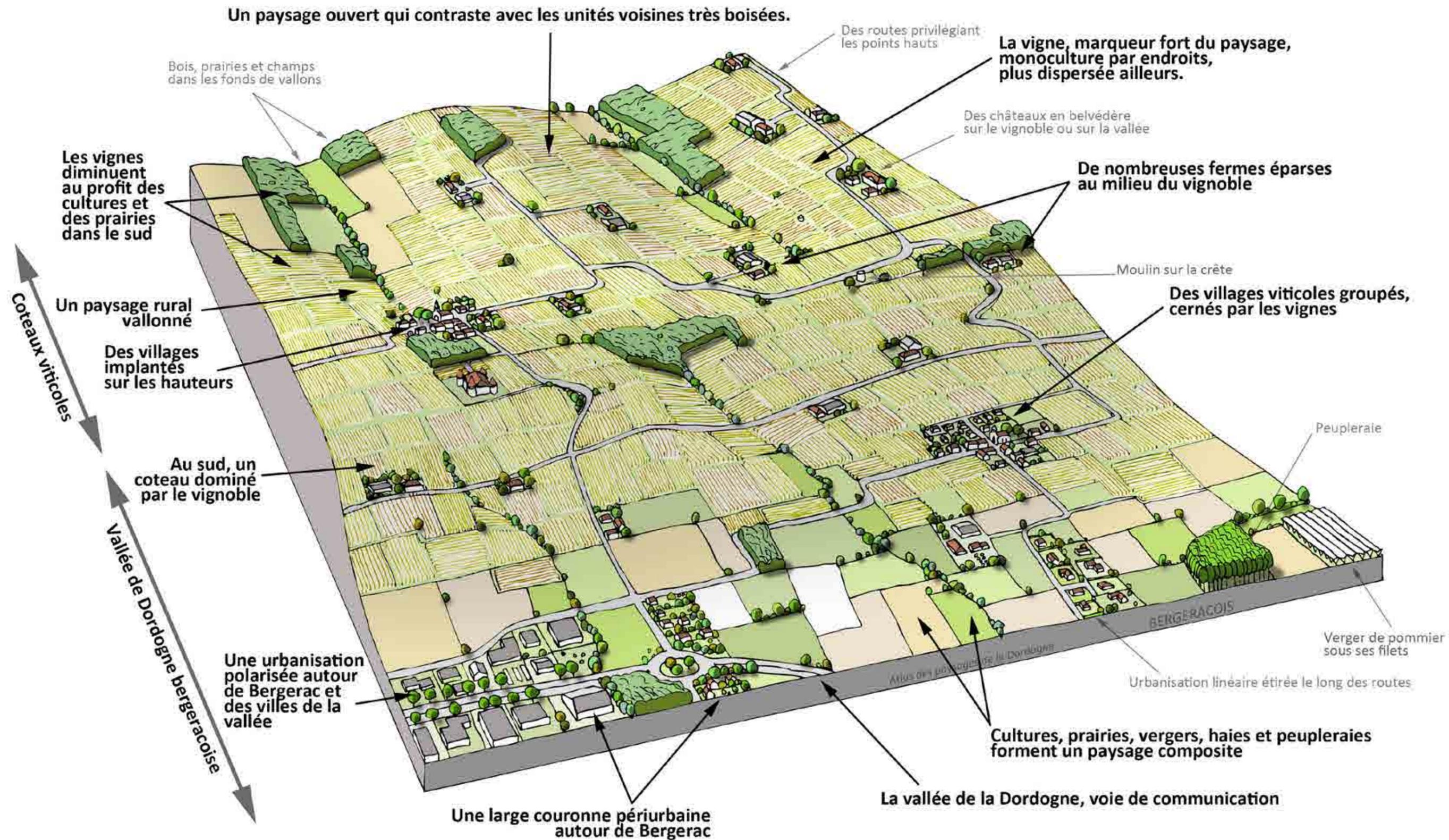
Le Périgord Pourpre est une des 4 unités de paysages du Périgord de Dordogne, découpé à titre patrimonial et touristique par :

- Le Périgord Vert
- Le Périgord Blanc
- Le Périgord Pourpre
- Le Périgord Noir



Délimité par 2 ruisseaux, La Gardonnette et la Conne, puis par La Dordogne. Ce territoire prend place dans la vallée de la Dordogne dans l'un des secteurs viticoles les plus célèbres de la région : le Monbazillac. Situé sur un plateau viticole en monoculture, le plateau du Monbazillac est un plateau ondulé, creusé par les affluents de La Gardonnette. La vallée agricole du bergeracois présente des paysages de polyculture avec une présence importante de la ville aux abords de l'air urbaine de Bergerac





BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES VITICOLES DU BERGERACOIS

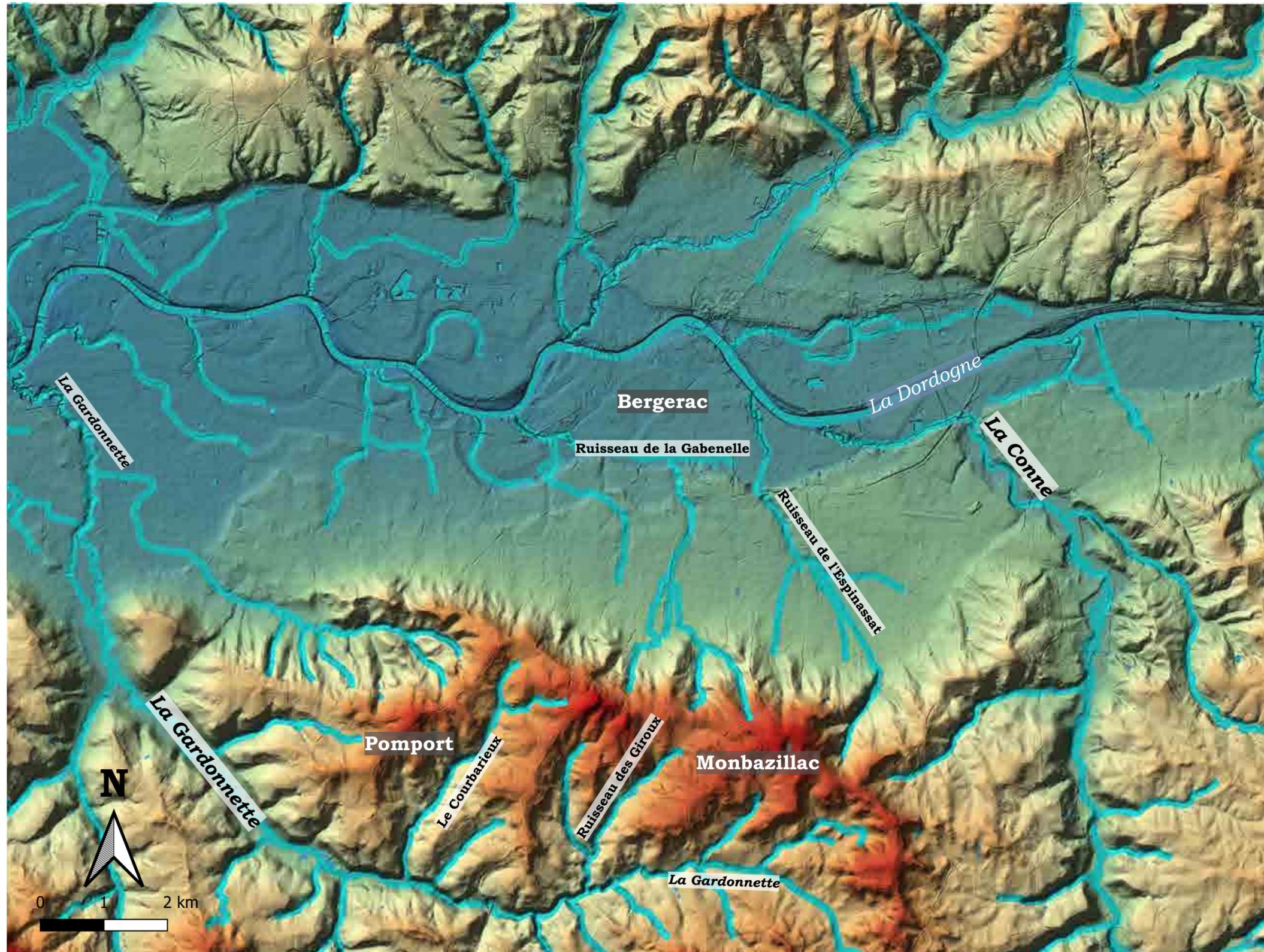
Bloc diagramme et commentaires : CAUE de Dordogne, Atlas des Paysages de Dordogne

La vigne recouvre les paysages avec quelques boisements épars et d'autres qui s'épaississent dans les fonds de vallons. Ouvrant de larges panoramas sur les coteaux et la vallée de La Dordogne, les paysages viticoles dégagent de larges vues par la strate basse des vignes et la faible part des boisements au sein de ce paysage de monoculture. Des arbres isolés se démarquent au milieu des vignobles. Au loin, Bergerac et son aire urbaine se dessinent. La couronne périurbaine est délimitée par l'aplatissement du relief dans la plaine : les vignes ont été implantées sur les reliefs qui dessinent les limites de l'expansion urbaine de Bergerac. En haut des coteaux, le château de Monbazillac domine et veille sur la vallée. A l'ouest de Bergerac à Lamonzie-Saint-Martin, la polyculture réapparaît avec les grandes plaines agricoles et les vergers de *malus* et de *prunus* que l'on retrouve à l'Est vers Saint-Nexans.

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

Le plateau ondulé du Monbazillac a été façonné et creusé par La Gardonnette et ses affluents. Elle-même affluent de La Dordogne, La Gardonnette délimite le territoire de l'ouest au sud. Ses affluents ont creusé le plateau et créé des vallons qui donnent un relief dynamique à ce plateau dit «ondulé». La présence de l'eau est une des composantes élémentaires dans la constitution des paysages du territoire d'étude : en effet, La Dordogne structure la vallée de la Dordogne et confère une situation climatique favorisant les vignes du Monbazillac (cf pourriture noble).

Ainsi, le secteur de travail de ce mémoire dans le bergeracois, se distingue nettement avec deux entités remarquables : le plateau ondulé du Monbazillac et la plaine agrico-urbaine bergeracoise.



Voici les cours d'eau qui parcourent les paysages remarquables présentés dans ce travail de mémoire 100 ans de paysages :

- La Dordogne

Ses affluents :

- Le ruisseau de Gabenelle

- Le ruisseau de l'Espinassat

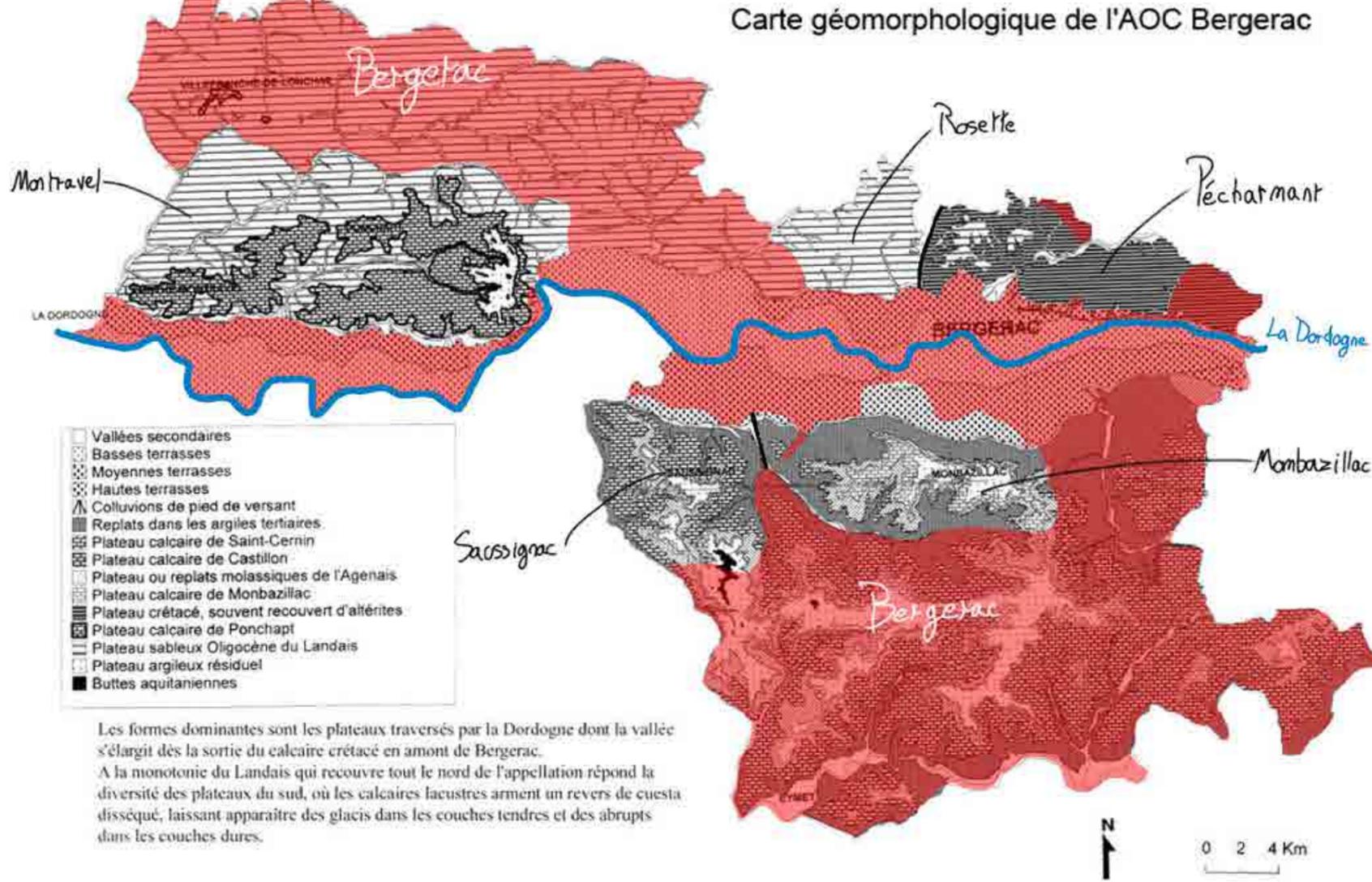
- La Conne

- La Gardonnette et ses propres affluents :

- La Peyronnette

- Le Courbarieux

- Le ruisseau des Giroux



Le territoire de Mombazillac possède des caractéristiques géomorphologiques qui font la spécificité de territoire viticole. La plaine de la vallée possède une géomorphologie homogène qui se prolonge sur les coteaux. Le plateau ondulé du Mombazillac a la particularité de posséder une géomorphologie hétérogène qui fait la diversité des vignobles de l'AOC Mombazillac.

Les coteaux du bergeracois possède un sous-sol composé de calcaires lacustres recouverts d'argiles et de molasses issus du tertiaire. La présence du calcaire en sous-sol a aussi la particularité de réguler les températures du sol et évite ainsi les grands écarts de températures. En effet, le calcaire stocke la chaleur de la journée pour la restituer le soir et éviter les températures fraîches. L'humidité est un facteur important dans la constitution des vignobles : le sous-sol calcaire permet de drainer les terres rapidement pour éviter un engorgement des sols et restituer une fraîcheur par capillarité en cas de sécheresse. La présence de La Dordogne crée également une humidité atmosphérique propice à la vigne et au développement de la pourriture noble sur les grappes de raisins, caractéristique des vins de l'AOC Mombazillac.

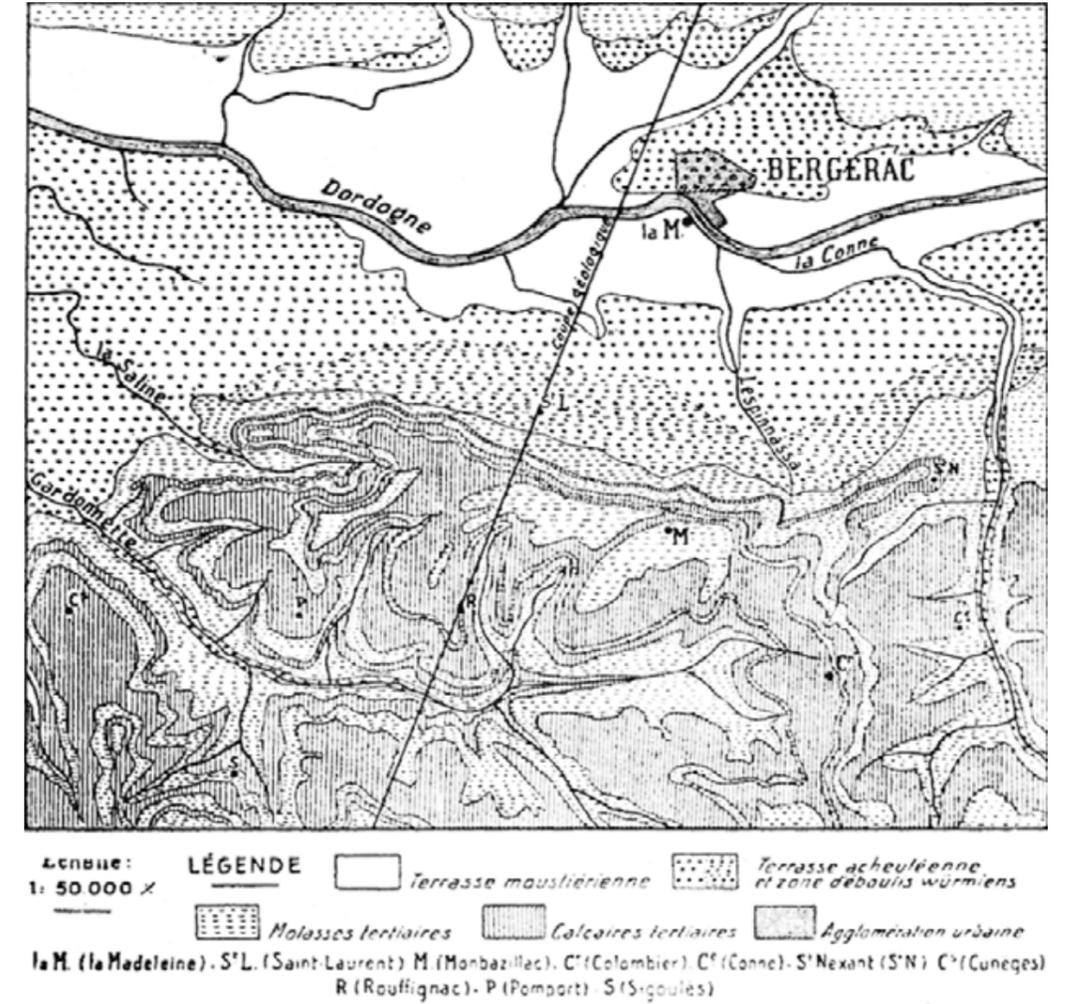


FIG. 1. — CARTE GÉOLOGIQUE DE LA RÉGION DE MONBAZILLAC.

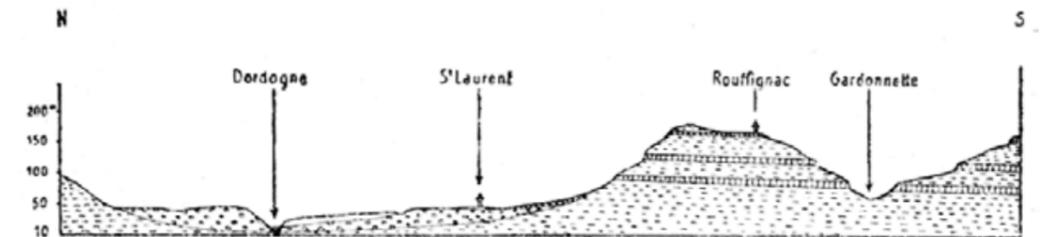
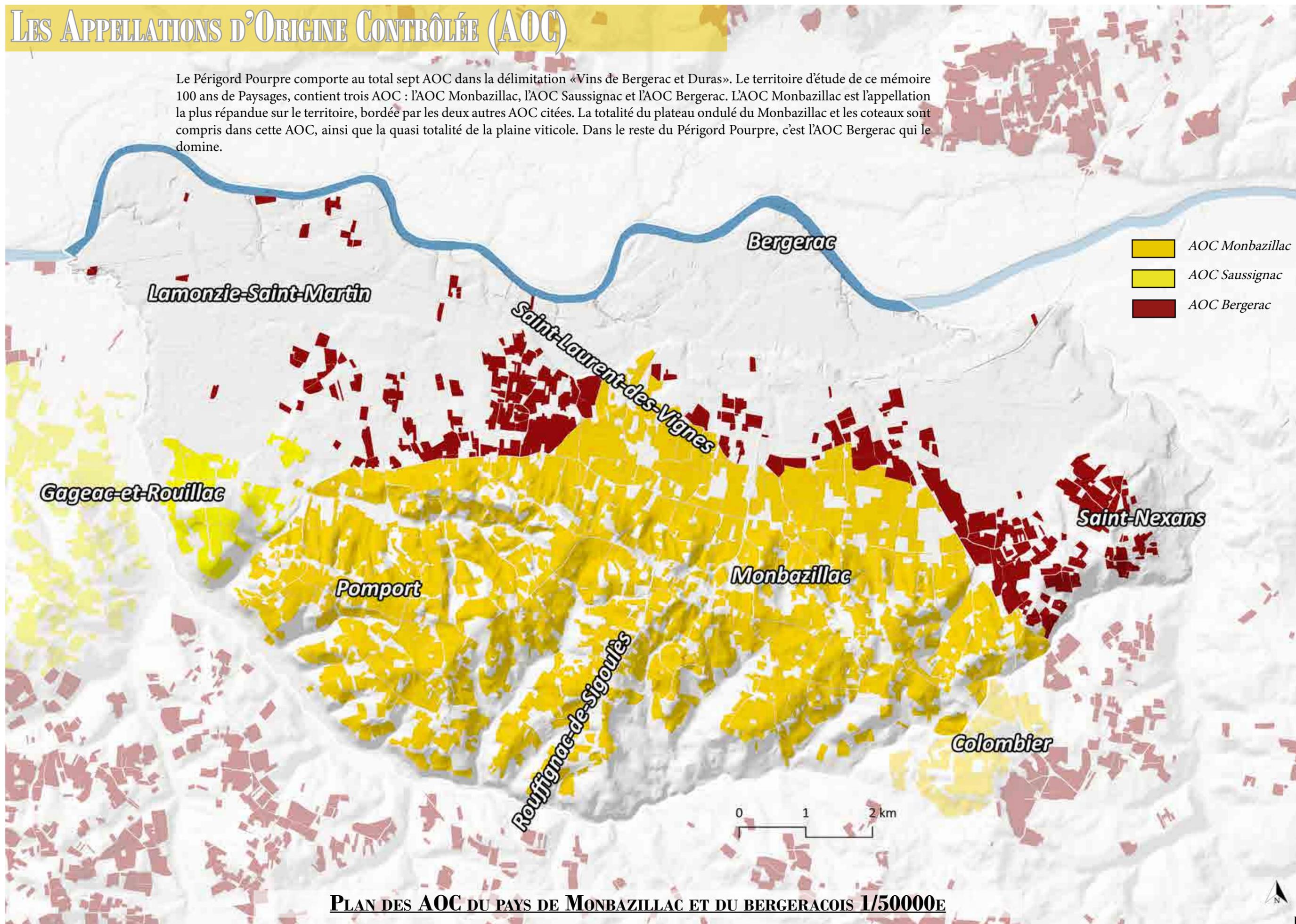


FIG. 2. — COUPE GÉOLOGIQUE DE LA RÉGION DE MONBAZILLAC.

LES APPELLATIONS D'ORIGINE CONTRÔLÉE (AOC)

Le Périgord Pourpre comporte au total sept AOC dans la délimitation «Vins de Bergerac et Duras». Le territoire d'étude de ce mémoire 100 ans de Paysages, contient trois AOC : l'AOC Monbazillac, l'AOC Saussignac et l'AOC Bergerac. L'AOC Monbazillac est l'appellation la plus répandue sur le territoire, bordée par les deux autres AOC citées. La totalité du plateau ondulé du Monbazillac et les coteaux sont compris dans cette AOC, ainsi que la quasi totalité de la plaine viticole. Dans le reste du Périgord Pourpre, c'est l'AOC Bergerac qui le domine.



PLAN DES AOC DU PAYS DE MONBAZILLAC ET DU BERGERACOIS 1/50000E

L'AOC MONBAZILLAC

AOC particulière pour la production des vins blancs liquoreux, les vins de Monbazillac sont encadrés par un cahier des charges décrivant la conduite de la vigne et les règles de productions des vins. Des règles de base s'y appliquent, mais certaines moins communes comme la période de vendange, la maturité des raisins génèrent des paysages viticoles garnis de leurs fruits plus longuement.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR L'AOC MONBAZILLAC :

- La récolte des raisins, la vinification, l'élaboration et l'élevage des vins sont assurés sur le territoire des communes du département de la Dordogne suivantes : Colombier, Monbazillac, Pomport, Rouffignac-de-Sigoulès et Saint-Laurent-des-Vignes.

Les cépages utilisés sont les suivants :

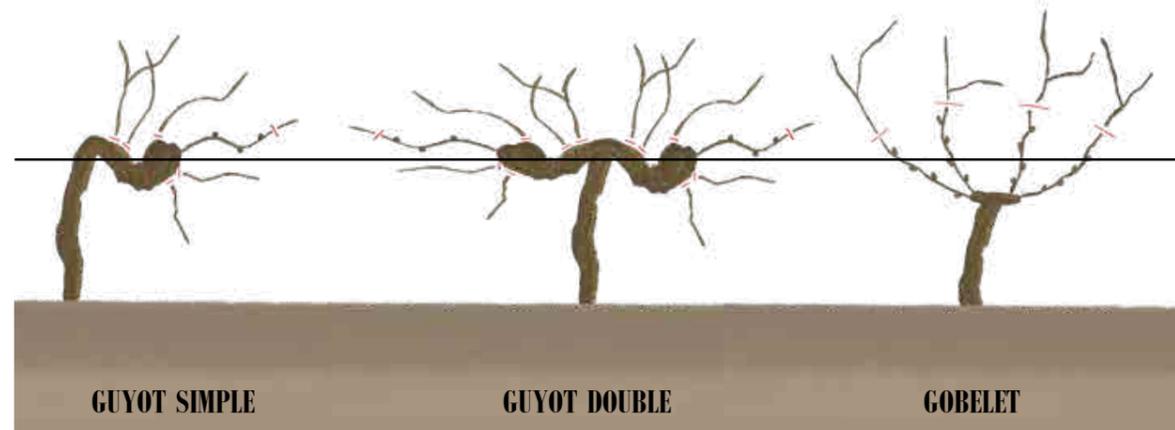
- muscadelle B,
- sauvignon B,
- sauvignon gris G,
- sémillon B

- Les vignes présentent une densité minimale de plantation de 4000 pieds par hectare. L'écartement entre les rangs ne peut être supérieur à 2,50 mètres et l'écartement entre les pieds sur le même rang ne peut être inférieur à 0,80 mètre.

Les règles de tailles n'acceptent que 2 types :

- la taille à astes (ou taille guyot simple/double)
- la taille à cots (ou gobelet)

(l'AOC Bergerac par exemple en accepte 4)



— Sections au sécateur
— Bourgeons

La récolte des raisins doit se faire en plusieurs tris, ce qui exclut l'usage de machines à vendanger. Ainsi, les grappes sont ramassées entières ou partiellement lorsque les raisins sont arrivés à surmaturation avec le bon développement de la pourriture noble provoqué par le *Botrytis cinerea*. Les autres grappes qui ne sont pas encore arrivées à surmaturation sont laissées sur le pied en attendant qu'elles arrivent à l'état de récolte demandé.

Une mention «sélection de grains nobles» peut paraître sur les bouteilles de vins, lorsque seul des grains botrytisés ont été inclus dans le tri de la récolte. Cette mention demande un tri beaucoup plus sélectif.

La récolte des raisins est longue et les périodes de vendanges s'étalent jusqu'à ce que les raisins arrivent à la bonne maturité. L'AOC Monbazillac est très exigeante pour les viticulteurs avec une sélection précise des raisins.



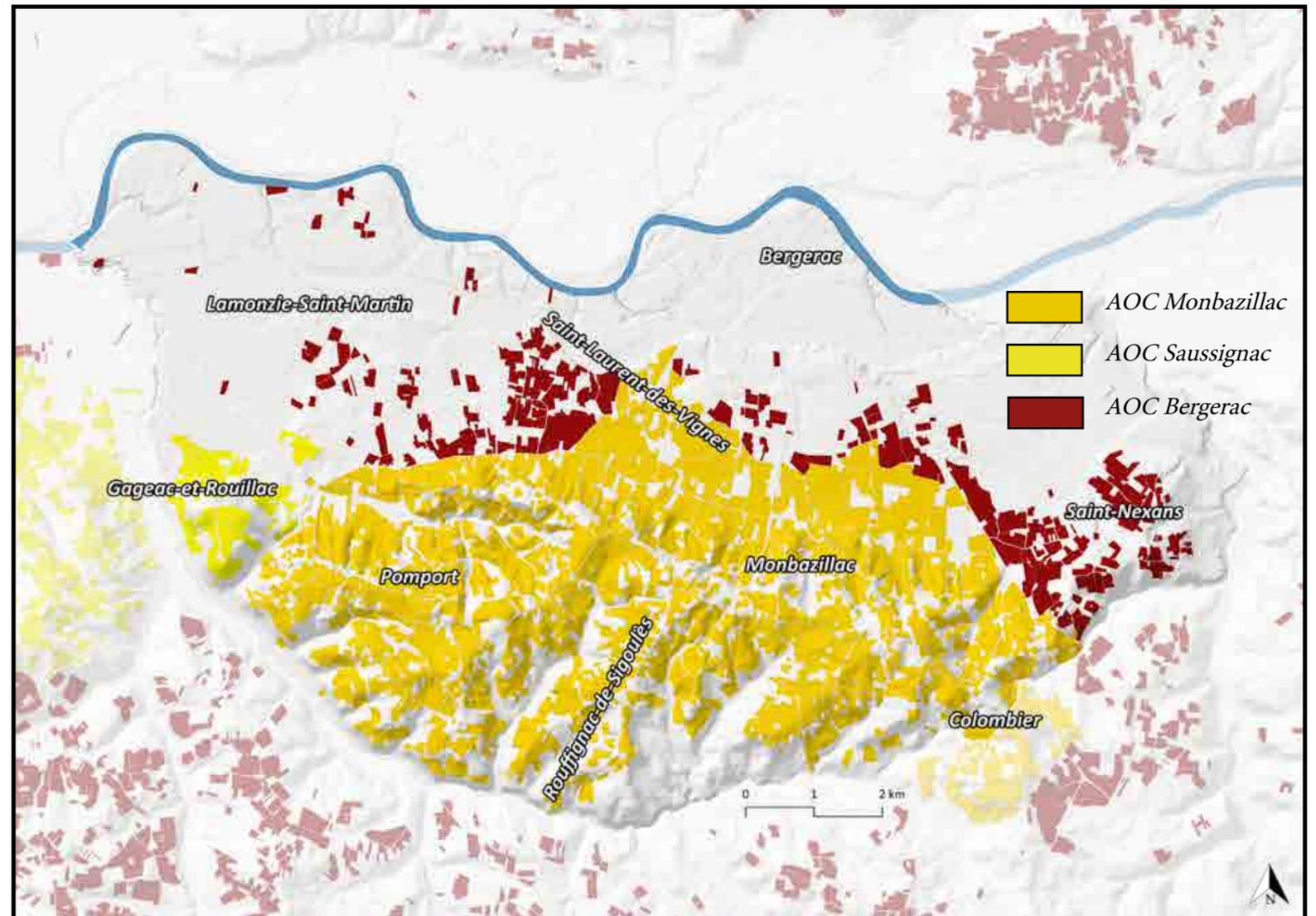
*Il est un nectar en ce monde,
Cher au sol de Monbazillac,
Un nectar claret comme une onde !
C'est le vin blanc de Bergerac.*

*Vin de Xères ou vin de Beaum,
Vin Moscatel et vieux Barsac,
Vous n'avez pas l'humeur gasconne !
Du vieux vin blanc de Bergerac.*

*Il a l'enivrante caresse,
Il a la joyeuse allégresse,
Et coule avec des éclats d'or...*

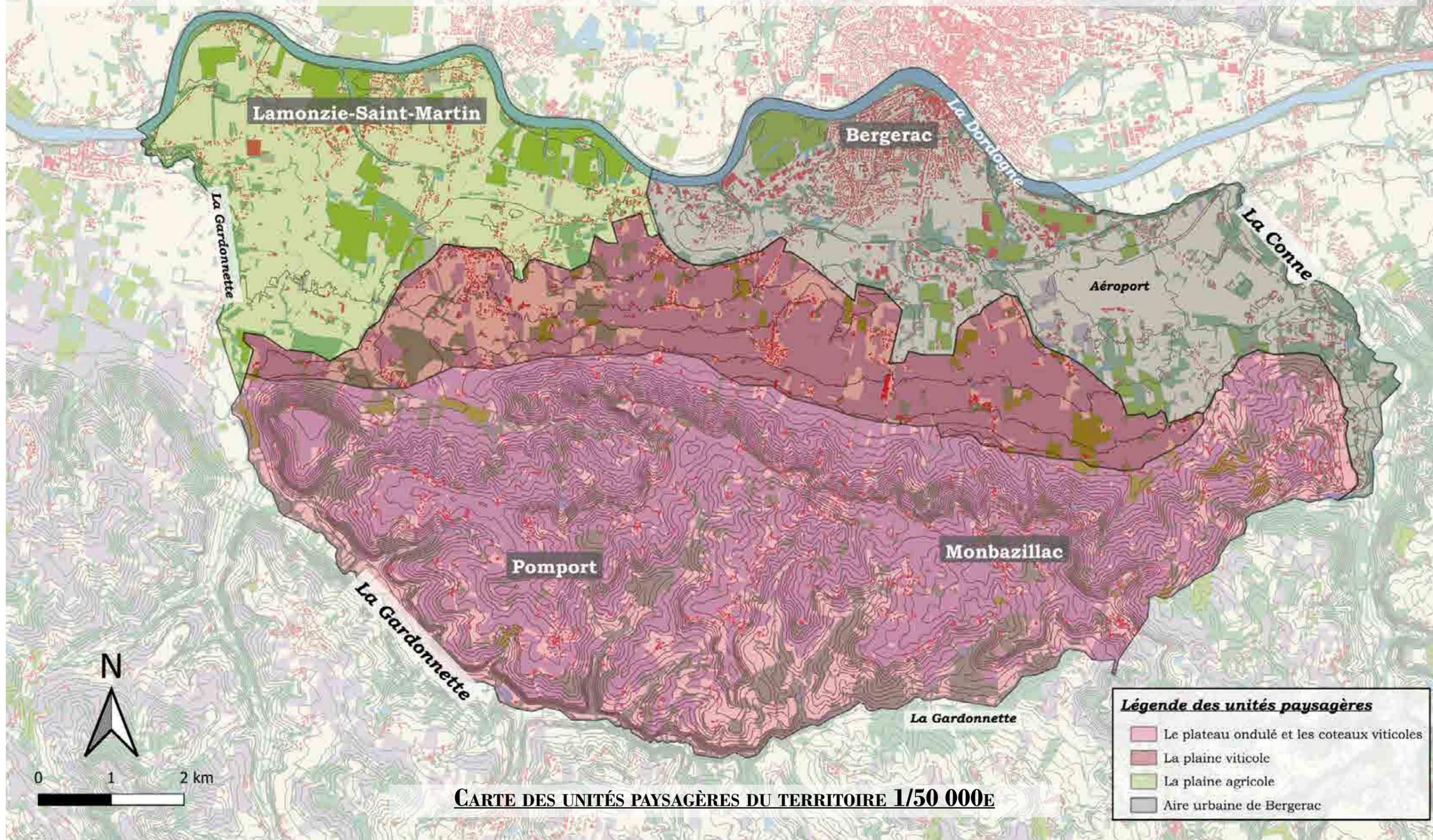
*Gloire à ce cru de la Dordogne !
C'est presque un Cadet de Gascogne !
La gloire du vieux Périgord !*

Adrien Colin, dans le journal «Lou Bournat dau Périgord»



DÉCOMPOSITION DU TERRITOIRE

Dans ce territoire, deux grandes unités se profilent naturellement : la vigne et la plaine agrico-urbaine bergeracoise. Ces dernières ont été redécoupées générant des entités plus précises et rendant compte d'une plus grande diversité de paysages sous 4 thématiques et unités paysagères : le plateau ondulé et les coteaux viticoles, entité historique par l'apparition de la viticulture sur le plateau ondulé et ses coteaux ; la plaine viticole, une extension du monbazillacois, recouvert par une homogène mer de vignes ; la plaine agricole, où la polyculture est la plus préservée avec les champs et l'arboriculture ; et enfin l'aire urbaine de Bergerac, comprenant la couronne urbaine de la rive gauche de la ville depuis le faubourg de la Madeleine à l'aéroport de Bergerac avec son agriculture péri-urbaine diversifiée.



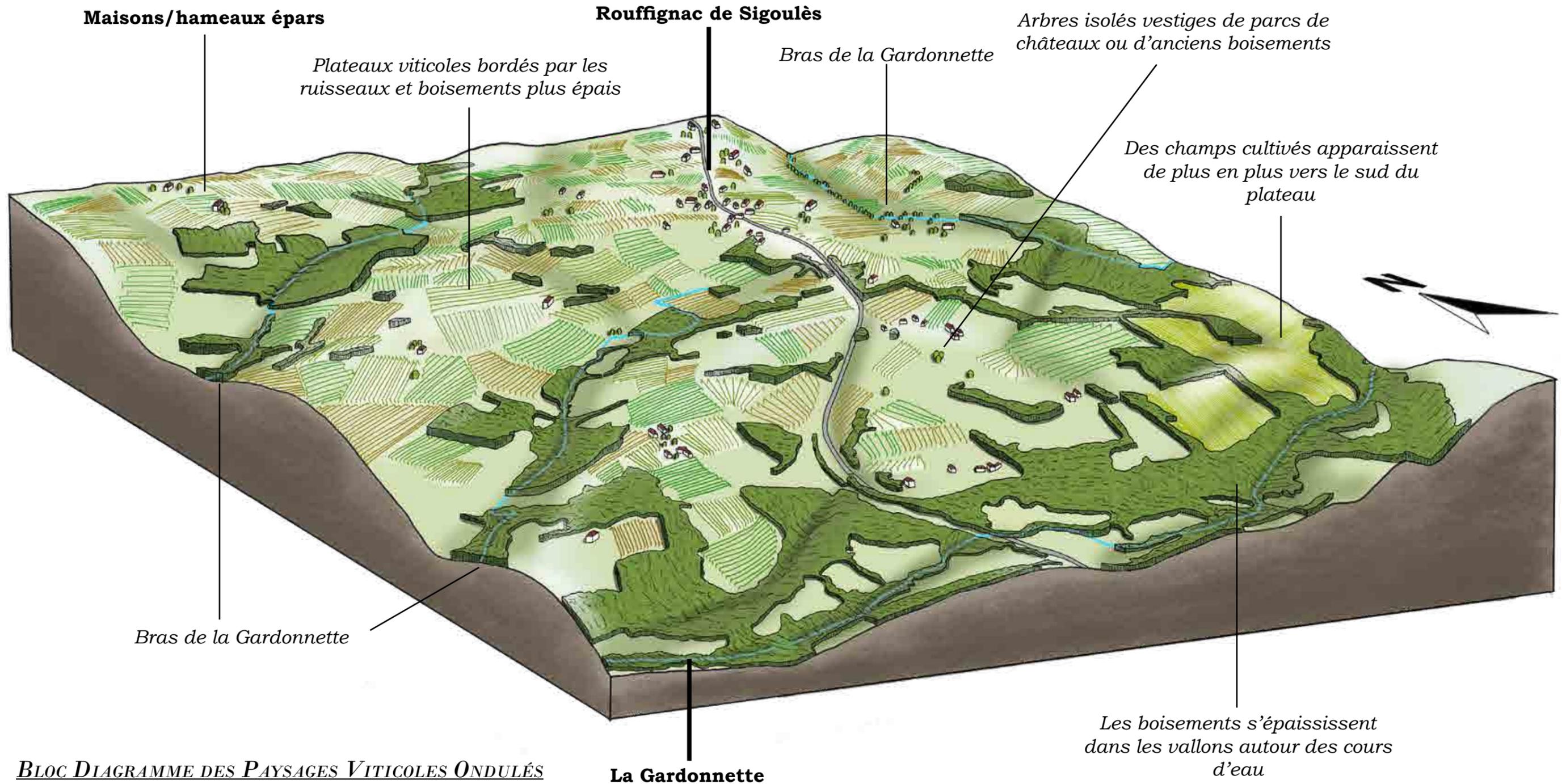
A. DESCRIPTIONS DES PAYSAGES

Cette partie d'observation/interprétation des paysages, rend compte de mon travail de terrain et de mes analyses portées sur les paysages rencontrés. En se demandant tout d'abord «comment l'expansion de la viticulture en Monbazillac et dans le bergeracois a engendré les pratiques agricoles d'antan» ? les fragments, vestiges et souvenirs des anciens paysages agricoles remodelés seront recherchés.

Nous verrons donc comment la viticulture a remodelé et développé tout le bergeracois. En effet, par l'essor viticole permis par le commerce fluvial de La Dordogne, la vigne n'a cessé de se répandre. Depuis les coteaux du Monbazillac elle se déverse sur tout le plateau, s'étirant dans la plaine pour caractériser des paysages de monoculture typiques du Périgord Pourpre. Sur le plateau, quelques boisements s'articulent parmi les vignobles tout comme les affluents de La Gardonnette dans les fonds de vallons. La plaine recueille aussi les célèbres cépages des vins de Monbazillac, mais se décline sous plusieurs facettes : viticultures, polycultures et urbaines.

I. LE PLATEAU ONDULÉ ET LES COTEAUX VITICOLES

Le plateau ondulé et les coteaux viticoles forment la plus grande unité du territoire. Le plateau ondulé du Monbazillac se situe à environ 150m de hauteur et son point le plus haut est à 180m au niveau du moulin de Malfourat. Ce plateau est traversé par La Gardonnette et cinq de ses affluents. La Gardonnette et ses affluents créent des vallons au sein du plateau, le creusant et lui donnant cette forme ondulée. La vigne s'étend et descend jusqu'au fond des vallons et s'arrête lorsque les sols deviennent trop humides pour la culture de la vigne. Les boisements sont majoritairement présents sur les crêtes et dans les fonds de vallons s'articulant autour des cours d'eau, créant des ripisylves ou des masses boisées résiduelles remplacées petit à petit par la vigne. L'urbanisme dans le plateau est peu développé : les villes et hameaux se sont développés et épaissis au cours de l'évolution urbaine, mais la vigne a gagné plus de places et est l'entité forte de ce territoire. Les hameaux sont dispersés sur les hauteurs des plateaux et quelques maisons se sont aventurées dans les fonds de vallons ; les villes et hameaux sont structurés et délimités par la vigne.



BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES VITICOLES ONDULÉS

I.1. LES GRANDS PANORAMAS

I.1.1. LES GRANDS PANORAMAS DES COTEAUX

Les paysages du Monbazillac de par la viticulture, offre de très larges vues sur l'horizon et ses paysages. Depuis les bords du plateau, d'immenses panoramas sur les coteaux et la vallée de la Dordogne s'ouvrent et s'étalent jusqu'au second versant. De ces hauteurs, l'étendue des vignes donne au paysage une certaine constante qui participe à caractériser le Bergeracois. Même lorsqu'elle disparaît en grande partie du fond de la vallée de la Dordogne, pour laisser la place à la polyculture, sa présence sur les versants reste forte. La vigne couvre un vaste parcellaire, formant une monoculture au paysage très homogène autour de Monbazillac. Ailleurs au sein du plateau et dans la plaine agricole, elle se combine avec les bois et les cultures pour composer des paysages plus complexes. La présence de la vigne s'atténue progressivement au sud du Bergeracois, vers le ruisseau de La Conne.



Versant nord de la vallée

Bergerac

Zone industrielle

Aéroport de Bergerac

*Cave coopérative
de Monbazillac*

Panorama des coteaux et de la vallée de La Dordogne depuis le moulin Malfourat



Aéroport de Bergerac

Panorama des coteaux et de la vallée de La Dordogne depuis le château Monbazillac

I.1.2. LES GRANDS PANORAMAS DU PLATEAU ONDULÉ

Lorsque l'on explore les plateaux et vallons du plateau ondulé, de remarquables panoramas nous sont offerts par la vigne. La strate basse de la viticulture dégage des horizons vers les collines et fonds de vallons. Des boisements se dessinent et ondulent le long des courbes des reliefs, creusés par les bras de La Gardonnette. Le cours de la Gardonnette et de ses affluents se discerne dans les creux des vallons par une mince ripisylve de peupliers qui s'épaissit lorsque l'on se dirige vers le sud du territoire, là où la polyculture réapparaît. Les collines et plateaux de cette unité sont dominés par de riches propriétés, pour la plupart des châteaux viticoles ou par des hameaux et

maisons isolées. Les diverses propriétés regroupent la majorité du patrimoine arboré du plateau, dans les jardins, les bourgs de villes et leurs périphéries, ainsi que les parcs de châteaux ou de fermes viticoles. Les vignes rangées donnent un dynamisme au paysage, en orientant notre regard vers l'horizon. L'alternance entre les parcelles viticoles fait diverger les lignes de fuites impliquant une nouvelle dynamique à l'observation par des paysages rythmés.



Panorama du plateau ondulé en contrebas du château Belingard



Panorama du plateau ondulé à La Calevie

I.2. LES FORMES DE LA VIGNE

La viticulture se caractérise par la manière de cultiver : les pieds de vignes sont alignés sur de longs rangs avec espacement régulier c'est-à-dire une largeur entre les rangs définis. Les cahiers des charges des AOC stipulent une tenue de la vigne particulière et donc des formes spécifiquement définies dans le paysage.

Appartenant à une même AOC, des variations dans les formes peuvent cependant s'observer. S'élançant dans le sens des pentes des vallons les vignes et les parcelles alternent. La jeune vigne crée des axes plus chétifs qui balisent le regard là où les vignes plus hautes et vieilles l'encadrent avec des couloirs plus haut et des lignes plus épaisses. Les couloirs créent des perspectives et des lignes directrices qui sont plus hautes ou plus basses, plus fortes ou plus légères. Le regard dans le paysage est perpétuellement redirigé lorsque l'on parcourt les parcelles viticoles, guidant vers des horizons remarquables et soulignant le lointain. Les formes de la vigne se déclinent aussi par leurs épaisseurs : lorsqu'elle n'est pas encore taillée ou débroussaillée, la parcelle prend une allure plus opaque et sauvage. Ensuite les pieds de vignes varient en formes et sont parfois associés à d'autres essences rappelant dans quelques cas les joualles ancestrales.



Moulins des Pezauds

Les paysages du plateau ondulé s'apprécient par de grandes lignes de vues et des symétries qui alternent les points de vue et invitent à découvrir les horizons en se déplaçant pour varier les perspectives.



Le point de fuite souligné par la vigne aspire le regard vers l'horizon.

Château les Maules à Monbazillac

La vigne est observable de toute part et définit les paysages du plateau ondulé. Son emprise se développe sur la totalité des hauteurs du Monbazillac et témoigne d'une viticulture florissante avec une AOC prospère. Le plateau ondulé du Monbazillac représente une hégémonie économique viticole vieille d'un millénaire, marquant l'espace par ses formes et sa présence. Au fil des siècles, l'essor économique des vins de Monbazillac et leur rayonnement à l'international ont favorisé l'étalement de la vigne qui recouvre aujourd'hui 90% de la surface du plateau. La croissance économique et surfacique des vignobles ont remplacé les anciennes cultures des champs, reconvertissant un plateau agricole de polyculture en un plateau exclusivement dédié à la viticulture. La pérennité des vignobles de l'AOC Monbazillac s'observe notamment lorsque de trop vieilles parcelles de vignes sont replantées, alors qu'ailleurs en France les vignobles sont en proie à l'arrachage subventionné par l'État.



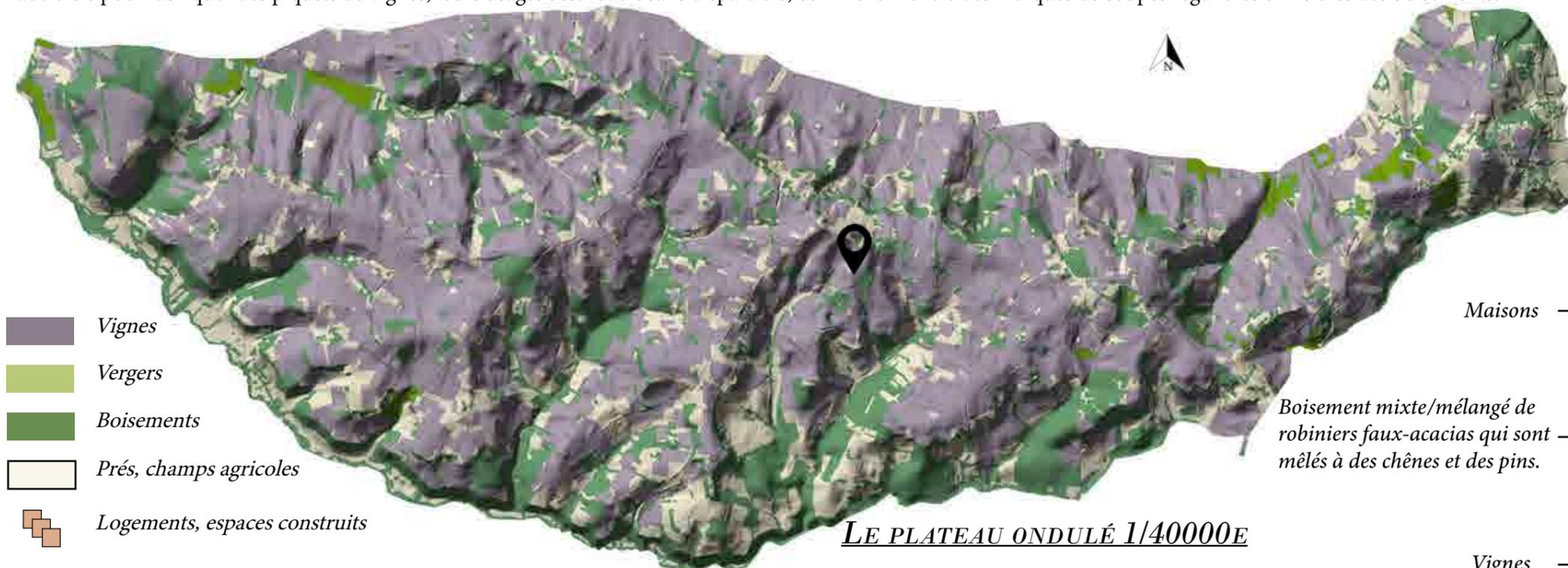
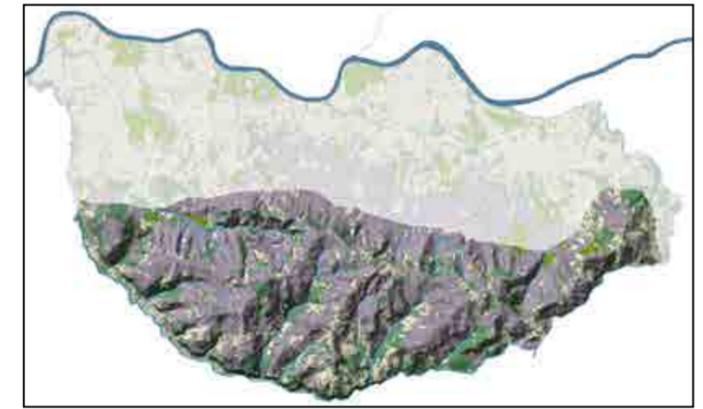
LA VIGNE ASSOCIÉE : Du colza intercalé entre les rangs de vignes



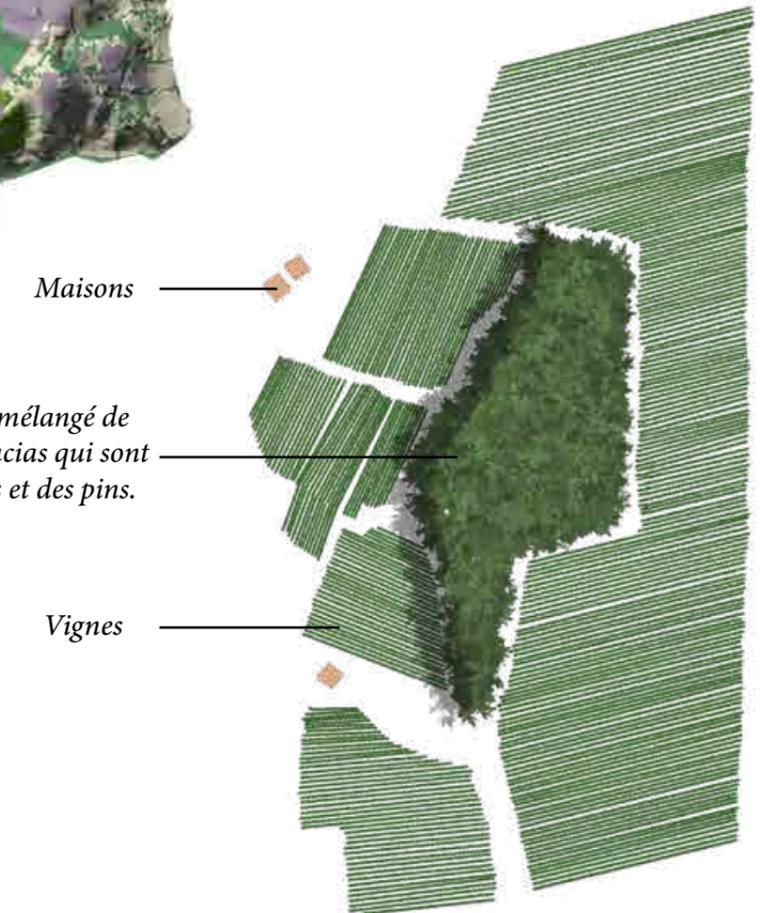
I.3. VESTIGES DE LA VÉGÉTATION VITICOLE ET RÉPARTITIONS DES BOISEMENTS

I.3.1. LES BOISEMENTS

Au travers de ce paysage de monoculture, des boisements surgissent entourés de toute part de vignes. Plantées entre les parcelles viticoles ou maintenues, les essences arborées se sont mélangées. Les boisements sont apparus au fil des siècles, mais au XVIIe siècle, le plateau en a été dépourvu. Les photographies aériennes permettent de montrer que la plupart des boisements ont été maintenus, certains ont évolué ou sont apparus au cours du siècle. Néanmoins, le plateau ondulé du Monbazillac a toujours eu une vocation agricole et a très vite été défriché. Les boisements actuels sont loin d'être ancestraux et leurs présences dans le paysage et l'écologie du Monbazillac se sont certainement développés après la crise du phylloxera de 1878, lorsque les vignobles entamèrent leurs résurgences en 1895. Boisements mixtes/mélangés regroupant feuillus, résineux, arbres ornementaux mais aussi des arbres d'usages viticoles : des robiniers faux-acacias se démarquent, parsemés dans les bosquets et bois du plateau. Utilisés autrefois pour fabriquer des piquets de vignes, leurs usages s'est réduit sans disparaître, comme le montre des marques de coupes régulières en lisières des boisements.



Monbazillac, Le Touron Haut et Le Touron



Boisement mixte/mélangé de robiniers faux-acacias qui sont mêlés à des chênes et des pins.



Des boisements plantés parsèment le plateau. Ici, on retrouve un boisement de robiniers faux-acacias qui se sont mêlés à des chênes et des pins.

Des robiniers faux-acacias coupés sont visibles depuis la lisière. Leurs implantations au sein des domaines viticoles a pour but de permettre la fabrication de piquets pour les rangs de vignes.

I.3.2. LES ARBRES ISOLÉS

Relique d'un ancien parc de château ou d'une agriculture disparue, les arbres isolés témoignent de pratiques abandonnées ou de paysages du passé. Des arbres isolés d'ornement rappellent l'ancienne présence d'un parc de château ou d'une importante propriété viticole qui ont été submergés par l'expansion de la vigne. Des arbres fruitiers aux abords d'un château sont témoins d'anciennes joualles, qui fleurissent des allées et se mélangent aux parcelles viticoles.



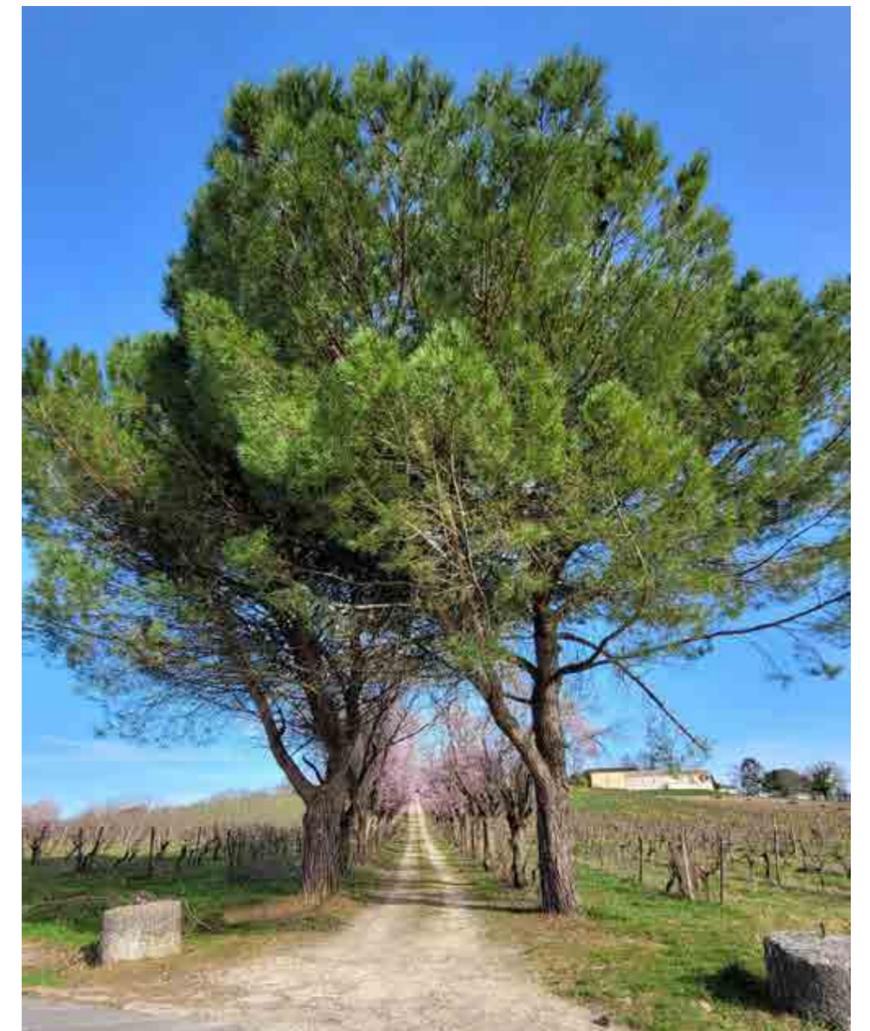
Entre les parcelles de vignes, il n'est pas rare de retrouver quelques saules en trogne, taillés en têtard. Ils servaient à fournir des liens pour attacher la vigne. Les branches sont alors appelées des «vimes». Les vimes ne sont aujourd'hui plus utilisées dans la fixation de la vigne, mais quelques spécimens sont conservés. Parfois spontanés, en bordure de parcelle, on aperçoit au loin une masse jaune : les branchages des saules qui dressent leurs antennes orangées.



Signalant une ancienne terre protestante, de nombreux pins parasols ornent les allées ou bordent les propriétés sur le plateau. Arbres ornementaux mais aussi signe distinctif entre protestants, ils permettaient d'identifier une famille de même confession que soi. Leurs présences historiques parsèment le plateau ondulé du Monbazillac, terre de protestantisme.

D'autres arbres bien typiques d'une pratique agricole maintenant disparue : «les joualles». La joualle est une polyculture en complantation basée sur l'association de la vigne et d'arbres fruitiers ainsi que d'autres cultures vivrières annuelles.

Ci-contre, un *prunus* à proximité du moulin des Pezauds qui entre des parcelles de vignes, dans une allée, se maintient fièrement.



Des pins parasols ornent les entrées et les limites des propriétés, en particulier les châteaux viticoles. Sur la photo présentée, deux pins parasols érigent l'entrée d'un château, avec le long du chemin une succession de *prunus* ornementaux.

I.4. LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC

Le plateau ondulé recèle un patrimoine architectural remarquable. Château viticole, maison de maître et bourgeoise, ces constructions à l'architecture traditionnelle du Sud-Ouest mettent en valeur la géologie calcaire du territoire. Les différentes propriétés et demeures bourgeoises, viticoles orientent le regard de domaine en domaine. Ornés de grands arbres ornementaux et possédant un parc, ces établissements remarquables se dissimulent parmi les arbres, les boisements qui les entourent.

LE CHÂTEAU DE MONBAZILLAC



Le château de Monbazillac

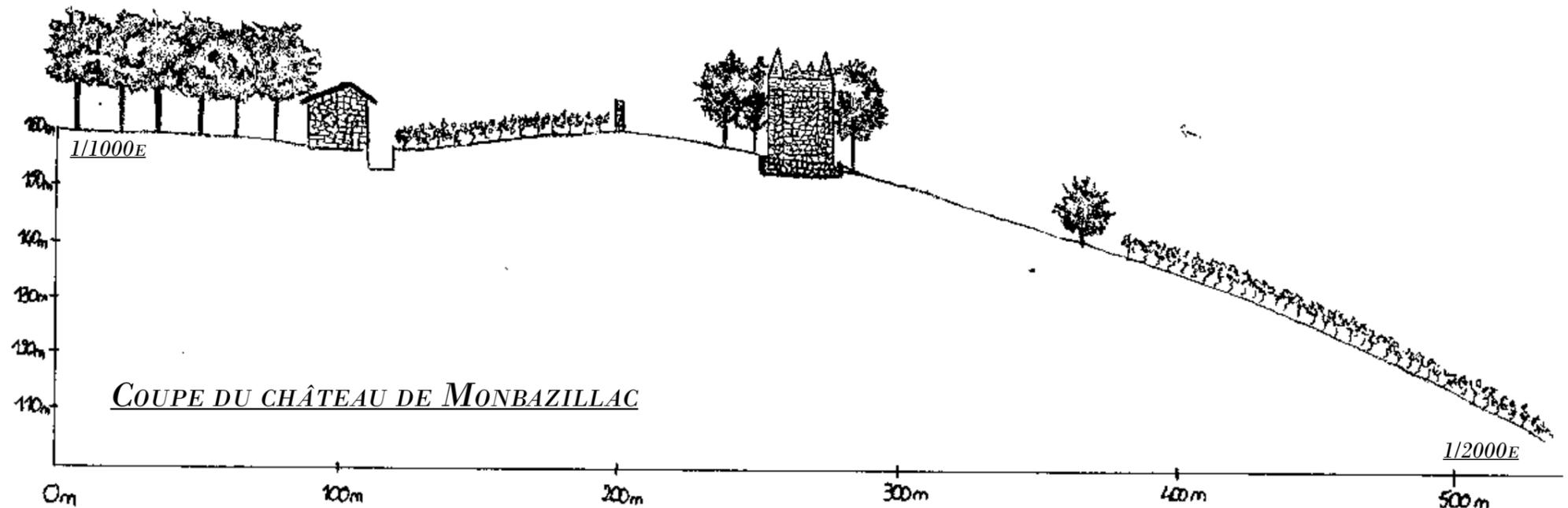


Monument de Monbazillac, et monument historique, le château de Monbazillac fut bâti au milieu du XVI^e siècle, mêlant une architecture médiévale et de la Renaissance. Entouré de douves et composé de 4 tours, il est englobé par les vignes et des prairies de fauches.

Le château a été racheté en 1960 par la Cave Coopérative de Monbazillac. Le rachat et la restauration du château étaient pour la coopérative l'opportunité de mettre en avant les vignobles de Monbazillac, en faisant du château la vitrine des vins de l'AOC. Alliant visite et dégustation le château permet de faire la promotion de la viticulture monbazillacoise et ses paysages.

Le château est l'emblème de l'AOC, trônant fièrement au dessus de la vallée de la Dordogne et sur la plaine, face à Bergerac. Il se dresse en haut des coteaux veillant sur les vignes qui baignent au soleil. Le parc du château est fait d'une chênaie accueillant les visiteurs et traversée d'une allée principale amenant vers la boutique et l'espace dégustation des vins, la billetterie et le château de Monbazillac. Le musée du château avec ses visites font l'éloge de la viticulture monbazillacoise. Promouvant les vins et les paysages idylliques du terroirs du plateau ondulé du Monbazillac, le château est une figure historique et commerciale de l'AOC.

Le château de Monbazillac a permis de développer l'oenotourisme du plateau. Avec ses visites et les nombreuses activités proposées, le château et ses installations ont accueilli en 2024 plus de 60 000 visiteurs. Avec les vins, l'oenotourisme est le second attrait économique et touristique du plateau. Monbazillac organise par ailleurs un événement tous les 2 ans «Monbazillac en folie» avec une course nommée «La Botrytis» sur le thème du développement des vins de Monbazillac (inspiré du *Botrytis cinera* qui génère la pourriture noble).



LA CHARTREUSE PÉRIGOURDINE DU DOMAINE «LES ARPÈTES»

Dans le plateau et dans le Périgord, les maisons bourgeoises sont souvent construites entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Ces bâtisses sont appelées des chartreuses et sont de forme rectangulaire. Elles laissent apparaître des toitures à quatre pans qui peuvent parfois avoir des combles aménagés. Les chartreuses sont construites de plain-pied, parfois complétées de bâtiments rehaussés formant une cour. Les bâtisses sont faites en pierres de taille ou en moellons. La plupart des chartreuses périgourdines ont été restaurées, et les belles pierres calcaires des façades donnent le charme caractéristique de ces maisons traditionnelles du Périgord.

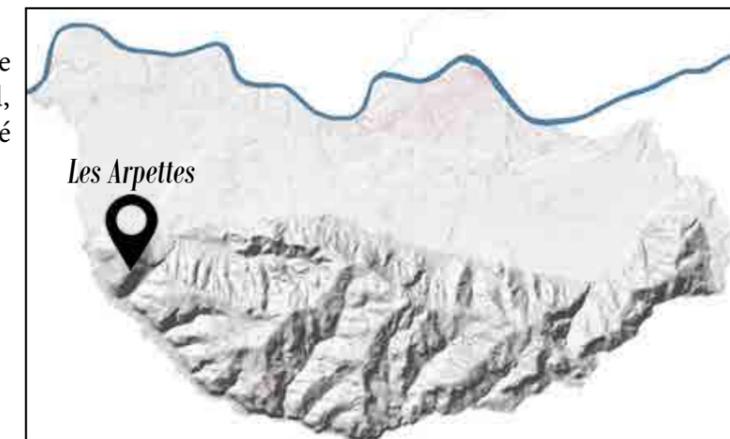
Entourée de vignes, la chartreuse des «Arpettes» se situe sur le plateau du château Perrou. Elle offre des journées de dégustations, de découvertes des vins de Monbazillac et des activités autour du vignoble. C'est une propriété offrant des activités événementielles. Située en haut du plateau du château Perrou, cette propriété s'offre un promontoire et un belvédère naturelle sur le reste du plateau et le versant Sud.



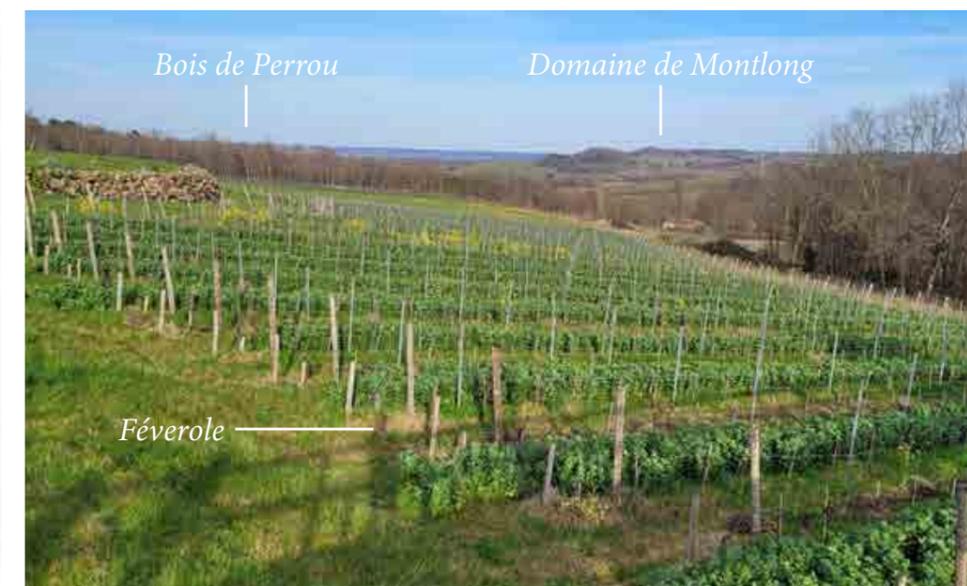
Le domaine des Arpettes se situe sur l'aire d'appellation de l'AOC Saussignac, à la limite du territoire et de l'AOC Monbazillac. L'économie viticole se diversifie, avec un enjeu de développement lié à l'oenotourisme. Tout comme le propose le château de Monbazillac, ce domaine organise des événements, des brunchs dans une grande chartreuse périgourdine. Avec une vaste propriété qui ne propose pas qu'à vendre et à déguster seulement du vin, des expériences et du paysage sont amenés à être découverts. Le paysage viticole est mis en scène avec des plantations traditionnelles de féverole. Des promontoires et terrasses empierrées de calcaire, offrent les plus belles vues possibles sur le plateau du Monbazillac et les alentours vers le Sud de La Gardonnette.

Piscine et cuisine extérieure sont aménagées afin de diversifier les activités du domaine dans la reconstitution d'une riche maison de maître viticole. L'expérience œnologique se déroule dans des ateliers de dégustation ou de grandes salles à manger.

L'économie viticole se diversifie avec des activités et des expériences qui se tournent vers celles des paysages viticoles mis en avant sur ce site, avec un belvédère construit face à un bois. Bien que l'emplacement du belvédère et de l'orientation de certaines vues sont discutables, le domaine et les vignes du château Perrou sont magnifiées grâce à des mises en scène du paysage viticole. Le retour des cultures intercalaires avec ici, des féveroles témoignent de paysages que l'on donne à voir à des touristes venus consommés du vin mais aussi des services, avec un cadre paysager souligné par une qualité écologique et esthétique des vignobles.



Les parcelles viticoles qui l'entourent sont associées à des pieds de féverole permettant d'amender le sol avec des apports d'azote. Dépourvues de leur feuillage, les vignes se parent d'une traînée verte entre les rangs disparaissant à la fin du printemps pour laisser place au panache vert viticole.



LES MOULINS

Quelques moulins à vents subsistent au sein des paysages viticoles. Maintenant dépourvus de leurs hélices et de leurs toitures, ces moulins restent dressés fièrement en haut d'une butte sur les plus hauts points des plateaux viticoles.

Avant l'expansion phénoménale de la vigne, des champs céréaliers entouraient les moulins pouvant contenir en moyenne une meule.

Aujourd'hui de nombreux moulins sont devenus l'effigie de vignobles ou des points de rendez-vous événementiels. Au domaine des Pezauds, à proximité du moulin, sont organisés des festivals. Les vignes deviennent des espaces de villégiatures et de festivités. Les vignobles ne sont plus exclusivement dédiés à la viticulture ; l'économie du plateau se tourne vers des activités événementielles et de célébrations des vins et des vignobles.



*Ci-contre le moulin à vent
du domaine des Pezauds à
Monbazillac.*



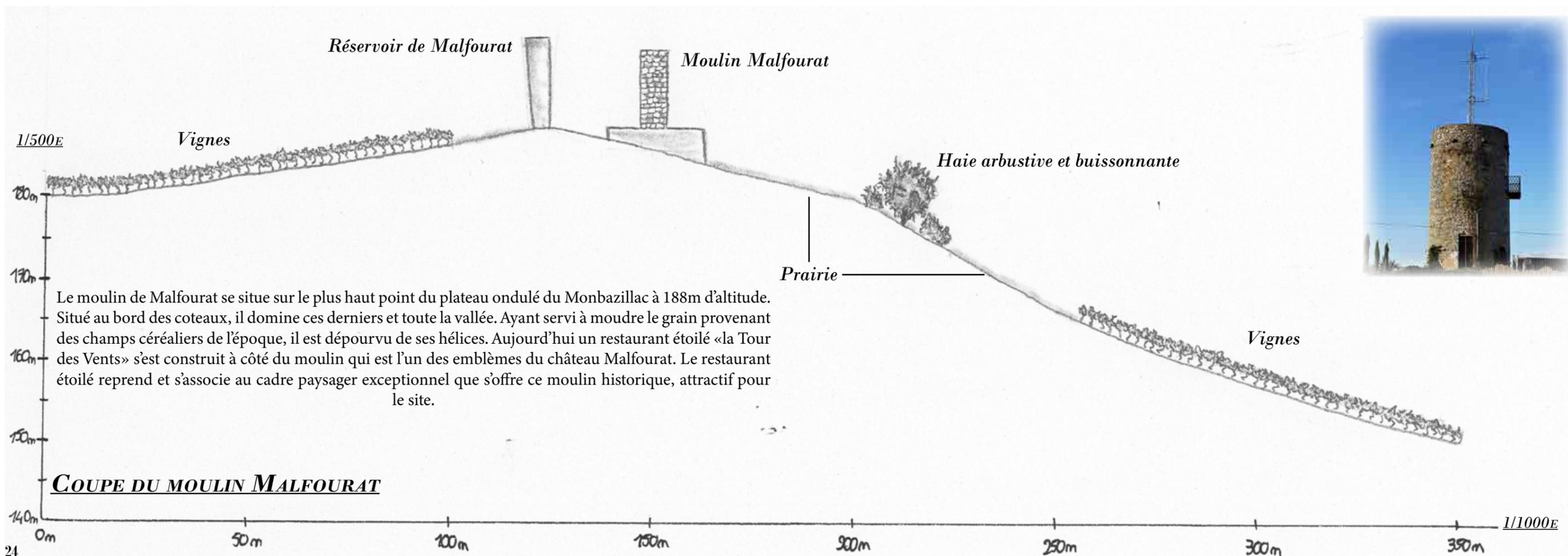
*Noyer spontané,
sur la butte du moulin*



QUELQUES MOULINS DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC :



Ci-contre le moulin à vent de Pomport

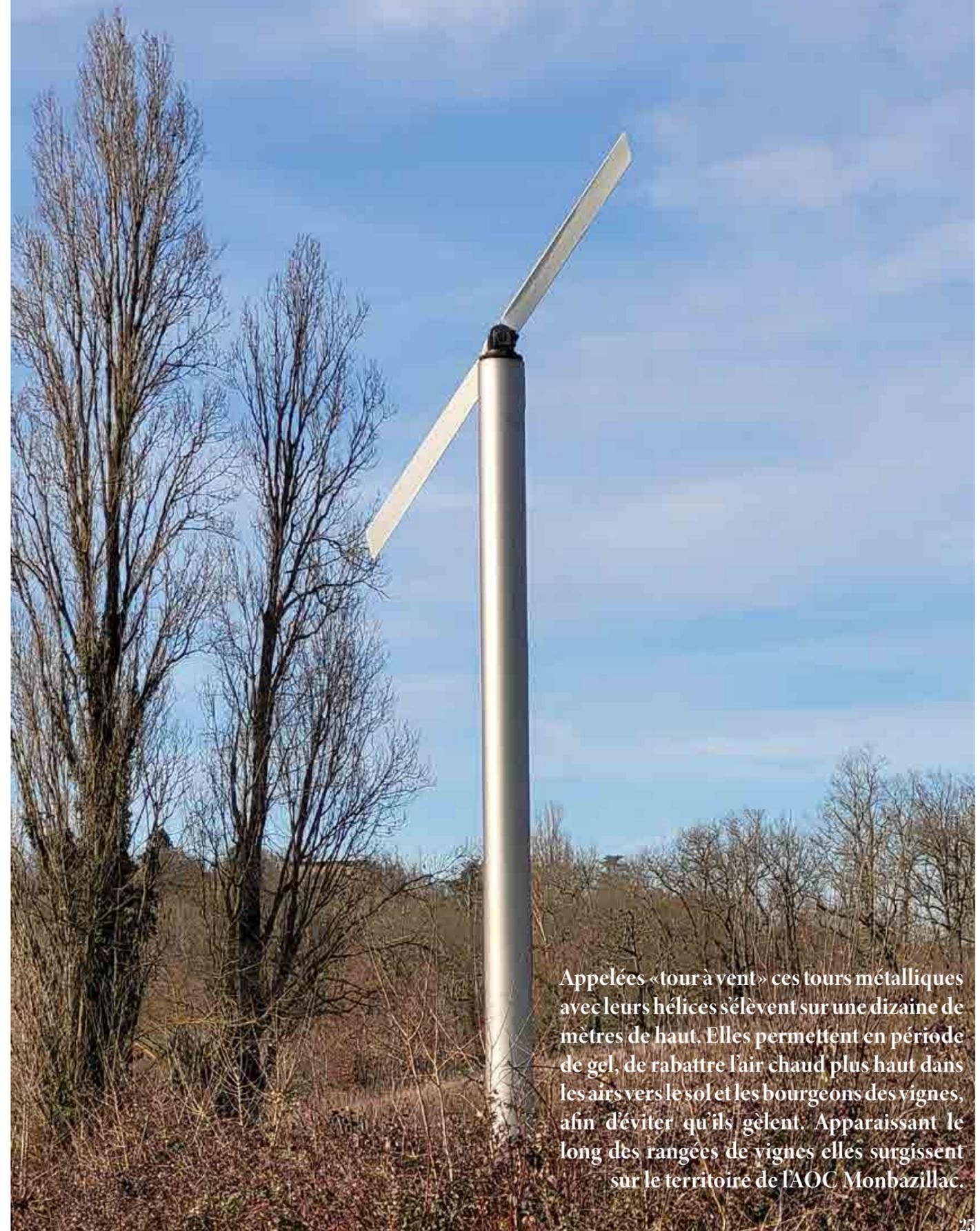


LES QUAIS À VENDANGES



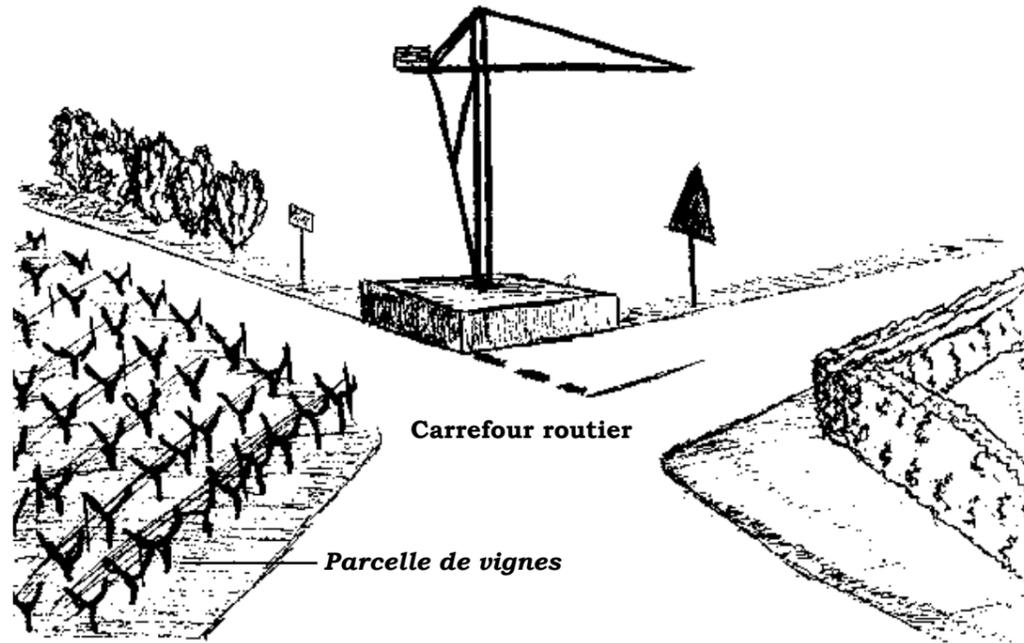
Apparaissant aux carrefours routiers, les quais à vendanges sont de petites grues qui permettaient de déposer les cuves remplies de raisins sur les charrettes à destination des coopératives. De nombreux quais à vendanges sont encore présents aux croisement et carrefours au sein des vignobles. D'une rouille caractéristique avec des pierres en contre-poids, les grues sont positionnées sur des quais empierrés.

LES TOURS À VENTS

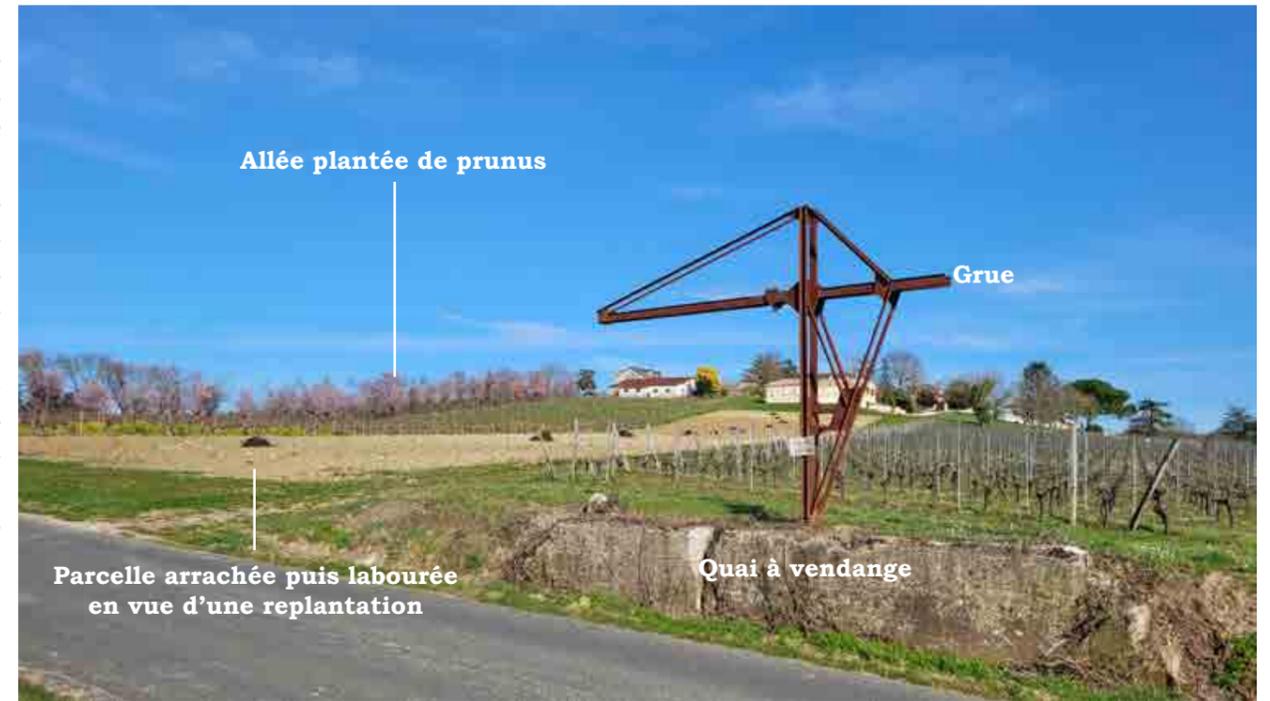


Appelées «tour à vent» ces tours métalliques avec leurs hélices s'élèvent sur une dizaine de mètres de haut. Elles permettent en période de gel, de rabattre l'air chaud plus haut dans les airs vers le sol et les bourgeons des vignes, afin d'éviter qu'ils gèlent. Apparaissant le long des rangées de vignes elles surgissent sur le territoire de l'AOC Monbazillac.

Grue et quai à vendange



Les quais à vendanges sont des témoins de l'apparition puis du développement de la Coopérative de Monbazillac (fondée en 1940). En effet, ils servaient à déposer les cuves contenant les grappes de raisins récoltées (les douilles) sur les charrues ou camion qui emmenaient les récoltes à la coopérative pour réaliser là-bas la vinification des raisins. L'utilisation des quais a été abandonnée avec la mécanisation et la sophistication des tracteurs ou camions de transport. Ils sont conservés comme vestige des pratiques de vendanges dépassées.



Quai à vendange. Pomport

Disposition d'un quai à vendange



Les tours à vent au milieu des vignes. La plaine viticole en bas des coteaux

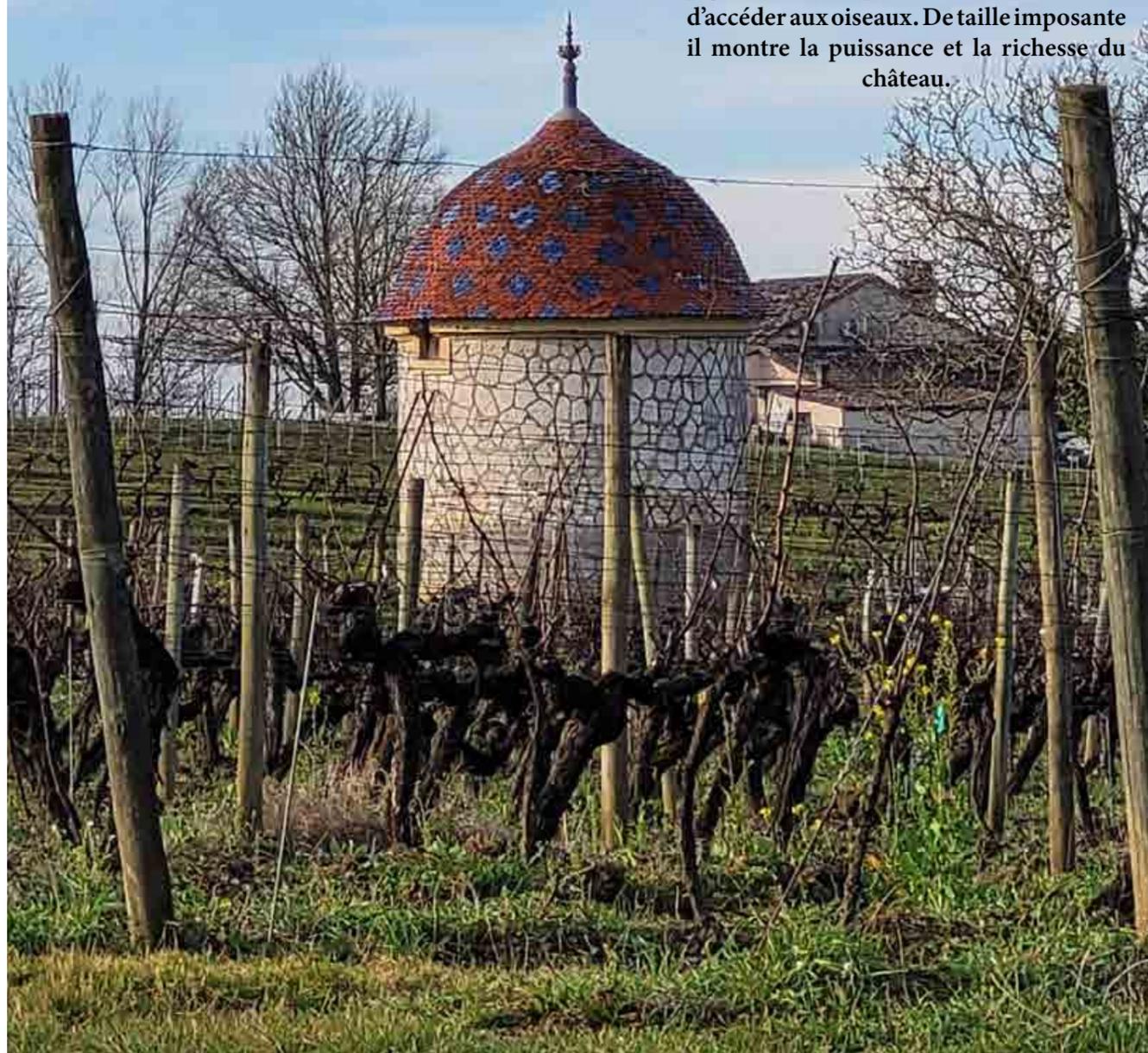
Les tours à vent ou tours anti-gel érigées au milieu des vignes sont les dernières tours métalliques construites au cours du XXI^e siècle. Elles marquent l'évolution du climat et des contraintes rencontrées dans la culture de la vigne avec les gelées de plus en plus tardives. En effet, les gelées tardives endommagent les bourgeons et les raisins qui se développent, impactant le rendement des parcelles et l'économie viticole. Pour lutter contre ce fléau, les tours anti-gel qui s'apparentent à de petites éoliennes servent à rabattre l'air plus chaud situé à une dizaine de mètres au dessus du sol, vers les pieds de vignes en proie aux gelées. Les tours parviennent à réchauffer l'air autour des pieds de vignes d'un ou deux degrés, diminuant les dommages causés par les gelées. Ressemblant à des gadgets matérialisant la modernisation des vignobles, elles sont en réalité nécessaires pour assurer un rendement et une récolte satisfaisante lorsque le temps devient capricieux. D'autres moyens sont expérimentés comme des générateurs de brouillards avec des aérosols anti-gel (des sortes de petites turbines) ou la fabrication de feux au milieu des rangées, avec des foyers disséminés au sein des parcelles. La grêle est aussi un facteur catastrophique pour les récoltes des raisins, mais les surfaces viticoles sont trop grandes pour que les vignerons se permettent d'installer sur de grandes surfaces, de grandes toiles de protection similaire à celles utilisées dans les vergers. Par ailleurs, cela ruinerait l'aspect et la beauté des paysages viticoles. Les tours à vent quand à elles pourraient poser la question de la nuisance aux qualités paysagères des vignobles, mais pouvant brasser l'air pour plusieurs hectares, leur présence ne devient pas encore problématique. Néanmoins, si elles venaient à se multiplier la pérennité des vignes seraient favorisées (et nécessaire à la survie économique des vignobles !) aux dépens d'un paysage viticole authentique. De futurs compromis devront se développer dans le futur, notamment avec le développement des activités touristiques pour les paysages viticoles.

LES PIGEONNIERS

Les pigeonniers ou colombiers sont des constructions qui permettaient de loger un élevage de pigeon. Ces édifices étaient une marque de richesse, et permettaient d'étendre la colombine dans les exploitations agricoles et les vignobles afin d'amender le sol. Ci-dessous au domaine du château de Malfourat, ce pigeonnier est devenu son emblème. Restaurée, sa toiture a été peinte de rouge et de tâches bleues.



Pigeonnier sur piliers à proximité du château de Bridoire. L'élévation des pigeonniers empêchait les prédateurs d'accéder aux oiseaux. De taille imposante il montre la puissance et la richesse du château.



I.5. LES COTEAUX CALCAIRES DE LA GARDONNETTE

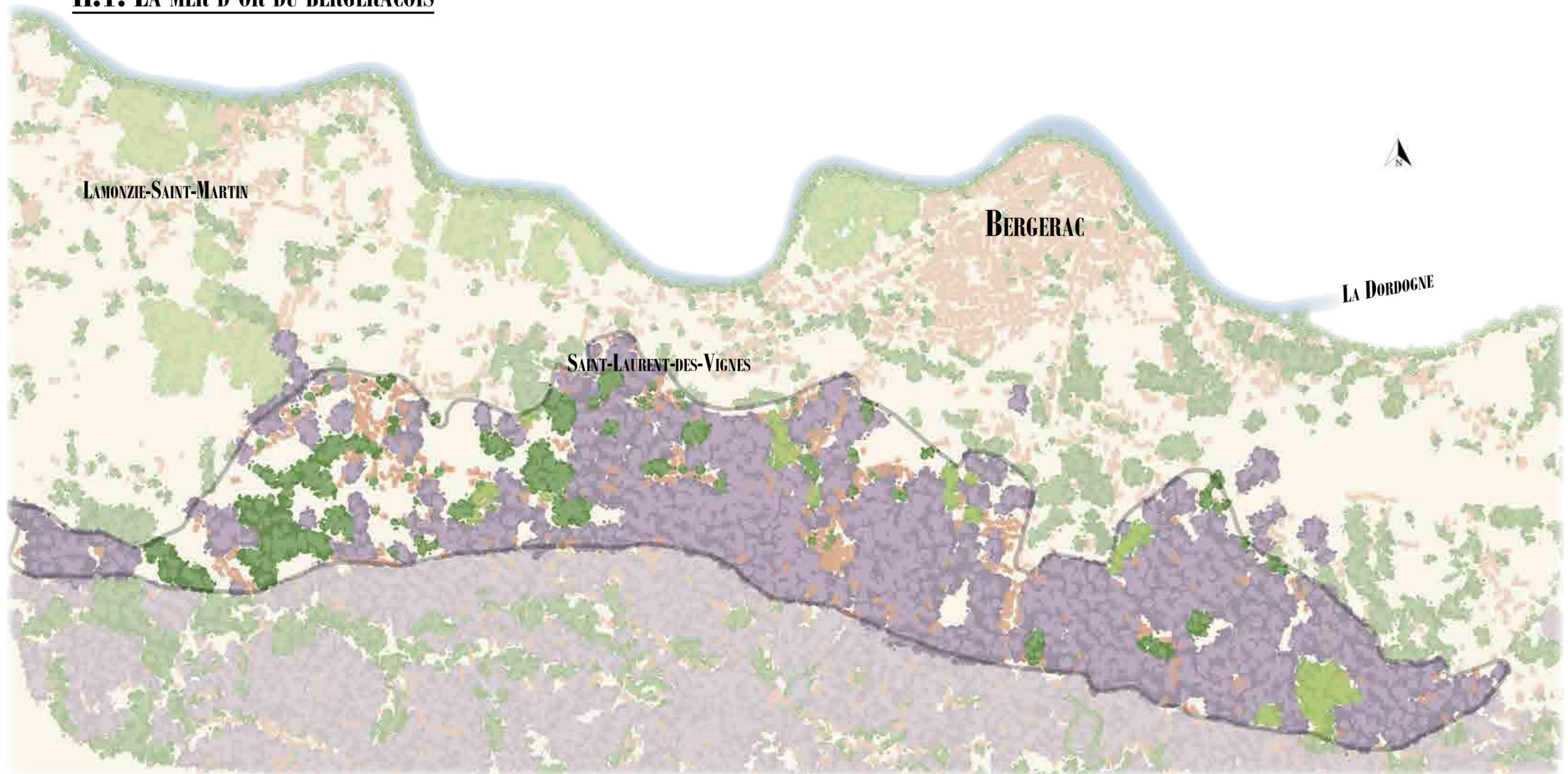


Troués et composés de crevasses, les coteaux de La Gardonnette ont été érodé par son passage. Au Sud du territoire, ils ne présentent pas de traces d'anthropisation. Ces parois calcaires érodées s'effacent derrière la ripisylve de La Gardonnette et les boisements plus développés du Sud.



II. LA PLAINE VITICOLE

II.1. LA MER D'OR DU BERGERACOIS



Plan schématique de la plaine viticole

La plaine viticole s'est créée avec la descente progressive des vignes des coteaux vers la vallée. Épousant tout les reliefs, les vignes laissent une place plus adaptées à l'étalement urbain de Bergerac, le long des grandes routes emmenant vers le plateau ondulé. Les habitations se sont installées sur des terres planes et s'aventurent sur les lignes de crêtes qui commencent à se dessiner à l'approche des coteaux. Quelques maisons et hameaux dispersés ont persévéré à s'installer sur les pentes des coteaux, démontrant que l'espace pour construire est en forte demande. En effet, dans le bergeracois les terres à vendre qui deviennent constructibles sont immédiatement achetées et bâties. Peu à peu, l'urbanisation rattrape les pentes et se disperse n'importe où l'espace habitable est disponible.

La vigne dans la plaine viticole complète l'aire d'appellation de l'AOC Monbazillac. Déversée vers la Dordogne, une mer de vigne s'étale jusqu'à l'aire urbaine de Bergerac qui s'immisce maintenant entre les parcelles. La vaste superficie que recouvre la vigne caractérise les paysages du bergeracois et surtout du Périgord Pourpre. Les vignobles se sont étendus partout où la ville ne s'était pas encore installée et de rares bosquets ou boisements parsèment les étendues rectilignes viticoles. Les vignes ne se répandent pas davantage dans la plaine agricole et la préservent d'une monoculture qui baptisa la ville de Saint-Laurent-des-Vignes, porte d'entrée vers les vignobles de Monbazillac.

L'ampleur de la vigne est saisissable sur les coteaux mais aussi en bas de ces derniers dans la plaine viticole. S'étalant jusqu'à l'aire urbaine de Bergerac, la plaine viticole représente l'immensité d'un paysage de monoculture affirmée par l'ouverture des vues. Parsemé de quelques hameaux, l'urbanisation de Bergerac s'arrête sur les terres planes que la mer de vignes lui concède. Là où les vignes du plateau ondulé sont ponctuées par les boisements, le paysage viticole de la plaine se constitue d'une grande masse monospécifique parsemée par les hameaux, englobés d'une marée verte aux horizons dégagés.



Photo CAUE de Dordogne dans l'Atlas des Paysages de Dordogne



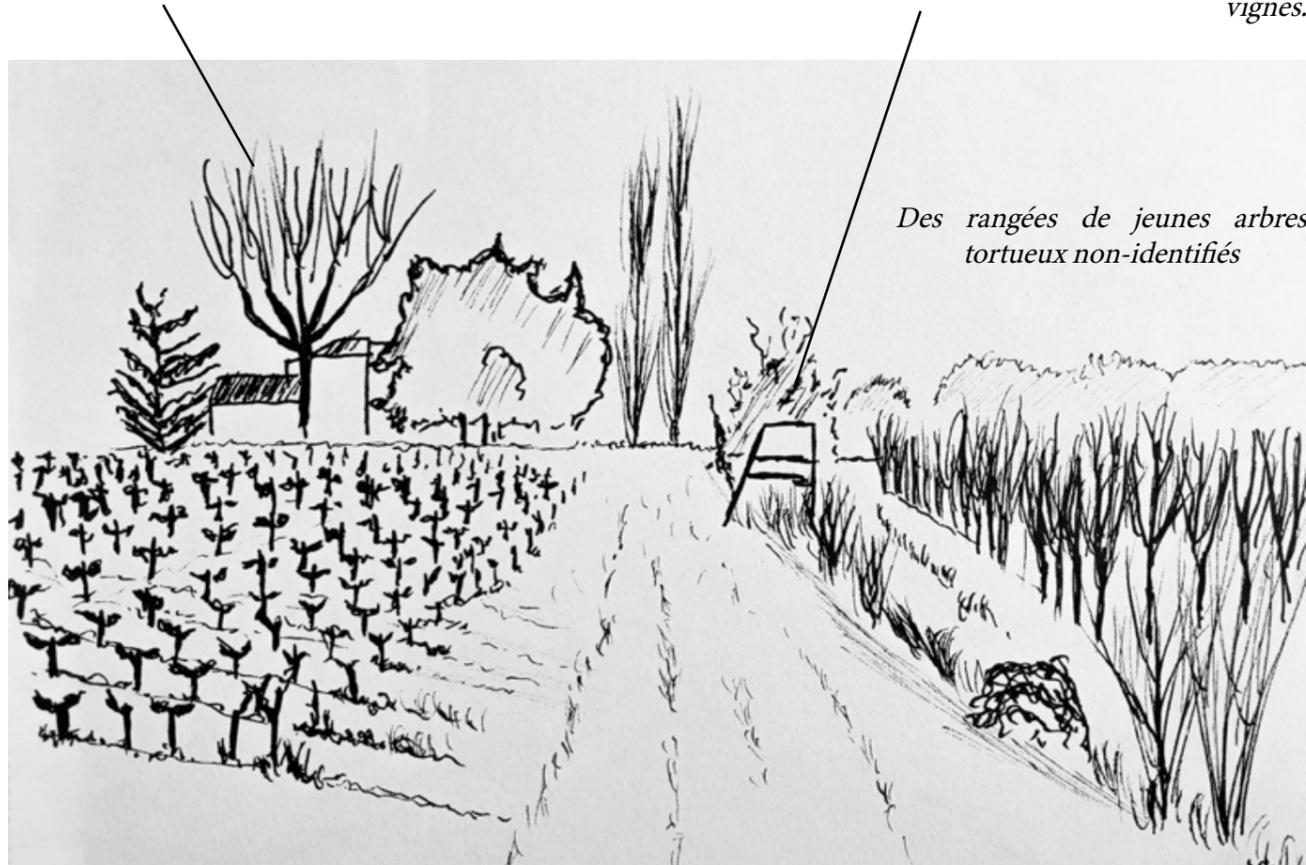
Vue sur les coteaux viticoles depuis la route nationale 21 dans la plaine viticole

II.2. ACTIVITÉS ET TRANSFORMATIONS DES PAYSAGES

La plaine viticole accueille les activités de chasses et de battus au milieu des rangs de vignes. Des miradors de chasses sont disposés à des endroits stratégiques pour observer le gibier au dessus des rangs de vignes et de la végétation.

Sapin, platane, mimosa et peupliers. Une bonne diversité d'arbre notamment d'ornement, autour de cette grande propriété (peut-être) viticole...

Miradors de chasse. Des battus sont organisés le week-end en période de chasse au milieu des vignes.



Des rangées de jeunes arbres tortueux non-identifiés

Des vignes dépourvus de toutes branches. Piquets et fils de fers ont été retirés... Prémisse d'un arrachage ?



Tour à vent

Bien moins marqué que dans d'autres régions viticoles, le Périgord Pourpre n'est pas massivement impacté par l'arrachage de la vigne. Dans la plaine viticole, des arrachages plus réguliers remplacent les lignes de vignes par des entassements de pieds et de piquets arrachés. Territoire peu impacté par la crise viticole, l'arrachage s'explique principalement par le renouvellement des vieux pieds de vignes.

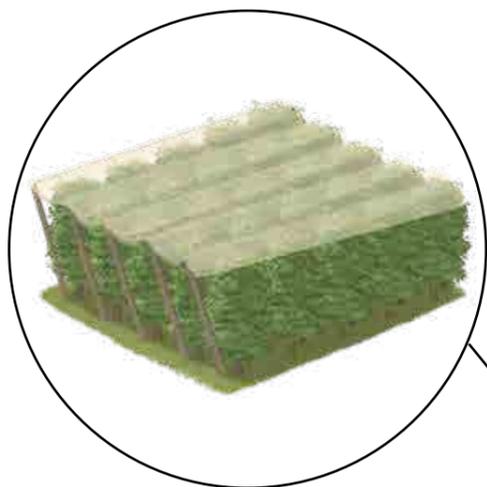
Pieds de vignes arrachés et entassés avec leurs piquets

N'étant pas épargnées par les gelées tardives ravageuses, certaines exploitations ont peut-être débuté un arrachage subventionné par l'État. En effet, la plaine viticole est plus en proie aux gelées fortes dû à sa proximité avec l'humidité de La Dordogne et se situant dans la plaine, aux points les plus bas du territoire. Des tours à vent pour lutter contre les gelées ont été installées à quelques endroits de la plaine viticole pour lutter contre le gel. Brisant la monotonie et la tranquillité des paysages viticoles de la plaine, les arrachages marquent singulièrement l'espace et provoquent des mutations dans la constance paysagère.

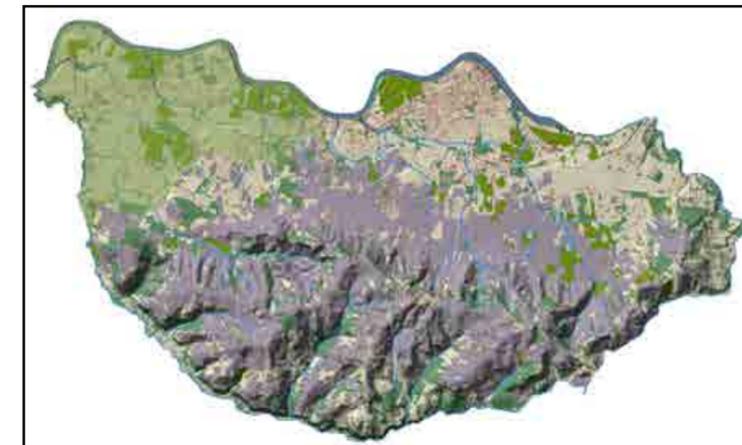
III. LA PLAINE AGRICOLE

Adossée à La Dordogne, et en bas des coteaux, la plaine agricole est majoritairement comprise dans la commune de Lamonzie-Saint-Martin. La vigne se mélange avec d'autres cultures agençant un paysage de polyculture qui est le mode agricole conservé dans ce territoire. Les vues moyennes, plus intimes, s'ouvrent sur un panel de productions agricoles (polyculture, vergers) qui s'imbriquent. Cela donne à cette unité une perception renouvelée, alternant fermeture et ouverture, formant un dédale lâche avec les écrans de petits boisements, des vergers ou la ripisylve accompagnant les cours d'eau. La Dordogne reste peu perceptible, sauf au moment des traversées. Les exploitations agricoles sont diversifiées et la viticulture se localise au sud du territoire en bordure de la plaine viticole et des coteaux. Des champs d'exploitation agricole pour la production de céréales (maïs et de tournesols) s'alternent et caractérisent plus de la moitié de la surface du territoire de la plaine agricole. Ensuite, c'est un secteur arboricole avec des vergers principalement dédiés aux *malus* puis aux *prunus*. Un patrimoine arboré plus développé que dans les unités viticoles, se compose autour de La Dordogne, ses affluents, La Gardonnette et ses bras, ainsi que quelques masses arborées dont des peupleraies.

LES VERGERS



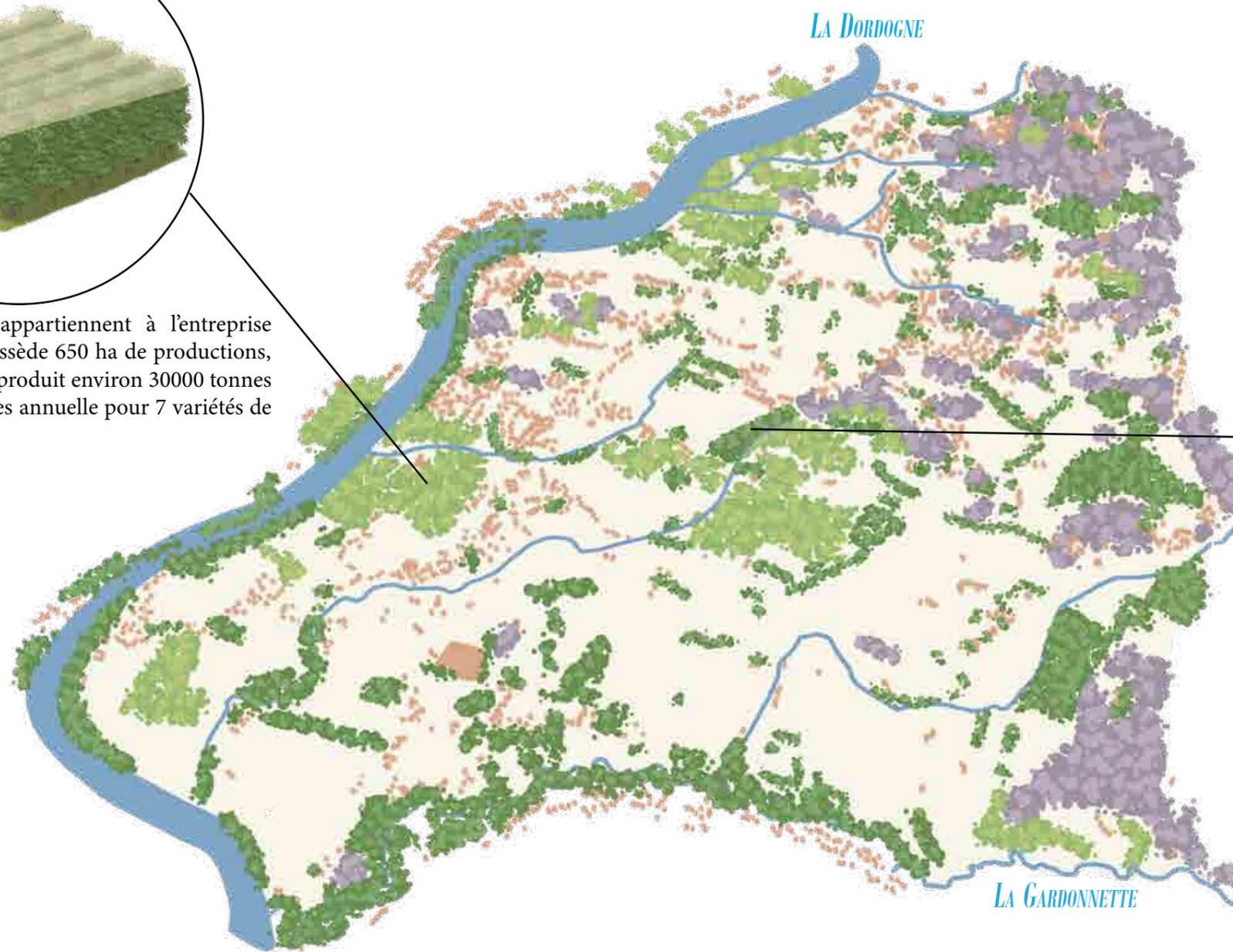
Les vergers de *malus* appartiennent à l'entreprise agricole Castang. Elle possède 650 ha de productions, et date de 1934. Castang produit environ 30000 tonnes de production de pommes annuelle pour 7 variétés de pommes.



LES PEUPLERAIES



Contrastant avec la hauteur des vergers, les peupliers créent comme les vignes de longues percées et lignes de vues. Laissant place à la coupe rase, les grandes futaies de peupliers composent un territoire où l'arboriculture est prédominante.



PLAN DE RÉPARTITION DES ACTIVITÉS AGRICOLES DE LA PLAINE



III.1. L'ARBORICULTURE

LES VERGERS DE CASTANG



L'arboriculture de la société «Castang» est spécialisée dans les vergers de pommiers. Leurs exploitations composent la majorité si ce n'est la totalité des exploitations de pommiers de Bergerac à Gardonne. Les longues rangées d'arbres s'alignent sur plusieurs hectares et s'habillent d'une robe blanche : une toile pour protéger les pommiers de la grêle.

En bord de route des vergers, s'entassent des caisses de récolte de pommes. Ces montagnes cubiques sont marquantes dans les paysages de ces imposants vergers, témoins verts de la saison creuse...



< Branche et fleur de prunus



L'arboriculture de *Prunus* développée en Dordogne connaît un déclin suite aux gelées tardives de printemps. Les productions et le rendement chutent, entraînant l'abandon de certaines parcelles arboricoles. La propriété montrée ci-dessus de *Prunus*, présente de vieux arbres et une parcelle quasi en friche avec des gourmands non taillés créant un épais manteau de broussailles autour des arbres.

Étant la plus grosse exploitation du territoire de verger, les exploitations de Castang ne sont pas épargnées par le changement climatique et le retard des gelées plus tardives. Une transition agricole et un déclin des vergers s'augurent.



LE VERGER FACE À LA PEUPLERAIE

III.2. ÉTENDUES AGRICOLES

De vastes étendues et de grandes ouvertures dans le paysage : les paysages de la plaine agricole révèlent en hiver et au printemps de larges horizons dégagés dépourvus de strates hautes. L'agriculture dans ces champs est dédiée aux exploitations céréalières. Des espaces de respirations s'émanant des exploitations arboricoles en un damier qui s'étalent dans le paysage. Différents modules s'alternent entre vergers, peupleraies, vignes et champs agricoles.



III.3. LA VITICULTURE

Omniprésente, la vigne ne se fait pas oublier. Les parcelles viticoles se multiplient plus l'on se rapproche des coteaux. Dans la plaine agricole, les vignes les moins aux sud appartiennent au voisinage et sont tenues comme exploitations vivrières. Des maisons possèdent sur leurs propriétés ou à proximité des petites parcelles de vignes de quelques rangées avec une tenue moins rigoureuse. Puis ça et là, de grandes parcelles réapparaissent et contrastent avec les jardins viticoles particuliers.



Témoins d'une agriculture abandonnée au profit de l'intensification de la productivité et de la surface de rendement, les joualles ne sont plus présentes sur le territoire. Cependant, des traces de leur présence prospèrent par la toponymie des lieux et les vestiges préservés par le temps. Ci-dessus, le «Chemin des Joualles» à Saint-Laurent-des-Vignes, amène vers une propriété en ruine et une parcelle viticole en friche. Broussailleuse, elle renferme entre les vieux pieds biscornus, des jonquilles. Similaires aux tulipes fleurissant les autres joualles de France, les jonquilles étaient vendues au marché. Ce mélange de cultures préservées nous fait découvrir la vision des paysages des années 1900-1950 où les joualles se sont peu à peu estompées au profit de la plantation de la vigne et de la monoculture d'exportation. Cette vieille parcelle se situe au milieu de grandes parcelles viticoles plus modernes. Une pause dans le temps ...

IV. L'aire urbaine de BERGERAC

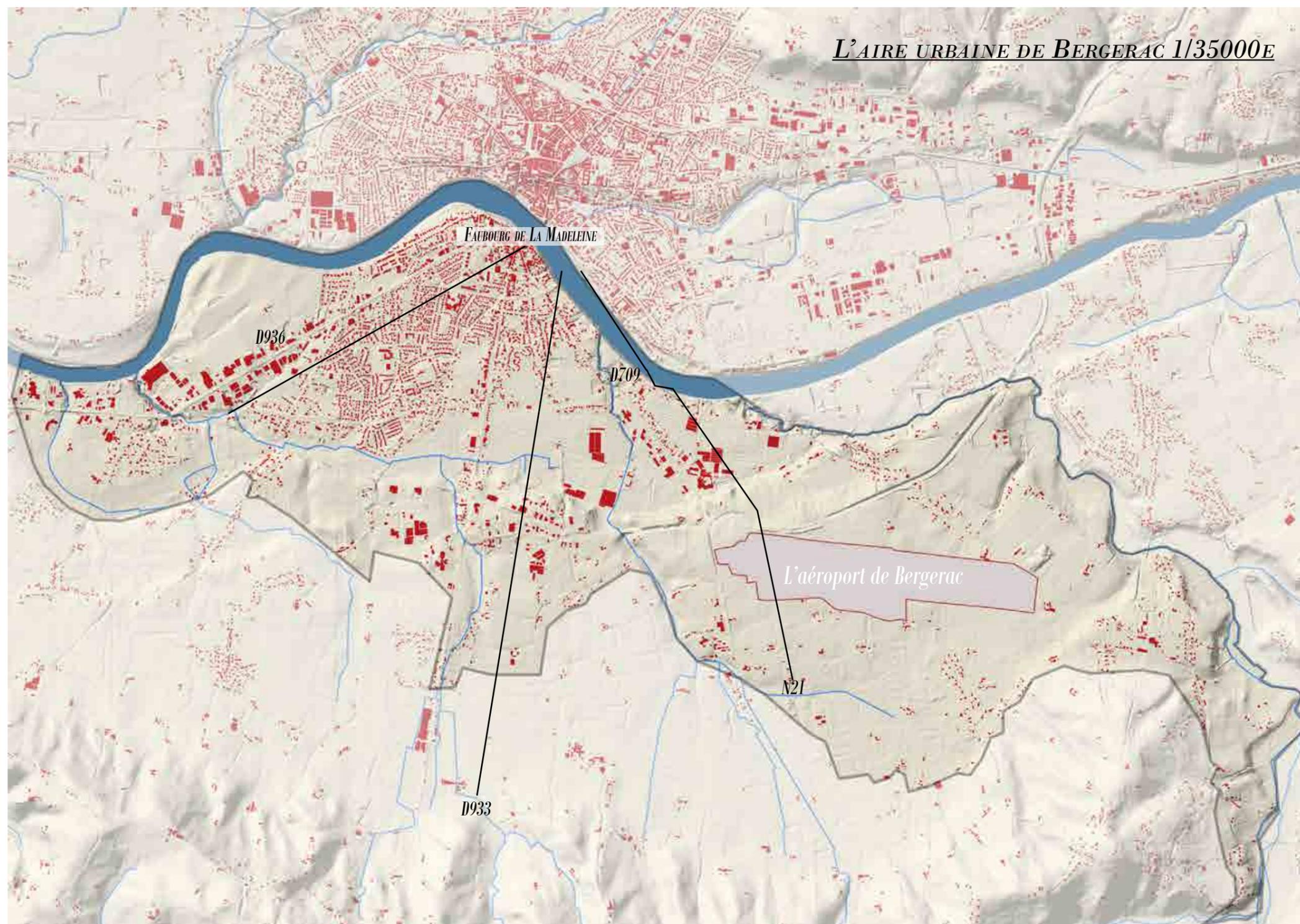
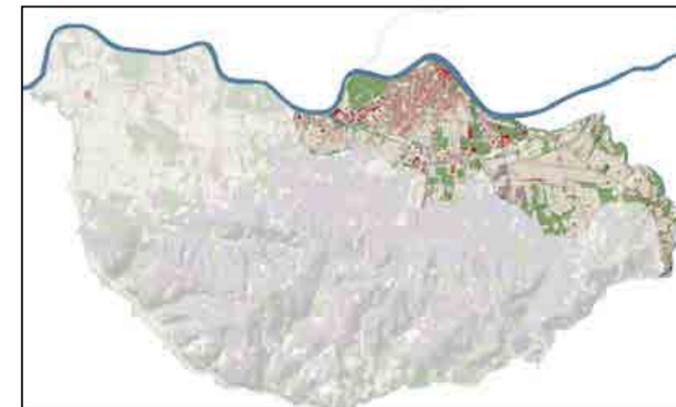
La ville de Bergerac s'est développée et étendue grâce aux commerces fluviaux permis par La Dordogne. L'export des tonneaux de vins du Bergeracois a entretenu une stabilité économique permettant de surmonter les crises qui traversèrent les vignobles, tel que le phylloxera. La ville s'est étendue sur la rive gauche de La Dordogne, grâce à son pont qui resta pendant longtemps le seul de la région permettant de joindre les 2 rives.

Débutant son étalement urbain par le faubourg de la Madeleine, Bergerac rive gauche se définit par sa zone commerciale et sa zone industrielle. Possédant un aéroport sur un nivellement régulier d'une superficie de 140 ha, les paysages autour de ce dernier se déclinent autour de strates buissonnantes, arborés et peu de constructions en périphérie.

Trois grands axes structurent l'étalement urbain dont un principal Nord-Sud, la D933 en direction des coteaux de Monbazillac.

Le long du premier axe de la D936, la zone commerciale de Bergerac «La Cavaille» associée avec la commune de Saint-Laurent-des-Vignes.

Entre les 2 routes départementales citées, des quartiers résidentiels se sont agencés et l'avancée de la ville s'est maintenu là où la vigne commence. De même entre la D933 et la D709/N21 qui amènent vers la zone industrielle de Bergerac et son aéroport.



IV.1. DÉCOMPOSITION DE BERGERAC RIVE GAUCHE : LE CŒUR ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL DU BERGERACOIS



Devantures commerciales de La Cavaille

La zone commerciale de Bergerac débute dans la commune de Saint-Laurent-des-Vignes et s'organise autour des routes départementales D936 et D936EI. Autour de ces axes alternent supermarchés, magasins, loisirs et restaurants. Un segment commercial s'allonge vers le pont de pierre de Bergerac. Très peu d'habitations sont encore présentes dans ce secteur, mais certaines subsistent encore au milieu d'une ribambelle de bâtiments commerciaux et du brouhaha incessant de La Cavaille.



Routes commerciales de La Cavaille

LA ZONE COMMERCIALE DE BERGERAC

Zone caractérisée par des habitations, la couronne urbaine de Bergerac rive gauche s'est développée depuis le faubourg de la Madeleine situé de l'autre côté du pont historique de Bergerac.

LA ZONE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE BERGERAC

La zone industrielle de Bergerac s'organise autour des axes des routes départementales D709, D19 et N21. Industries et ventes d'automobiles, le magasin Jardiland et la pépinière Desmartis. La zone industrielle et commerçante continue le long de la N21 dans la commune de Cours-de-Pile. Les axes bordés de ces commerces dirigent vers l'aéroport de Bergerac.



Pépinières Desmartis



L'aéroport de Bergerac

L'aéroport de Bergerac recouvre une importante surface de la partie est de l'aire urbaine de Bergerac. En se dirigeant vers le sud, de l'arboriculture de *Prunus* apparaît. En proie aux mêmes difficultés financières que la société Castang, ces exploitations associées à la société Prunidor se discernent par l'absence de filets de protection contre la grêle. Se mélangeant petit à petit avec les vignes, les parcelles arboricoles disparaissent pour les strictes exploitations viticoles qui recouvrent les coteaux et la plaine viticole.

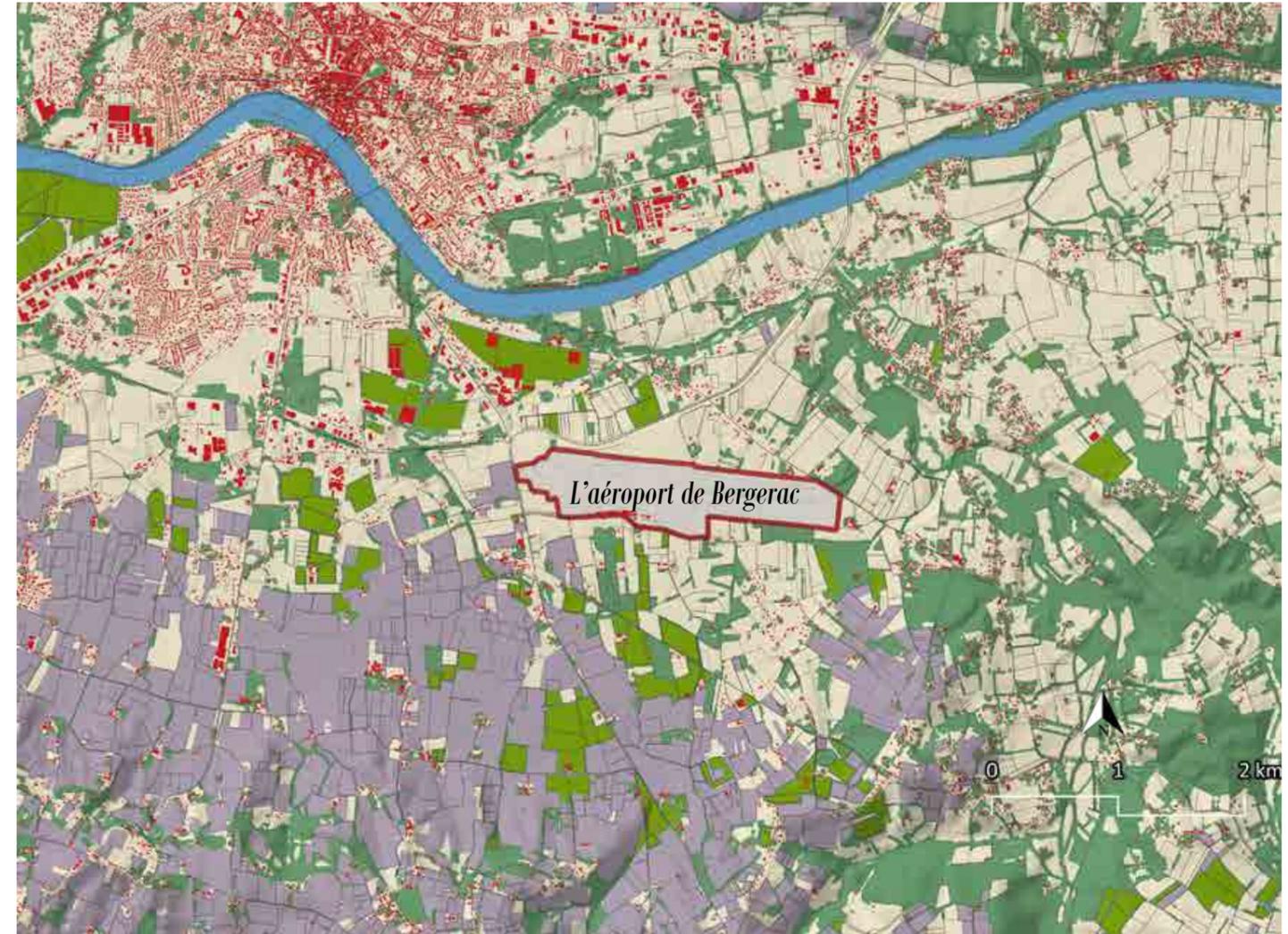
IV.2. L'AÉROPORT DE BERGERAC : LA PLAINE RURALE ARTIFICIALISÉE

L'aéroport de Bergerac a été créé à la fin des années 1930. D'une superficie de 140 hectares, il recouvre une grande surface du paysage. L'aéroport a été construit sur une surface plane dans la vallée afin d'accueillir au mieux les infrastructures destinées à recevoir les avions. Les larges perspectives apportées par la faible présence de végétation sur ce promontoire privent de formes et de matières les espaces au nord de l'aéroport. Par ailleurs, les larges horizons dégagés par les pistes et leurs alentours, ne permettent pas d'apprécier correctement l'horizon, dû à la présence des dispositifs de sécurité et de délimitations tels que le grillage, barbelé ou haute butte de terre. La présence de l'aéroport génère un vide au milieu de cette unité, à la frontière entre les paysages de La Conne et des coteaux. L'emprise de l'aéroport sur ce territoire dénué de l'espace, dont la traînée grisâtre du bitume est à peine discernable depuis ses alentours ; en observant en dehors de l'aéroport, de l'autre côté des grilles et barrières qui l'encadrent, un mince trait dessine la platitude d'un aéroport de campagne et délimite le passage de la zone industrielle à la zone agricole périurbaine.



Ci-dessus, le quai de débarquement d'un avion de ligne Transavia. Le petit personnel de l'aéroport s'active pour accueillir les passagers et récupérer leurs bagages.

Ci-dessous, les paysages des pistes de l'aéroport. Plat et désert, les coteaux Nord de la vallée de La Dordogne s'élève timidement au dessus du premier plan.



L'aéroport de Bergerac, vue aérienne de Bergerac



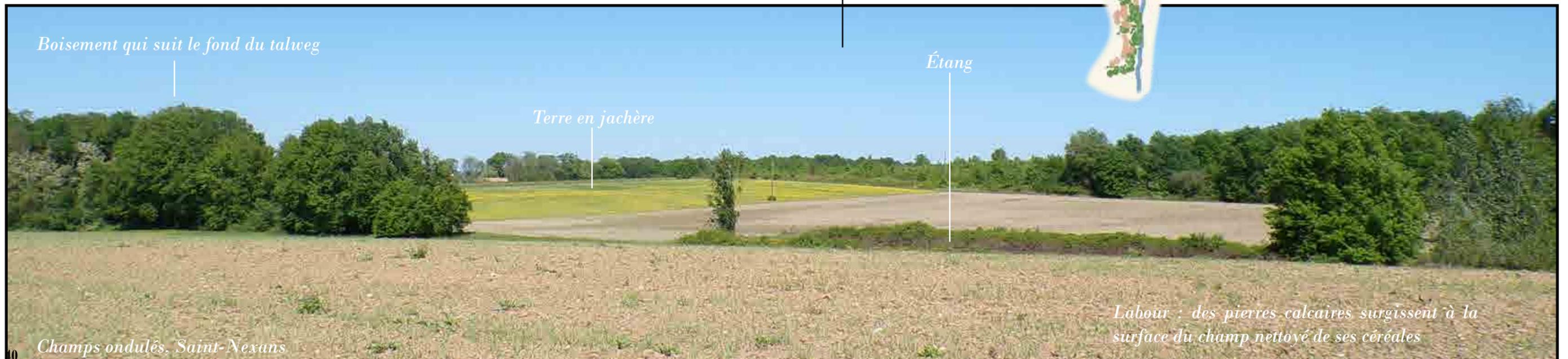
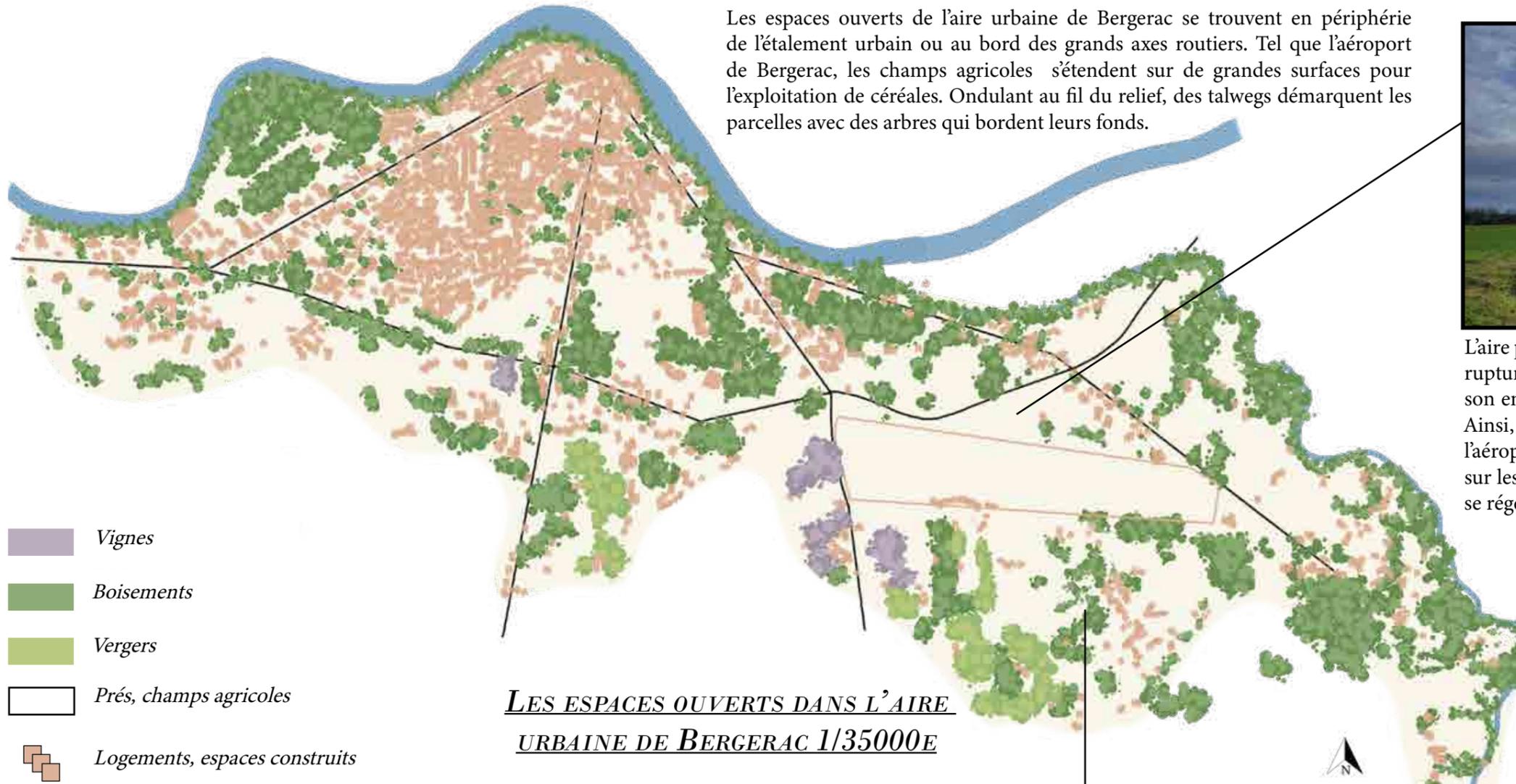
IV.3. L'AGRICULTURE PÉRI-URBAINE DE BERGERAC

IV.3.1. LES OUVERTURES DE LA PLAINE URBAINE

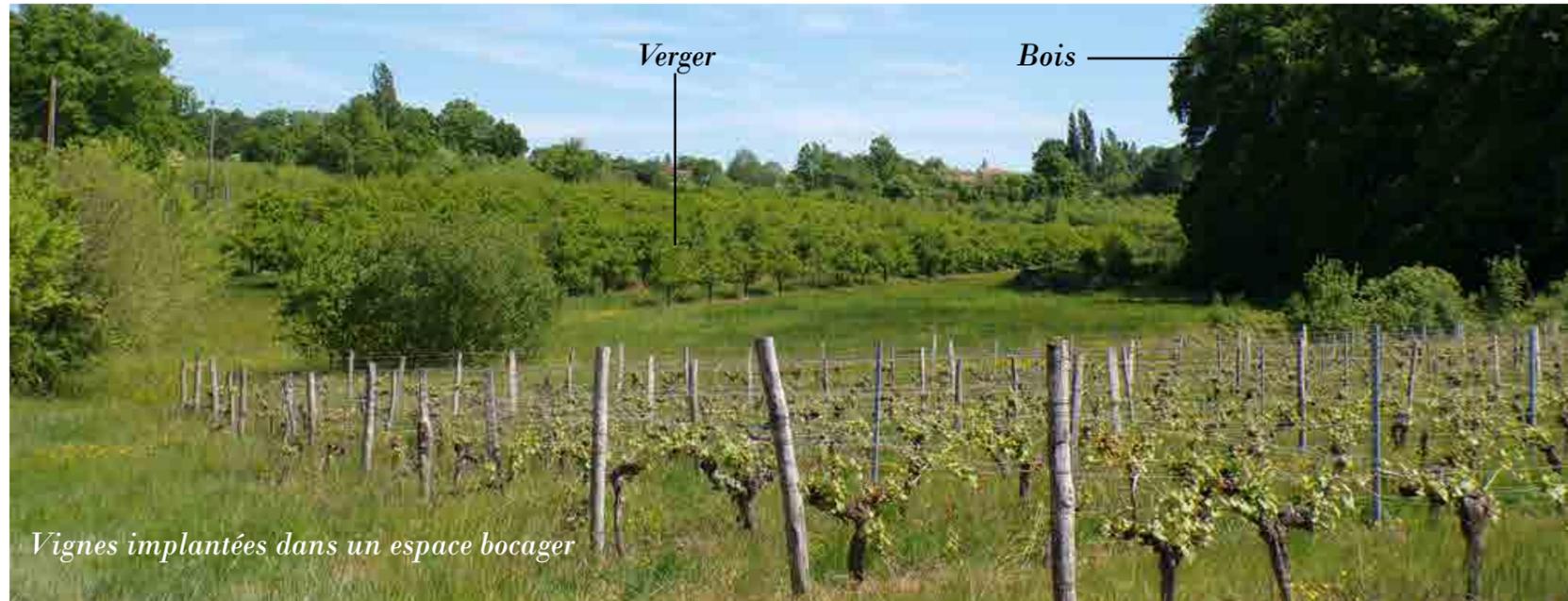
Les espaces ouverts de l'aire urbaine de Bergerac se trouvent en périphérie de l'étalement urbain ou au bord des grands axes routiers. Tel que l'aéroport de Bergerac, les champs agricoles s'étendent sur de grandes surfaces pour l'exploitation de céréales. Ondulant au fil du relief, des talwegs démarquent les parcelles avec des arbres qui bordent leurs fonds.



L'aire paysagère autour de l'aéroport de Bergerac provoque une rupture dans l'étalement urbain vers les coteaux. L'envergure de son emprise va au delà des frontières imposées par les grilles. Ainsi, l'agriculture péri-urbaine s'est maintenue autour de l'aéroport jusqu'à présent. Au sud de l'aéroport, des hameaux sur les hauts des collines agricoles éparpillées. Les boisements se régénèrent et de l'arboriculture de *prunus* apparaît.



IV.3.2. LES VERGERS PÉRI-URBAIN : UNE AGRICULTURE MENACÉE



A Saint-Nexans, de jeunes pieds de vignes font face à un verger de *Prunus*. La culture emblématique du Périgord Pourpre s'immisce dans les terres agricoles de la vallée où elles participent à la composition de la polyculture péri-urbaine. A la limite des coteaux et de l'unité de l'aire urbaine de Bergerac la vigne reste omniprésente dans le bergeracois. Des paysages plus diversifiés donnent des convergences de cultures et d'essences. Chaque pratique agricole de la vallée est observable sur cette limite : les champs (non visibles sur cette photo, mais une route à gauche du cliché les sépare), l'arboriculture et la viticulture.

Avec les vergers on retrouve de longues percées et lignes de vues dans le paysage. L'herbe fauchée est aussi désherbée aux pieds des arbres. Le jaunissement de l'herbe morte montre une utilisation conséquente de désherbant. La CAB qui est engagée dans le développement de son agriculture bio, n'a pas encore converti toute la vallée aux nobles pratiques de l'agriculture biologique. Les vergers de *Prunus* observés, montrent une totale négligence voir ignorance des principes d'agroforesterie : inter-rangs coupés ras, pas de plantation intercalaire et aucune présence d'ovins pour pâturer et gérer naturellement la tonte entre les rangs. Les difficultés que rencontre le milieu arboricole de la vallée de la Dordogne, obligent à travailler avec le moins de «contraintes» et avec des techniques simples et efficaces. Des évolutions sont envisageables avec la construction de politiques et initiatives locales adaptées qui pourraient se montrer plus avantageuses.

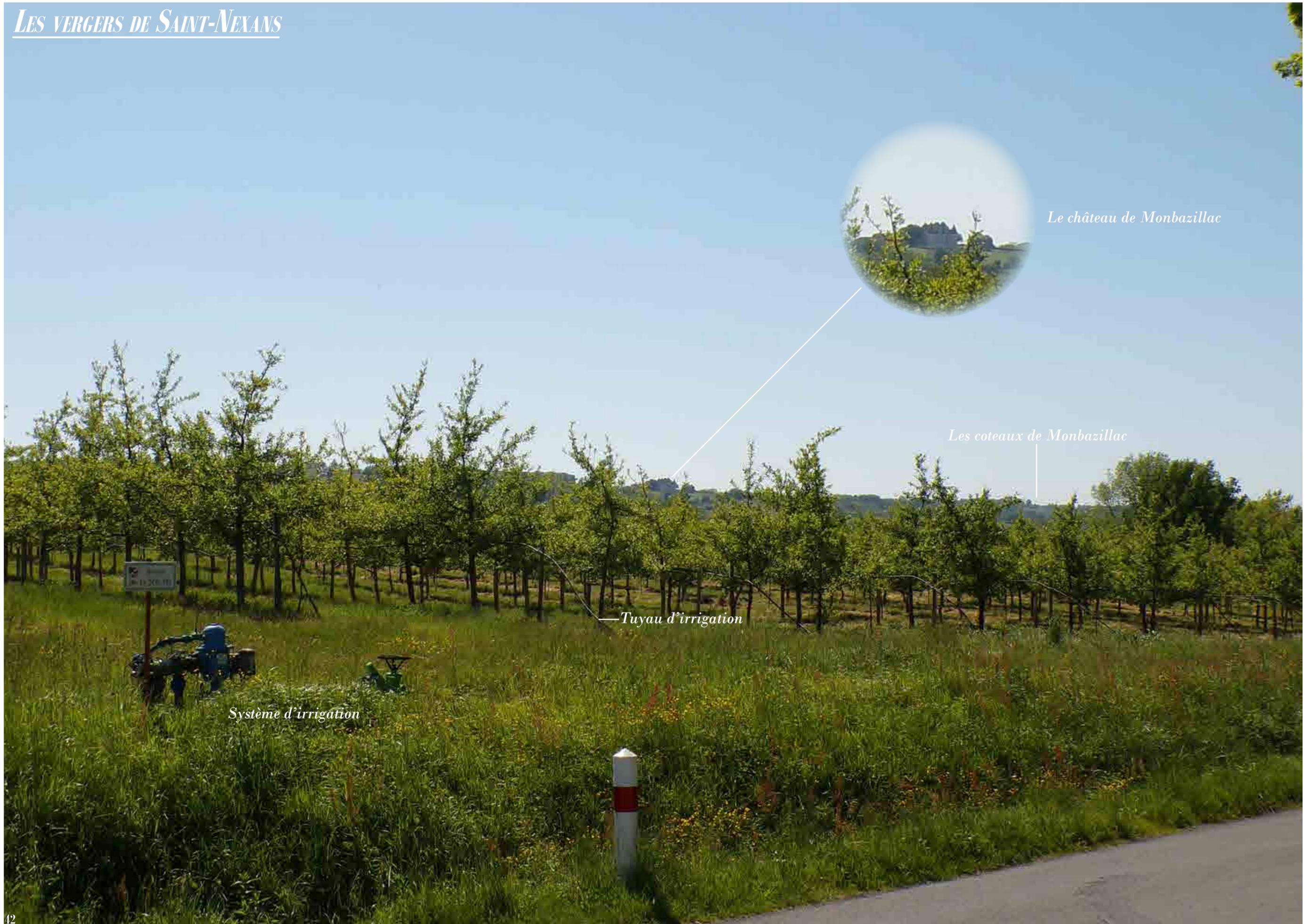


A la confluence de l'unité de l'aire urbaine de Bergerac et la plaine viticole, l'arboriculture de *Prunus* se mélange et fait face aux premières parcelles viticoles. Loin des vergers de Castang, les exploitants de ces parcelles sont associés à la société de transformation Prunidor.



Tout comme à Saint-Laurent-des-Vignes, l'arboriculture en périphérie de Bergerac est en déclin : cette parcelle elle aussi de *Prunus* comporte des arbres abîmés aux branches cassées. Cependant les rangs semblent suffisamment entretenus pour empêcher un enfrichement du terrain.

Verger à Bergerac, à la limite de Monbazillac.



Le château de Monbazillac

Les coteaux de Monbazillac

Tuyau d'irrigation

Système d'irrigation

IV.4. L'EAU

L'unité de l'aire urbaine de Bergerac est naturellement délimitée par La Dordogne. Ce fleuve a une importance fondamentale dans le fonctionnement des vignobles périgourdins et dans le développement de la pourriture noble des vignes de Monbazillac. En effet, la proximité de La Dordogne avec les vignobles génère une humidité atmosphérique permanente pour le terroir viticole, alimentant les ceps et les sols calcaires. La Dordogne a permis le développement économique de tout le Bergeracois et surtout son essor viticole par le commerce fluvial d'export des tonneaux de vins. Ce commerce d'export a favorisé le développement de la vigne dans le Périgord, transformant les paysages de polycultures en monocultures viticoles dans le Monbazillac (le plateau ondulé et les coteaux viticoles ainsi que la plaine viticole). Classé Natura 2000, La Dordogne conserve une ripisylve généreuse qui borde ses berges et recueille de nombreux cours d'eau dans ce territoire d'étude tel que La Conne.



Le cours d'eau de La Conne est un affluent de La Dordogne qui prend sa source en limite des communes de Faux-en-Périgord et Montaut au Sud (exclus du territoire de ce Mémoire). Donnant son nom à la commune de La Conne ce cours d'eau délimite le territoire et l'unité aire urbaine de Bergerac. Parcourue d'une ripisylve d'arbres et de taillis, La Conne traverse le territoire en passant parfois à l'intérieur des jardins des habitants.

B. L'AVÈNEMENT VITICOLE DU PLATEAU ONDULÉ ET L'ÉPANOUISSEMENT

BERGERACOIS

La viticulture a façonné depuis des siècles les paysages monbazillacois et bergeracois. Les facteurs de son expansion et de ses mutations, ont été provoqués par plusieurs crises et événements qui marquèrent les paysages par leur impact. Ainsi, cette étude se poursuivra sur les thématiques des crises viticoles et comment les paysages viticoles sont façonnés par les crises passées et celles de nos jours.

CHRONOLOGIE DE L'AVÈNEMENT DE LA VITICULTURE DANS LE MONBAZILLACOIS

ET LE BERGERACOIS

1080

- Construction de la chapelle sur le Mont-Bazailhac. Défrichage des forêts par les moines pour planter de la vigne.
- Les moines découvrent en délaissant la vigne le *Botrytis Cinera* qui donnera la pourriture noble aux raisins

1322

Délimitation du territoire de la vinée.

- Parcelles bourgeoises de Bergerac
- Exports et ventes des tonneaux de vins réservés aux vins en provenances du territoire de la vinée.

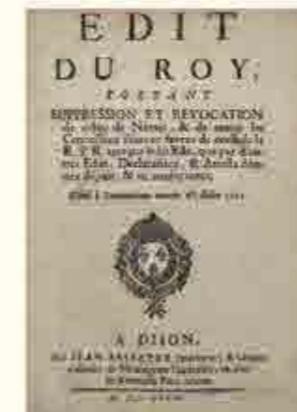
XVIe siècle

L'Angleterre est le principal acheteurs des vins du Bergeracois.

1685

Révocation de l'édit de Nantes :

- 40 000 protestants de la région s'exilent
- Exiles massifs vers la Hollande



1152



- Mariage d'Aliénor d'Aquitaine au roi d'Angleterre Henri II.
- Les terres d'Aquitaine devinrent anglaises
- Début du commerce des vins de Bergerac (maintenant terre anglaise) avec l'Angleterre

4 septembre 1495

Nouvelle délimitation de la vinée.

De nouvelles paroisses sont incluses notamment Monbazillac, Saint-Laurent-des-Vignes et Colombier.

1511

- Arrêté du parlement de Bordeaux : transport par mer, aux vins de Bergerac uniquement issu de la vinée
- **Plantation massive de la vigne**

1776

Edit d'avril 1776 sur la libre circulation des vins dans le royaume.

- Les privilèges accordés aux vignobles du territoire de la vinée prennent fin
- développement de la viticulture d'export

1895

Résurgence de la vigne grâce aux pépiniéristes Perdoux et le greffage des ceps français sur des portes-greffes américains immunisés.



1940

Création des AOC Bergerac et Monbazillac

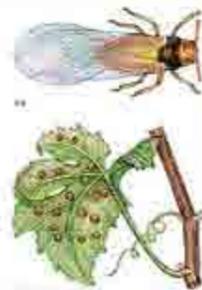
- cahiers des charges pour chaque appellation

1955-1975

Le remembrement

XVIIe siècle

Commerce florissant entre la Hollande et Monbazillac, suite à l'exil des protestants qui renforcent le lien entre les familles exilés et leurs parents viticulteurs en Monbazillac



1878-1885

Crise du phylloxera et du mildiou : destruction des vignes de Dordogne. Les vignobles sont ravagés par l'insecte.

XXe siècle

Développement de la monoculture de la vigne. Reconduite de la vigne et distinctions de 2 viticultures :

- la viticulture d'export avec les plants greffés
- la viticulture vivrière et de polyculture avec des hybrides et la polyculture en joualle

1940

Création de la Cave Coopérative de Monbazillac.

- regroupement des viticulteurs
- vinifications dans les chais de la coopérative



I. L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA VITICULTURE

L'apparition et le développement de la vigne dans le Bergeracois eurent lieu avec l'essor économique du vin et des commerces fluviaux permis par la Dordogne, vers Libourne puis Bordeaux. Le pays du Monbazillac était à l'origine couvert de forêts. C'est en 1080 suite à la création du monastère consacré à Saint-Martin, donné par son fondateur le chevalier et gouverneur Helie à l'abbaye Saint Florent de Saumur, avec de riches domaines. Parmi ces domaines figuraient le Mont-Bazailhac. Une chapelle y fut construite sous l'église Saint-Martin. Puis les moines entreprirent de défricher la forêt de la côte pour y cultiver la vigne.

La légende attribuerait à ces moines la découverte du *Botrytis cinera*, le champignon à l'origine de la pourriture noble qui fait la spécificité des raisins et donc des vins de Monbazillac. Trop occupés à d'autres tâches, ils auraient délaissés leurs vignes laissant la pourriture noble s'installer. Ainsi, ne souhaitant pas gâcher leurs récoltes tardives, ils auraient découvert les vertus de la surmaturation des raisins.

I.1. PREMIÈRES DÉLIMITATIONS : LE TERRITOIRE DE LA VINÉE AU XIV^E SIÈCLE

L'un des événements majeurs dans le développement économique du bergeracois et de sa notoriété, fut la délimitation du territoire de la "vinée". Ce territoire privilégiait un secteur défini du vignoble de Bergerac par l'article LXXV des Statuts et Coutumes de Bergerac.

La culture de la vigne n'était pas exclusivement dédiée au commerce et à l'export. La vigne s'inscrivait aussi dans l'agriculture vivrière des paysans de l'époque. Cependant, se sont les parcelles des bourgeois des environs de Bergerac qui bénéficient du privilège d'être dans la vinée, et qui étaient autorisés à exporter leurs vins.

Avec l'exportation florissante des vins vers l'Angleterre puis plus tard vers les Pays-Bas, des parcelles

entières étaient dédiées à la vigne. Ainsi, être dans le secteur du territoire de la vinée garantissait une prospérité économique car seuls les propriétaires inclus dans ce zonage pouvaient donc vendre et exporter leurs tonneaux. Par ailleurs, en 1511 c'est un arrêté du Parlement de Bordeaux qui ordonna le transport par mer au vin de Bergerac issu uniquement de la vinée. Ainsi autour de Bergerac, les villes et villages étaient totalement exclus de ce commerce à l'exportation. S'ensuivit alors une plantation massive de vignes dans le bergeracois.

Le 4 septembre 1495 le Parlement de Bordeaux redéfinit la délimitation de la vinée en incluant de nouvelles paroisses.

Au cours du XVI^e siècle, l'Angleterre est alors le principal acheteur des vins du Bergeracois.

En 1152, Aliénor d'Aquitaine répudiée par le roi de France Louis VII, se remaria avec Henri II Plantagenêt futur roi d'Angleterre. Conservant ses possessions, l'Aquitaine devint terre anglaise et le commerce des vins de Bergerac vers l'Angleterre débuta.

Dès 1209, la ville de Bergerac posséda un pont sur La Dordogne qui fut le seul de la vallée pendant plusieurs siècles. Devenant le passage obligé du commerce aquitain, le port jouera un rôle primordial dans le développement du vignoble bergeracois, faisant de Bergerac un port fluvial très important.

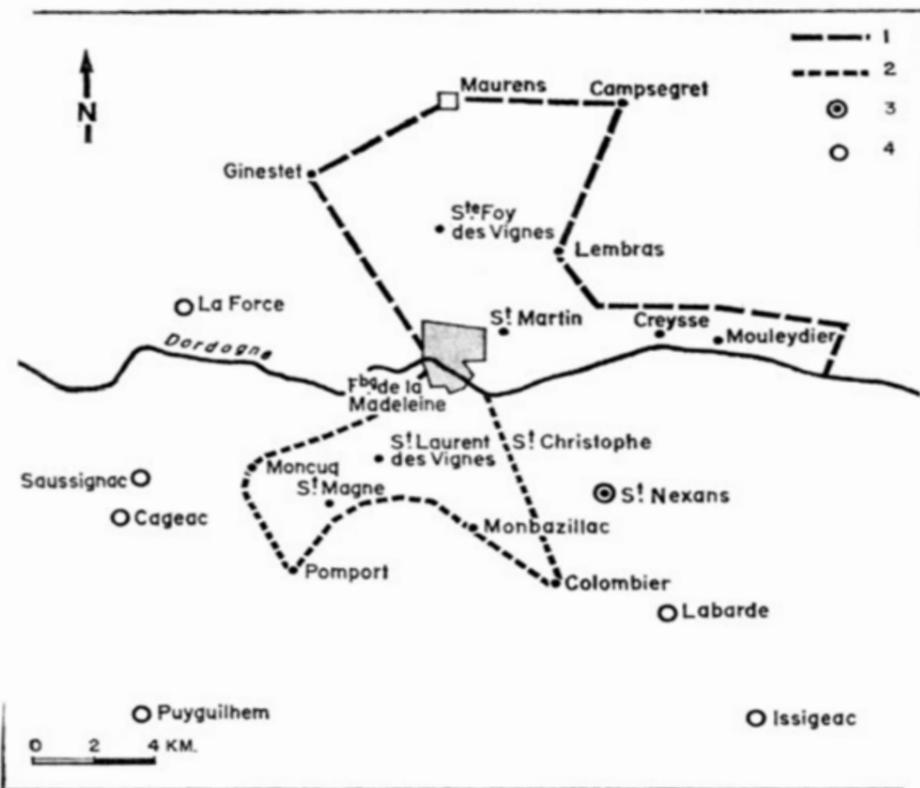
En 1254, Henri III accorda des privilèges et des droits aux habitants comme s'assembler en municipalité et en les exemptant de certaines taxes sur le vin et la libre expédition vers le port de Libourne des vins, sans entrave de la part des concurrents bordelais.

I.2. BERGERAC AU XVII^E SIÈCLE

Bergerac au XVII^e siècle est une cité prospère par son commerce d'export des tonneaux de vins, provenant des vignobles du bergeracois. La Dordogne, permet d'emmenner les tonneaux de vins, vers Libourne, Bordeaux et à la mer avant d'exporter ces derniers vers l'Angleterre et les Pays-Bas.

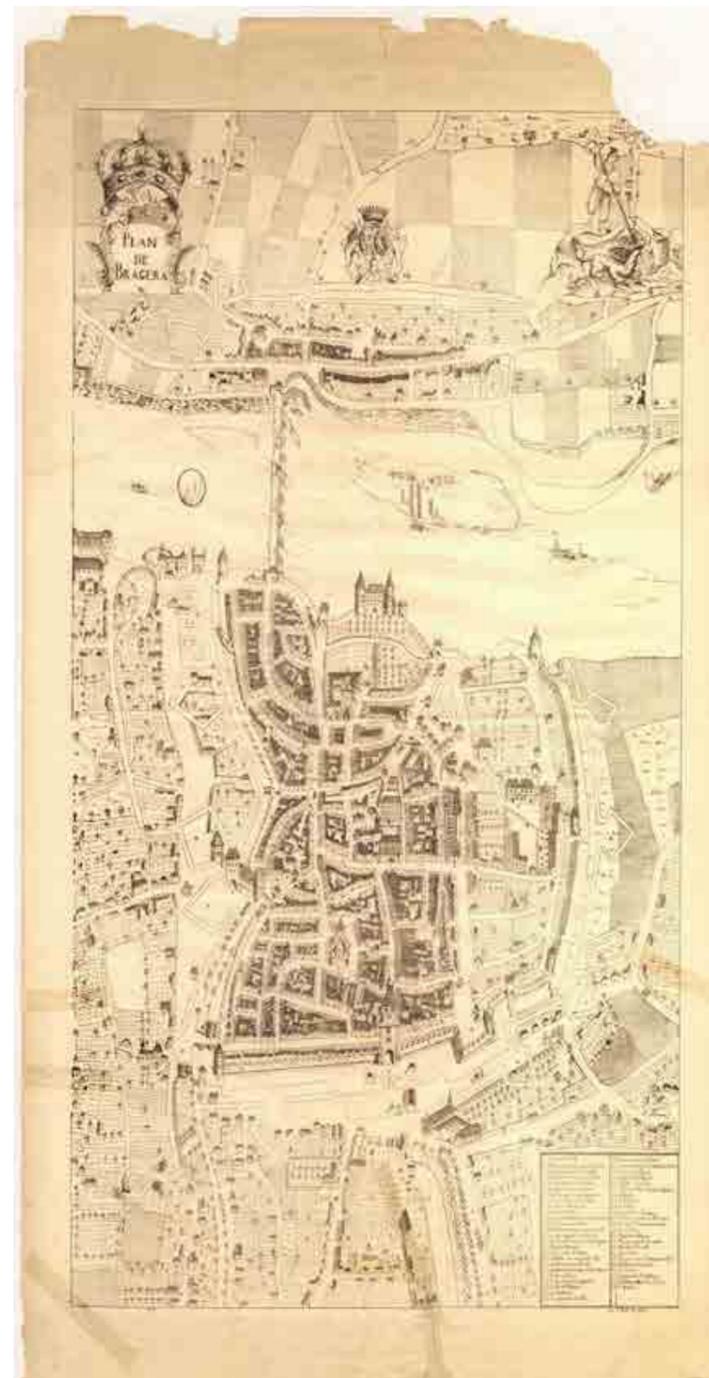
La rive gauche de Bergerac est bien moins étendue que la cité. Bordée par des champs agricoles, un mélange de vignes, près et champs composent les paysages de la plaine en direction du plateau de Monbazillac. Une polyculture intégrant la vigne perdure avec l'essor économique du bergeracois. Les bourgeois de la région propriétaire de parcelles agricoles faisaient partie de la délimitation du territoire de la «vinée». Ce zonage de la vinée crée un monopole du commerce du vin. En effet, développer pour les bourgeois, seuls les propriétaires de parcelles viticoles compris dans le secteur de la vinée, pouvaient exporter et vendre leurs vins.

Les petites parcelles de vignes des paysans, ne faisait partie que d'une agriculture vivrière car le territoire de la vinée, ne leur permettait pas de participer à la dynamique économique impulsée par ce zonage.



1. Limite de la vinée avant 1495
2. Extension de la vinée en 1495
3. Paroisse associée à la vinée en 1495

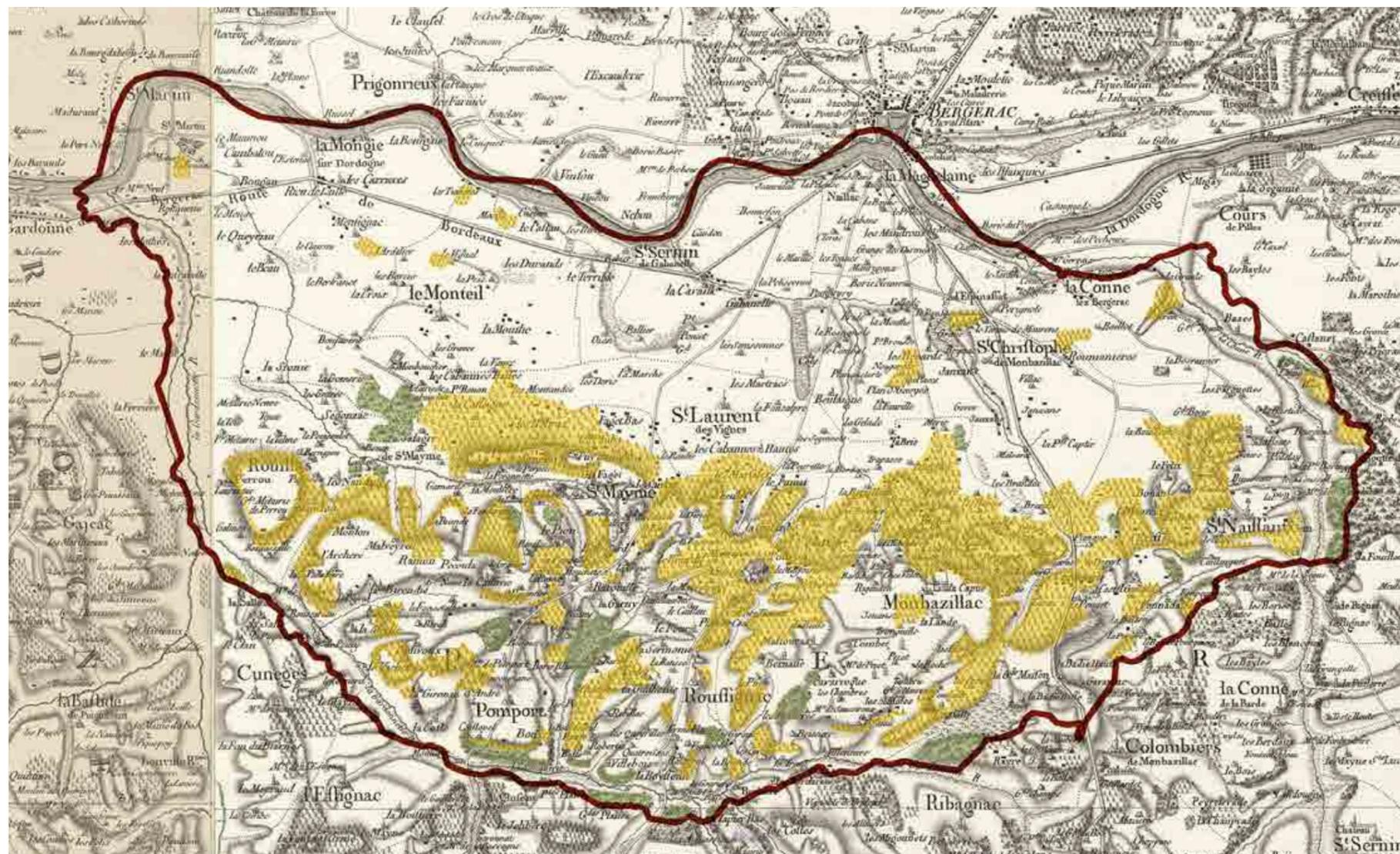
Carte de délimitation du territoire de la vinée. Laboratoire Recherche Historique-Bordeaux



Plan de la ville de Bergerac au XVII^e siècle

III. L'essor viticole du BERGERACOIS ET DU MONBAZILLAC

Lors de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, quarante mille protestants de la région préférèrent s'exiler. Beaucoup se réfugièrent en Hollande permettant un mouvement d'émigration facilité par l'important trafic industriel et commercial qui existait déjà entre des exportateurs de vins bergeracois et de la Hollande. Les gens du Pays-Bas appréciaient les vins de Monbazillac : ainsi, l'arrivée des protestants en Hollande renforça le lien avec le commerce des vins de Monbazillac, car le pays abritait les propriétaires émigrés qui avaient gardé des relations avec leurs parents du Périgord ; cette émigration amplifia le commerce déjà forgé des vins de Monbazillac. Alors au XVIIe siècle, c'est un florissant commerce entre la Hollande et Monbazillac qui prospéra.

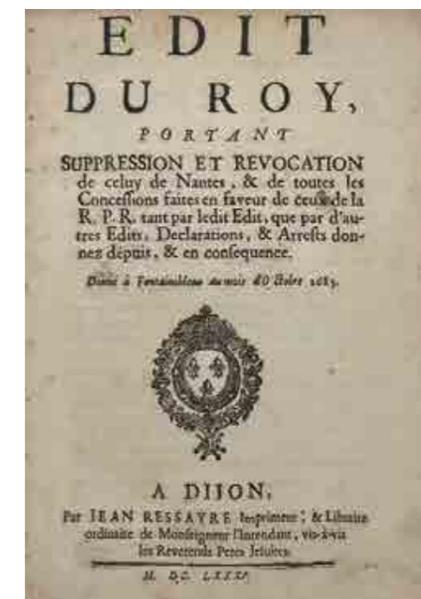


Assemblage des cartes de Belleyme 1785 de Saint-Foy-la-Grande et Bergerac

 Vignes  Boisements

Le Monbazillac connaît une époque prospère dans le commerce de l'export de ses vins. L'Édit d'avril 1776 sur la libre circulation des vins, mettant fin aux privilèges des territoires de la vinée permet d'étendre le commerce des vins non plus seulement aux bourgeois, mais à n'importe quel propriétaire de parcelle de vignes.

A la fin du XVIIIe siècle la majorité des vignobles s'étendent sur les coteaux du plateau de Monbazillac et débutent leurs expansions vers la plaine. A l'intérieur du plateau la polyculture est encore majoritaire : les vignes sont organisées sur les flancs de vallons et les champs céréaliers sont situés sur le haut des plateaux, où des moulins sont agencés çà et là, témoins de l'agriculture céréalière de l'époque.



Edit de Nantes de 1685



Le commerce fluvial de la ville de Bergerac en 1856

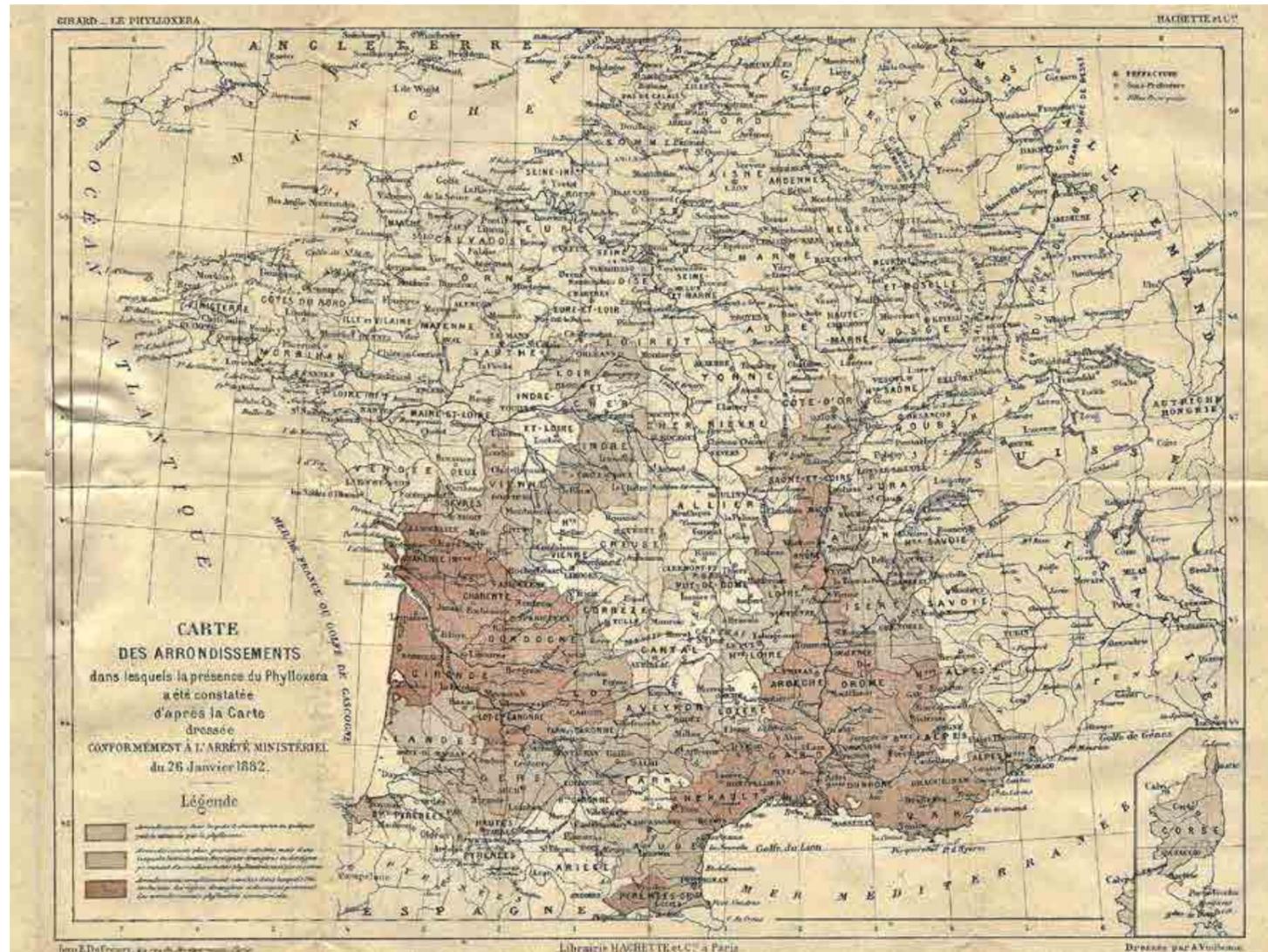
Axe majeur et moteur de l'essor économique du Bergeracois, La Dordogne est traversée par de nombreux navires de commerces. L'export des tonneaux de vins du bergeracois était réalisé par des navires spécifiques : les gabares.

La rive droite sur le bourg de Bergerac, révèle les activités de transport sur les quais de la ville. On remarquera au premier plan le faubourg de la Madeleine qui se développa autour de l'axe principal du pont de pierre de la ville.

III. LA CRISE DU PHYLLOXERA

En 1878 la région viticole du bergeracois fût touchée par la plus grande crise de son histoire : la crise du phylloxera. Le phylloxera est un puceron qui s'installe dans les racines des vignes et dans leurs feuillages. L'attaque foudroyante de ce puceron ravagea les vignobles français particulièrement du sud. Le bergeracois non-épargné par la catastrophe perdit la quasi totalité de ses vignes.

Paysages de désolation et écroulement économique de la région, les vignobles détruits doivent leurs saluts aux pépiniéristes Perdoux en Dordogne qui greffèrent les ceps français sur des portes-greffes américains résistants aux pucerons. La vigne réapparaîtra et la résurgence des vignobles débutera en 1895.



Carte de France sur l'attaque du Phylloxera le 26 janvier 1882



100. — Bergerac (Dordogne). — Etablissements Perdoux. — Plantation des Greffes de vignes.

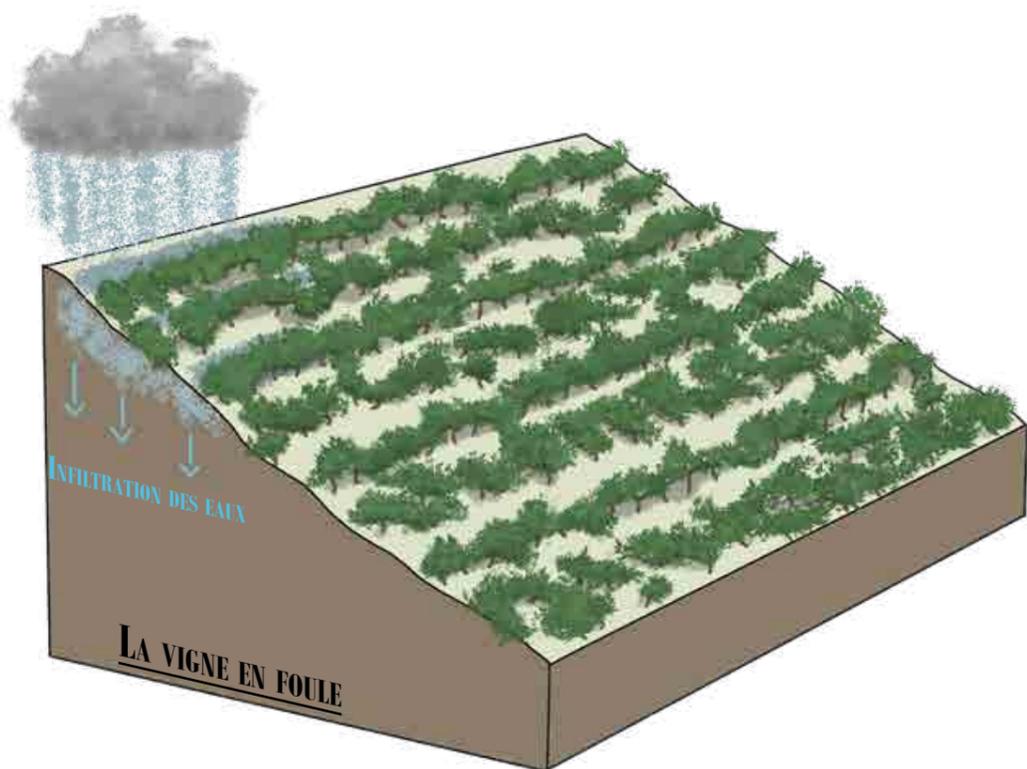


Le Phylloxera, Dessin Masako Taëron - Archives Larousse

IV. ÉPREUVES DU TEMPS ET RENOUVEAU DE LA VITICULTURE BERGERACOISE

IV.1. LA TENUE DE LA VIGNE

Le cataclysme viticole provoqué par le Phylloxera passé, s'ensuivit d'autres crises qui remodelèrent les vignobles et les paysages du Bergeracois, engendrant la modification de la conduite de la vigne. Ces dernières ont été replantées en rangs remplaçant la précédente plantation en foules. Cette ancienne disposition possédait une plus grande densité de pieds de vignes par hectares (50 000 à 60 000 en moyenne). Replantées en rangs à la suite du phylloxera, la densité était de 10 000 pieds par hectares (1m sur 1m). Les autres catastrophes que connurent les vignobles sont notamment une crise viticole en 1907, la Guerre Mondiale de 1914 à 1918 et la Seconde Guerre mondiale qui ont été de rudes époques économiques pour les vins du Monbazillac et du Bergeracois. Lorsque ces tempêtes passèrent, une dernière survint : les gelées de 1956 à 1959. Tous ces événements ont conduit au remodellement de la vigne, une transformation des formes et du paysage viticoles du Bergeracois.

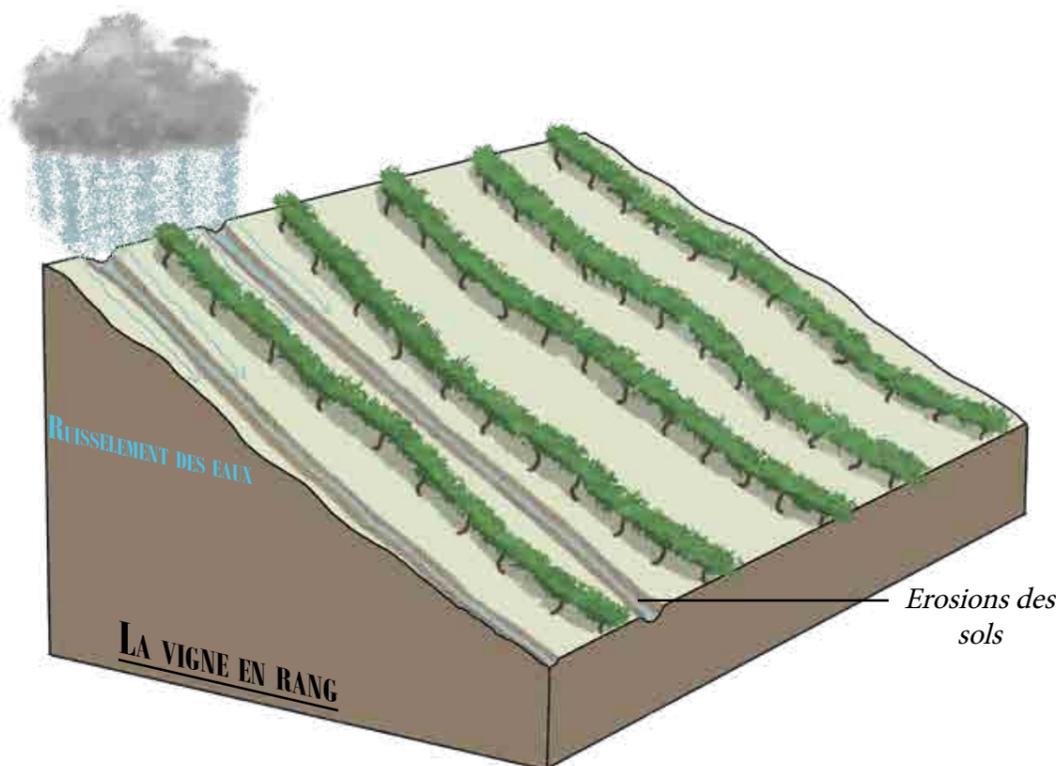


La tenue de la vigne a radicalement évolué après les crises traversées. En premier lieu suite à la crise du phylloxera, les vignobles furent replantés avec une densité moins importante passant de 50 000-60 000 pieds/ha à 10 000 pieds/ha en moyenne, et plantés en rangs.

L'ancienne conduite de la vigne en foule agençait les pieds avec une densité plus importante et des plantations plus archaïques (mais pas insensées). En effet, les pieds n'étaient pas comme on pourrait le penser plantés de manières déstructurées en favorisant la densité. Les pieds étaient plantés en rangs eux aussi mais c'est le provignage et le bouturage qui provoquaient ce désordre apparent.

Ensuite, les vignes étaient plantées parallèles à la pente permettant une meilleure infiltration de l'eau dans le sols grâce aux pieds, et évitaient l'érosion des sols avec un ruissellement plus faible le long des pentes.

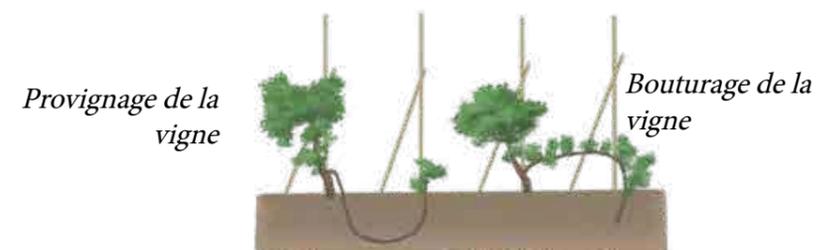
Ainsi du temps du cheval, les pieds de vignes étaient plantés horizontalement pour épouser le contour des coteaux et des vallons.



Après le Phylloxera le premier changement majeure dans la physionomie de la vigne a été la plantation en rangs. La vigne en tenue basse à l'époque a évolué vers une tenue haute après les gelées de 1956 à 1959. Fort de l'expérience de vignobles plus nordiques, les vignobles bergeracois furent replantés en vignes hautes. Les vigneron avaient constaté que la vigne haute était moins sensible aux gelées de printemps car le froid est moins vif au-dessus de 50-60 cm du sol.

Une densité plus faible et des espaces entre les rangs plus importants sont construits avec une vigne haute et large induite par la mécanisation de l'agriculture et l'apparition des tracteurs plus gros que les chevaux, qui imposait de nouvelles contraintes.

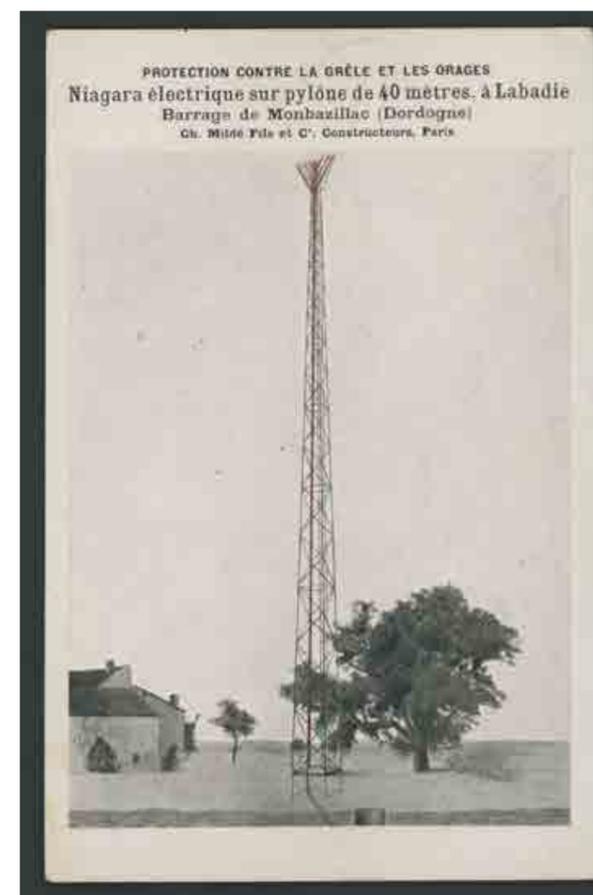
La vigne maintenant replantée en rang et dans le sens de la pente, favorise le ruissellement des eaux et ainsi l'érosion des coteaux, vallons dépourvus d'une végétation dense avec l'arrivée notamment du désherbage chimique.



Les premiers équipements de luttés contre les intempéries et les événements climatiques tel que la grêle et les orages furent l'installation de niagaras électriques.

L'évolution et les découvertes de l'époque sur l'électricité statique, inspirèrent la création de ces pylônes installés dans les vignobles. Leurs fonctions étaient de décharger l'atmosphère en électricité pour éviter les grêles et les orages qui causent d'important dégâts sur les vignes et leurs raisins. Peu/pas efficaces, ils ont rapidement été abandonnés (après 1950).

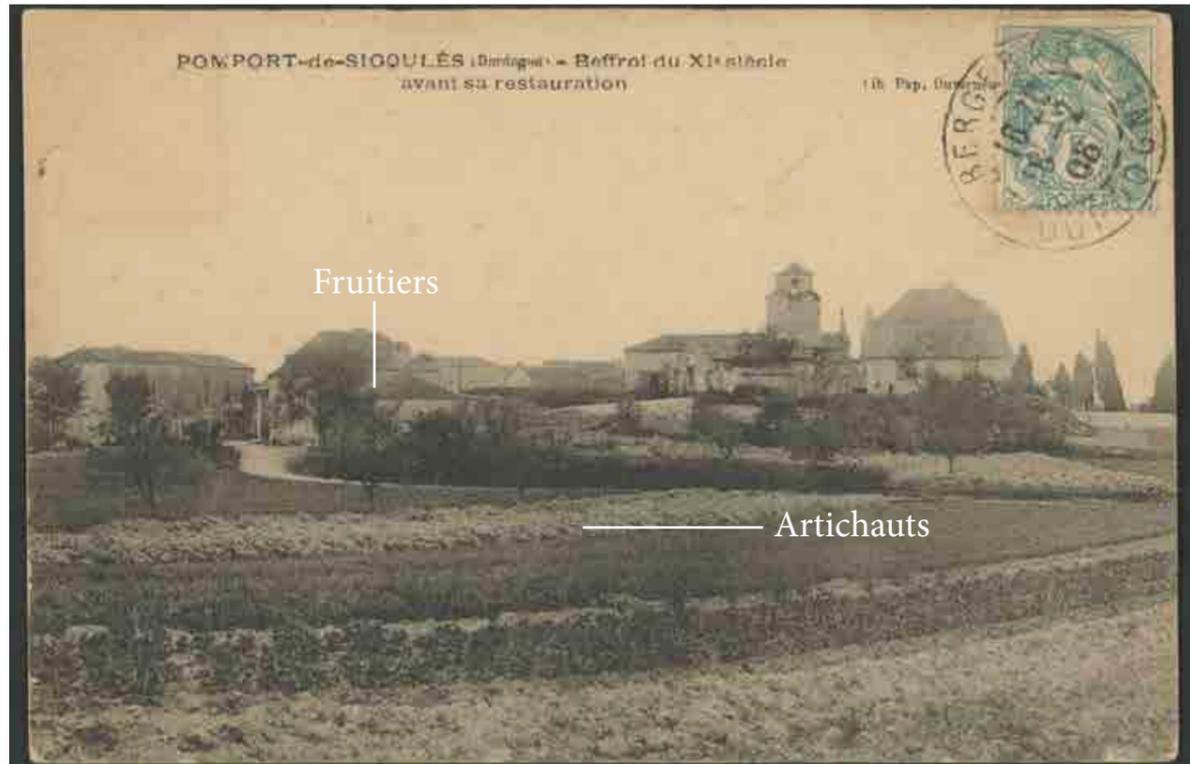
Aujourd'hui d'autres installations de lutte contre le temps, notamment contre le gel, ont été installées dans les vignobles tel que les tours à vent.



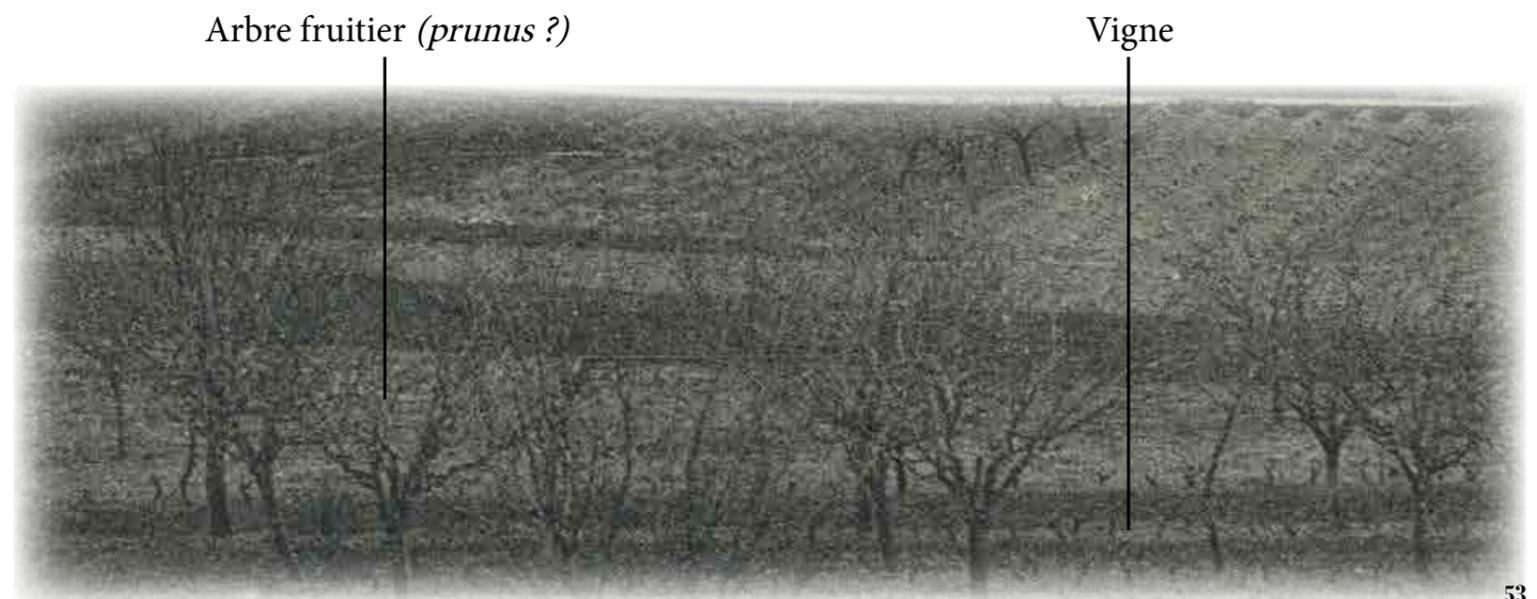
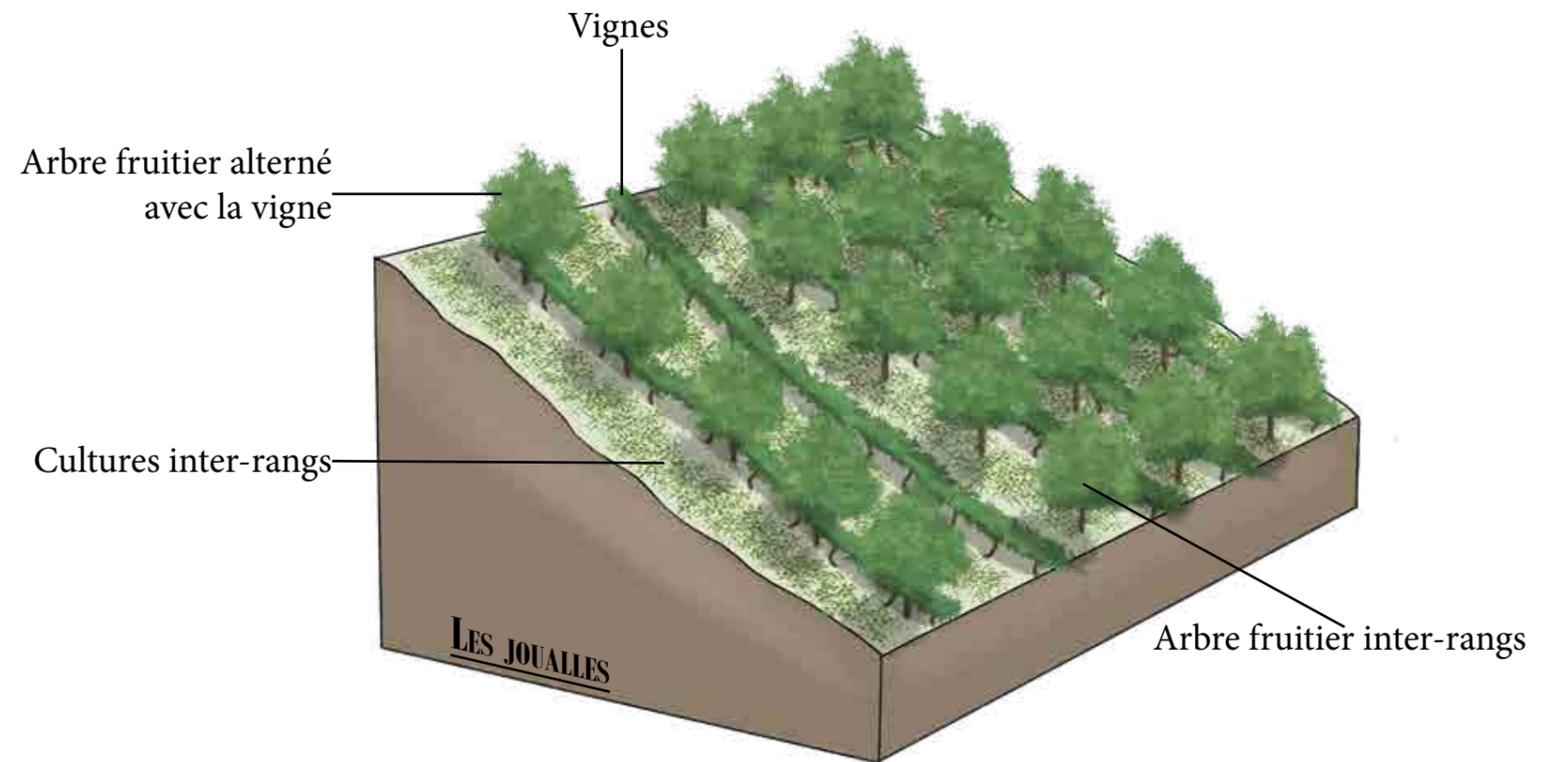
IV.2. LES TYPES DE VITICULTURES

Au XXe siècle, après la crise du phylloxera deux types de viticultures se distinguèrent avec la résurgence des vignobles du bergeracois et l'accroissement des parcelles viticoles pour le commerce d'export du vin : tout d'abord celle des plants greffés pour les vignobles de qualités tels que Bergerac et Monbazillac destinées au commerce et l'export des tonneaux de vins. Puis le second type de viticulture est celle des plants hybrides pour le vin de boisson des fermes de polycultures et d'agriculture vivrière : les joualles. Culture aujourd'hui (quasiment) disparue du Bergeracois et dans le Monbazillac, les joualles étaient cultivées en polyculture : céréales, plantes fourragères ou vergers associés à la vigne. Ce type de culture est dit coopératif car il y a un soutien mutuel entre les cultures des parcelles. Réduisant l'effort des agriculteurs et l'usage des phytosanitaires, les joualles préservaient la biodiversité. Une bonne humidité est ainsi maintenue et contribue au contrôle des parasites sans recourir à des produits phytosanitaires. Dans ce système agricole, le sol est naturellement enrichi par l'apport d'engrais vert. Les arbres complantés dans les joualles apportaient une importante fertilité aux sols grâce notamment aux mycorhize des racines qui favorisent le développement des cultures entre les rangées. D'un point de vue mécanique, la constitution des joualles permettaient un meilleur maintien des sols notamment dans les pentes. Les joualles se sont petit à petit effacées du paysage avec la monoculture de la vigne, le regroupement des parcelles agricoles et l'essor économique des vignobles. Supprimées au profit du rendement, de l'optimisation/maximisation des surfaces de production et de la mécanisation de l'agriculture, les petites joualles des polycultures vivrières disparurent petit à petit pour laisser place à la monoculture viticole et aux passages d'engins.

(Ci-contre) La ville de Pomport était encore dans les années 50 une commune où la polyculture vivrière était associée aux vignes sous formes de joualles. Dans le livre *Monbazillac Hosanna de Topaze* d'Armand Got (1949), l'auteur écrit que Pomport est une commune où «ses artichauts sont aussi renommées que ses fruits». De nos jours la ville de Pomport est cernée par la monoculture viticole mais elle resta pendant longtemps une ville renommée pour sa polyculture vivrière et ses joualles.



Pomport, photographies des archives départementales de Dordogne



V. LA RÉGRESSION DU COMMERCE FLUVIAL

La Dordogne constitue le facteur de développement du Bergeracois le plus impactant dans son histoire. La ville de Bergerac qui s'est construite autour de la rivière lui a permis de construire un quai où les gabarres emmenaient les tonneaux de vins pour l'export vers l'Angleterre et la Hollande. Ce commerce fluvial développa la ville, son économie et les vignobles bergeracois. Vers la fin du XIXe siècle, l'utilisation de La Dordogne pour les commerces fluviaux en Dordogne, régressa avec l'apparition des chemins de fer. La ligne de chemin de fer Libourne-Bergerac arriva le 20 décembre 1875 et le reste du département s'équipa jusqu'au début du XXe siècle de chemins de fers. Plus rapide et permettant de transporter plus de marchandises, les lignes de chemins de fers devinrent privilégiées par rapport aux gabarres de La Dordogne.

ÉVOLUTION DU TRAFIC À LA DESCENTE SUR LA HAUTE DORDOGNE DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE :

La Loi du 9 juillet 1836 attribuant à la régie des contributions indirectes la délivrance des laissez-passer de navigation, permet d'avoir une idée précise du trafic fluvial de la Haute Dordogne dans la deuxième moitié du XIXe siècle :

De **1858 à 1867, 4009 bateaux** soit 401/an

De **1868 à 1877, 1961 bateaux** soit 196/an

De **1878 à 1887, 773 bateaux** soit 77/an

De **1888 à 1897, 970 bateaux** soit 94/an

A partir de 1867, une forte décroissance du nombre de passage de bateaux s'enclenche. La crise du phylloxera qui débuta en 1864, et se déclara dès 1878 dans le Bergeracois engagea l'abandon du commerce fluvial, en baisse depuis la création des lignes de chemin de fer dans le département

D'autres produits du trafic à la descente circulaient sur les fleuves de la Dordogne par les gabares. En effet, une étude portant sur le trafic de descente passant devant Tuilières en 1836, situait avant la ville de Bergerac, révélait que le commerce du bois représentait 69% du tonnage. Les plus gros chargement étaient composés de bois de merrain destinés à la tonnellerie et la carrassonne ou échalas qui sont des piquets de châtaigniers destinés à servir de tuteurs aux pieds des vignes. Le commerce fluvial sur La Dordogne était principalement en lien avec l'activité viticole de la basse Dordogne et de Gironde (Saint-Emilion, Bordeaux...). Le secteur viticole était moteur du commerce fluvial ; après le commerce du bois, d'autres marchandises composent les chargements des gabarres, comme le vin, compris dans les 31% restant du commerce fluvial. La décadence du commerce fluvial révélées par les données de 1858 à 1897 est provoquée par les crises viticoles de Dordogne et de Gironde. Le nord de La Dordogne (Périgord Vert) possédait (et possède encore) de nombreuses forêts comprenant des châtaigniers pour les piquets et fournissant le merrain issu d'autres essences. Le commerce du bois par voie fluvial est généré par le secteur viticole, qui pendant la crise du phylloxera, ne demandait plus à être fournis en bois. Lorsque les échanges reprirent à la fin de la crise, les lignes de chemin de fers se développèrent et ont été favorisées à la place des gabarres.



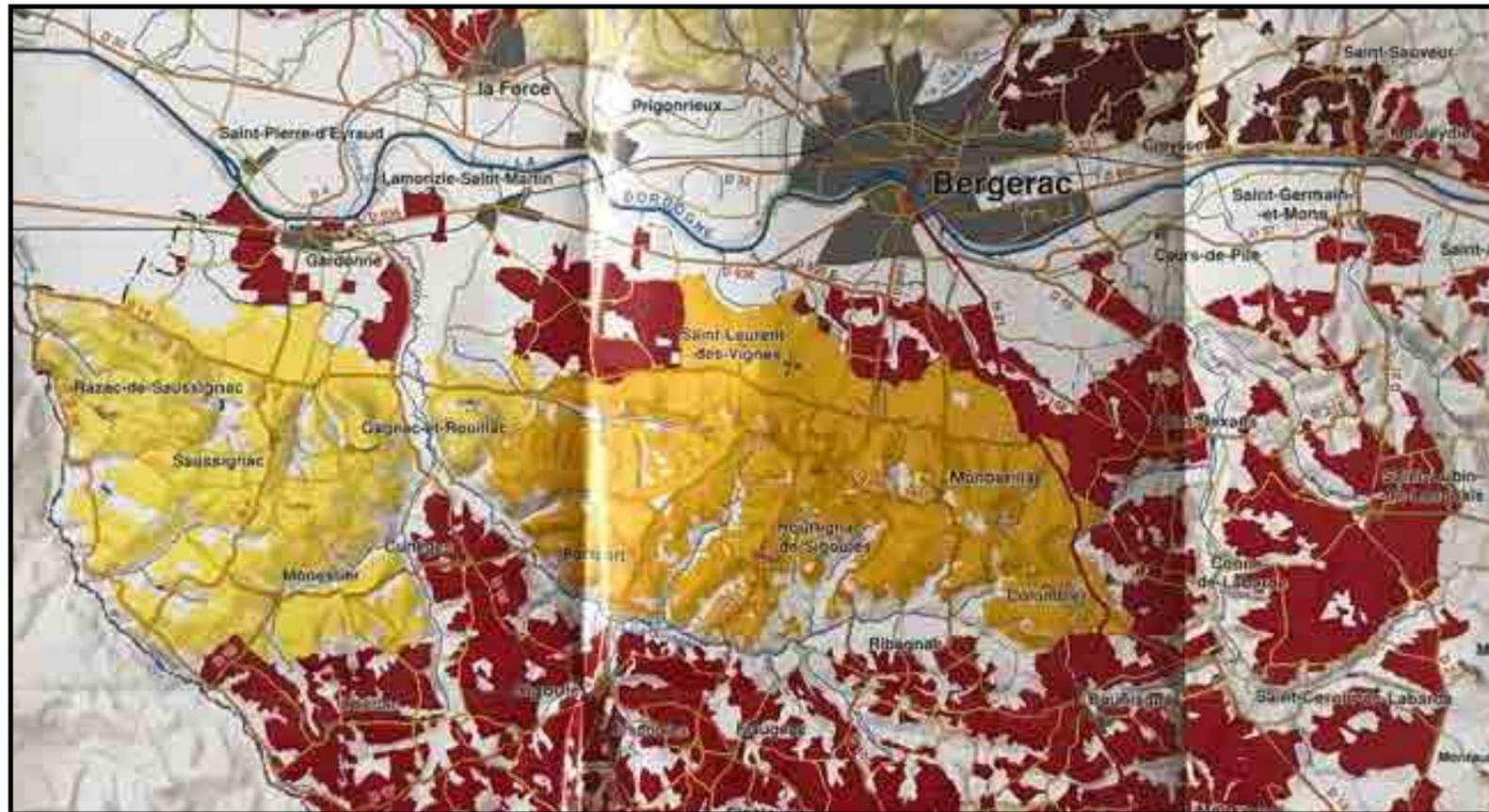
Les quais de Bergerac en 1915, Archives départementales de Dordogne



Les quais de Bergerac vers 1900. Source inconnu

VI. LE DÉVELOPPEMENT VITICOLE POST PHYLLOXERA

VI.1. LES AOC BERGERAC ET MONBAZILLAC



Depuis la crise du Phylloxera, la réapparition des vignobles, la labellisation des vins de Bergerac et de Monbazillac vint avec l'arrivée des fraudes des vins. Avec les crises qui frappèrent les vignobles, des faux vins de Monbazillac et de Bergerac se mirent à circuler, et pour faire face à cette problématique, les AOC Bergerac et Monbazillac furent créées. La création des AOC est associée à des cahiers des charges spécifiques à chaque appellation. Lorsqu'ils ont été émis, ces cahiers des charges indiquent précisément les céps à utiliser, la conduite de la vigne, la période de vendange, etc. Pour que les vins puissent conserver l'appellation Bergerac ou Monbazillac ces cahiers se doivent d'être respectés pour des vignes bergeracoises de renommée et de qualité.



Plans et légendes IGN dans l'ouvrage «Bergerac et ses vins» (cf biblio). Echelle erronée.

VI.2. LA CAVE COOPÉRATIVE DE MONBAZILLAC

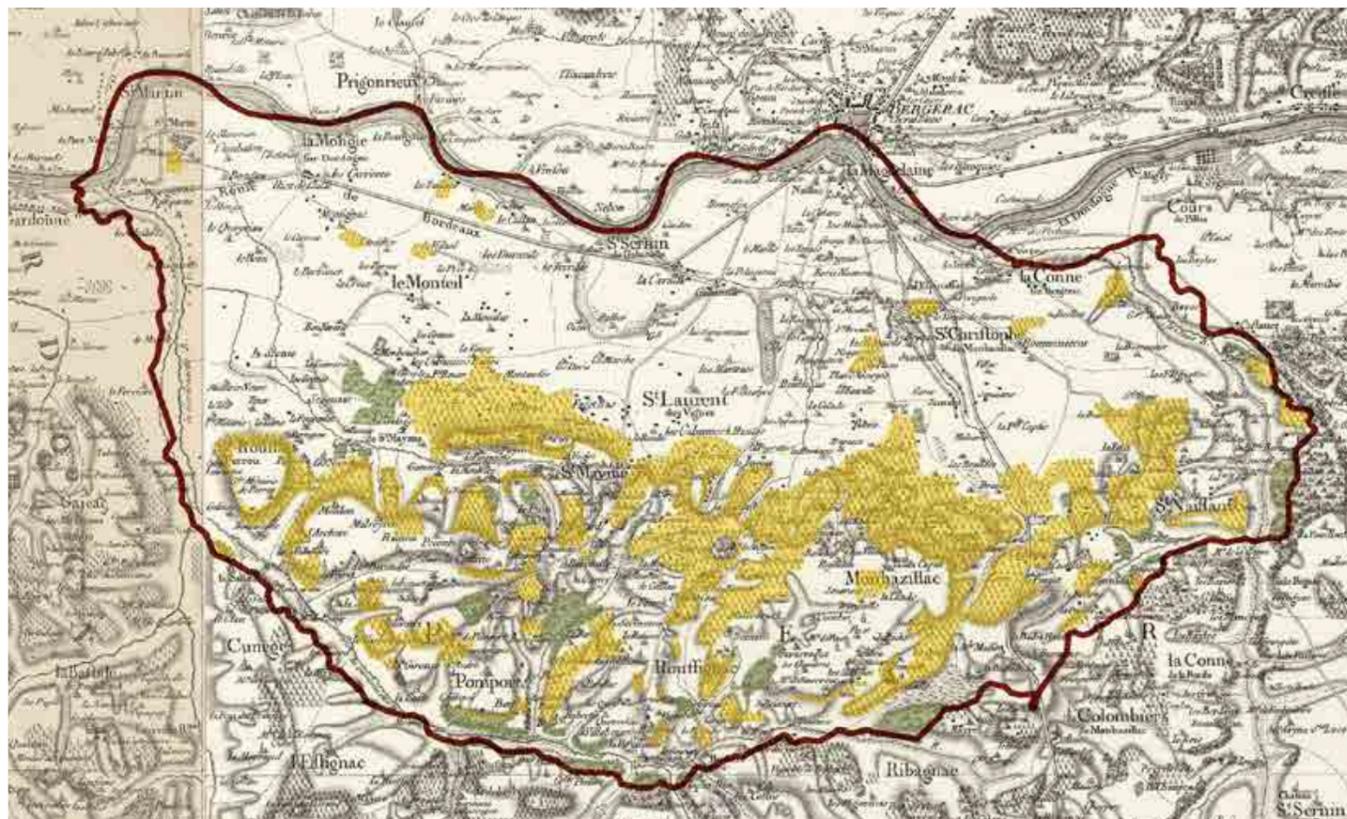


Face à la rudesse économique de la viticulture des vignes du Monbazillac, de nombreux viticulteurs trop dépourvus de moyens personnels, se sont unis pour fonder la cave coopérative de Monbazillac en 1940. Continuant de cultiver leur vignoble, les vigneron confient leur vendange à un organisme supérieurement outillé et spécialisé pour traiter les récoltes, vinifier le raisin et le garder dans les meilleures conditions. La cave coopérative commença à fonctionner dès 1943 accueillant les charrettes et les camions qui apportent les raisins dans les douilles. En 1960, la cave coopérative de Monbazillac rachète le château et entame des travaux de rénovations. Faisant du château la vitrine des vins de la coopérative, il deviendra l'emblème de la région et des vignobles.



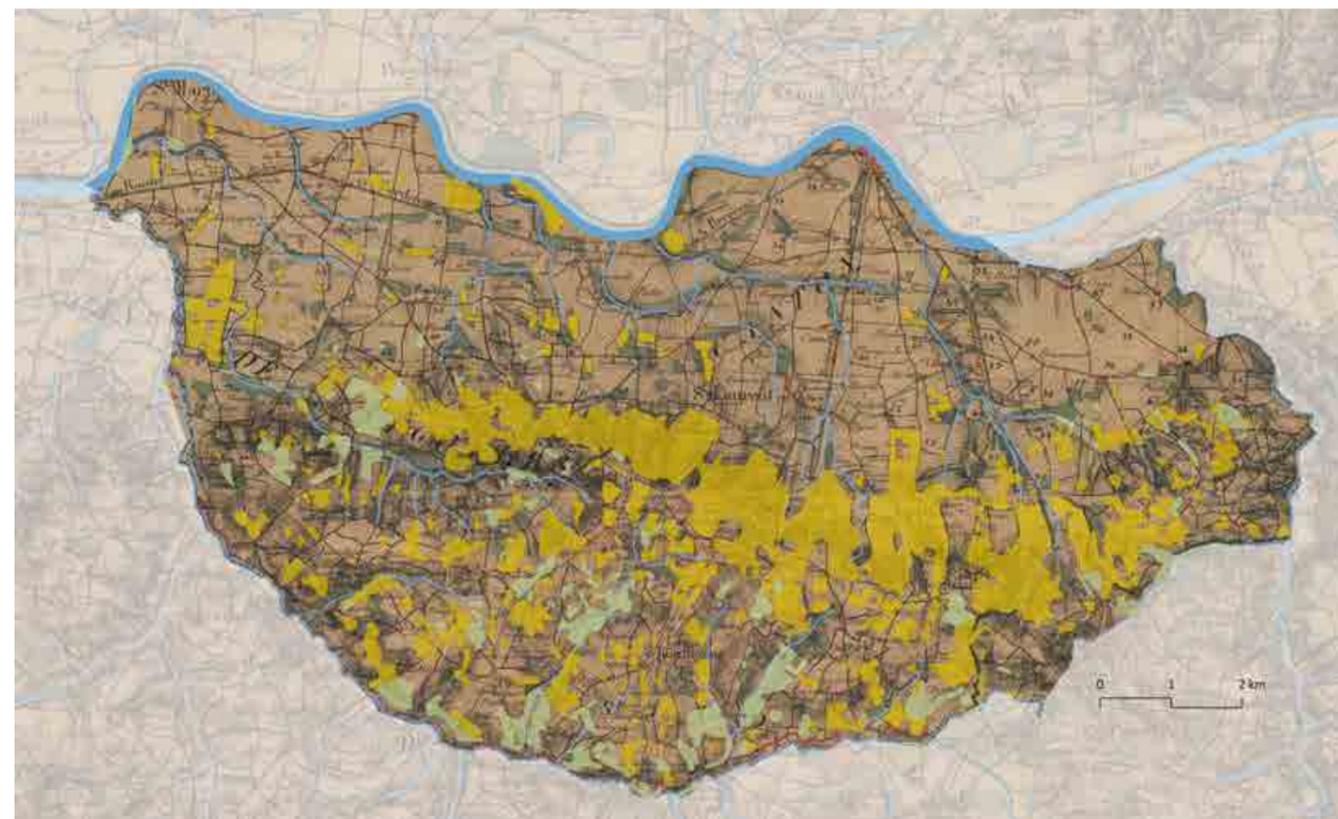
Les douilles étaient déposées dans les charrettes ou les camions depuis un quai à vendange avec l'aide d'une grue, située aux carrefours routiers des vignobles.

VII. L'EXPANSION DE LA VIGNE DEPUIS LE XVIII^E SIÈCLES



Assemblage des cartes de Belleyme 1785 de Saint-Foy-la-Grande et Bergerac

 Vignes



Carte de l'état major 1860

 Boisements



Carte BD Topo 2024

Depuis le XVIII^e siècle la vigne a poursuivi sa progression sur le plateau. Majoritairement étendue sur les coteaux au XVIII^e siècle, la carte de l'état major de 1860 montre des vignes encore principalement réparties sur les coteaux. Au sein du plateau ondulé, la vigne a remonté les coteaux et des parcelles viticoles éparses se détachent. Très diffus dans le plateau ondulé, la polyculture se maintient avec un mélange de vignes, champs, prairies et boisements. Ces derniers se sont épaissis ou sont apparus dans une mosaïque agricole encore observable. Les affluents de La Gardonnette s'habillent avec quelques ripisylves et des prairies pour le pâturage les accompagnent. En effet, les espaces de pâtures sont organisés dans les fonds de vallons et à proximité des cours d'eau, pour apporter fraîcheur aux bêtes qui peuvent s'abreuver et se rafraîchir, surtout en été. Par ailleurs, la productivité de l'herbe est plus importante sur des terrains restant frais lors des saisons de végétation, donc bénéfique pour les bêtes.

Enfin, la plaine agricole du bergeracois conservent ses multiples parcelles en polyculture. La vigne s'immisce peu à peu dans ces terres, mais les plus petites parcelles témoignent encore d'exploitation viticole vivrière.

De nos jours la vigne recouvre toute l'étendue du plateau ondulé et des coteaux. La polyculture et les champs ont été remplacés par de nombreuses parcelles viticoles. Les vignes sont descendues des coteaux pour s'étaler dans la plaine agricole, s'appropriant les derniers reliefs que n'a pas pu acquérir le développement urbain de Bergerac. Les boisements du plateau se sont maintenus et leurs formes ont évolué. Les affluents de La Gardonnette sont accompagnés de ripisylves plus marquées par des boisements mais sans un fort épaississement de leurs masses. Au nord-ouest, la commune de Lamonzie-Saint-Martin a préservé sa polyculture et ses champs. A l'est de Lamonzie, la commune de Saint-Laurent-des-Vignes a correctement hérité de son nom, par le développement des grandes étendues viticoles qui façonnent ses paysages.

VIII. LE REMEMBREMENT

Au milieu du XX^e siècle, une opération foncière de remembrement débuta partout en France. Cette opération vise à transformer un parcellaire morcelé pour faciliter la motorisation de l'agriculture (tracteur par exemple). La grande période des remembrements en France correspond à l'accélération de la modernisation de l'agriculture entre 1955 et 1975. La plaine agricole du Bergeracois a été reconfigurée pour répondre à la dynamique du remembrement. Paysage peu boisé, la plaine agricole se caractérisait par un morcellement parcellaire laniéré qui recouvrait l'étendue de la plaine de la vallée de La Dordogne. Une mosaïque agricole est regroupée par le remembrement et les opérations groupées d'aménagement foncier créées par décret en 1970. Regroupant localement les agriculteurs souhaitant intervenir ensemble sur le foncier pour répondre aux modifications des structures foncières et aux conséquences de l'exode rural.

ZOOM SUR LA COMMUNE DE LAMONZIE-SAINT-MARTIN DE 1950 À NOS JOURS

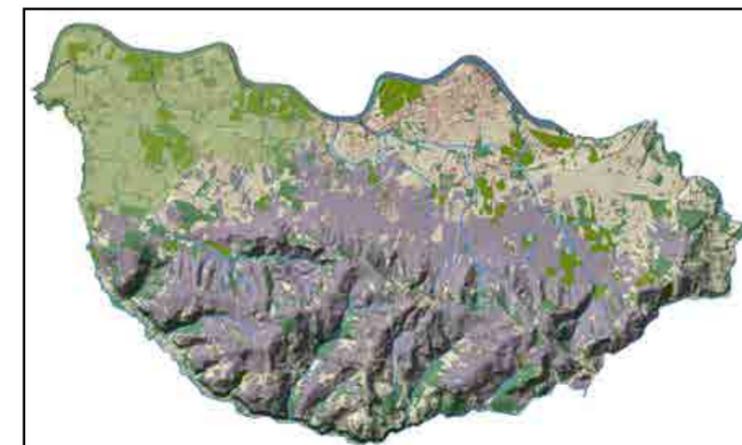


1950

Un morcellement parcellaire étendu sur toute la plaine de La Dordogne. Les rares boisements dessinent les affluents de La Dordogne, dont La Gardonnette. Quelques recompositions foncières apparaissent, débutant la dynamique du remembrement, avec des parcelles plus grandes et moins dispersées. Le développement urbain est peu prononcé dans un territoire rural faiblement influencé par la couronne urbaine de Bergerac.

AUJOURD'HUI

Recomposé, le parcellaire morcelé a évolué vers des champs plus grands regroupant les parcelles laniérées du milieu du XX^e siècle. Les deux principaux axes routiers amenant vers Bergerac ont généré une densification urbaine de la commune. Les vergers et surtout ceux de Castang s'étendent sur plusieurs hectares, apparus au cours du remembrement. Des masses boisées sont apparues, notamment par la plantation de peupleraies. Enfin, des vignes s'immiscent vers la basse plaine agricole, répandues depuis les coteaux.

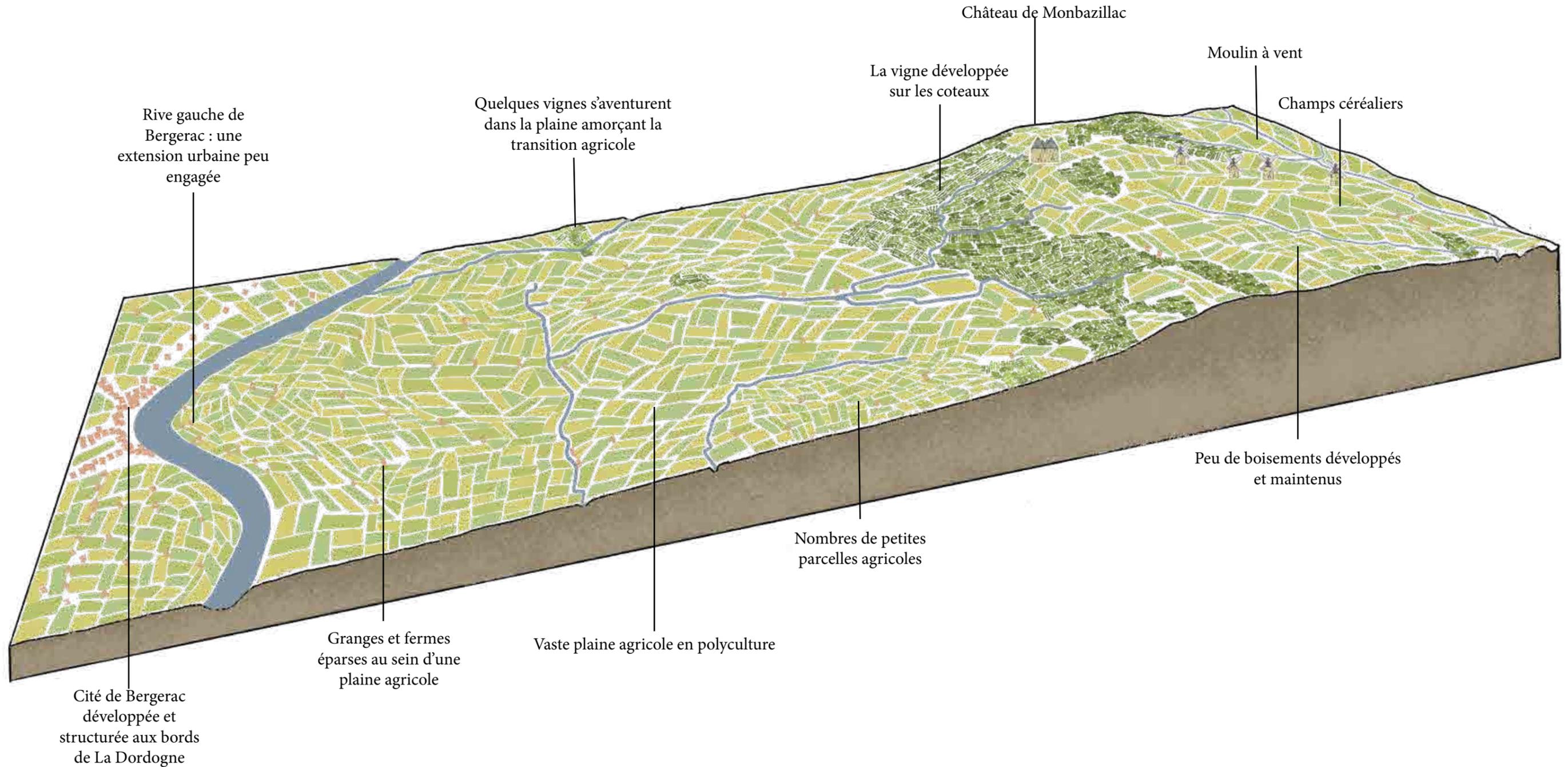


Photographie aérienne de la plaine agricole, centrée sur la commune de Lamonzie-Saint-Martin, 1945

La Vallée de la Dordogne est recouverte par des champs. Profils laniérés, une élégante mosaïque parcellaire se dessine. Les affluents de La Dordogne traverse la mosaïque agricole tel des artères marquées par leurs ripisylves. La Dordogne est dépourvue de celle qui la borde de nos jours et de longues bandes de plages prolongent les berges de La Dordogne. Les masses boisées sont insignifiantes au sein de ces étendues morcelées.

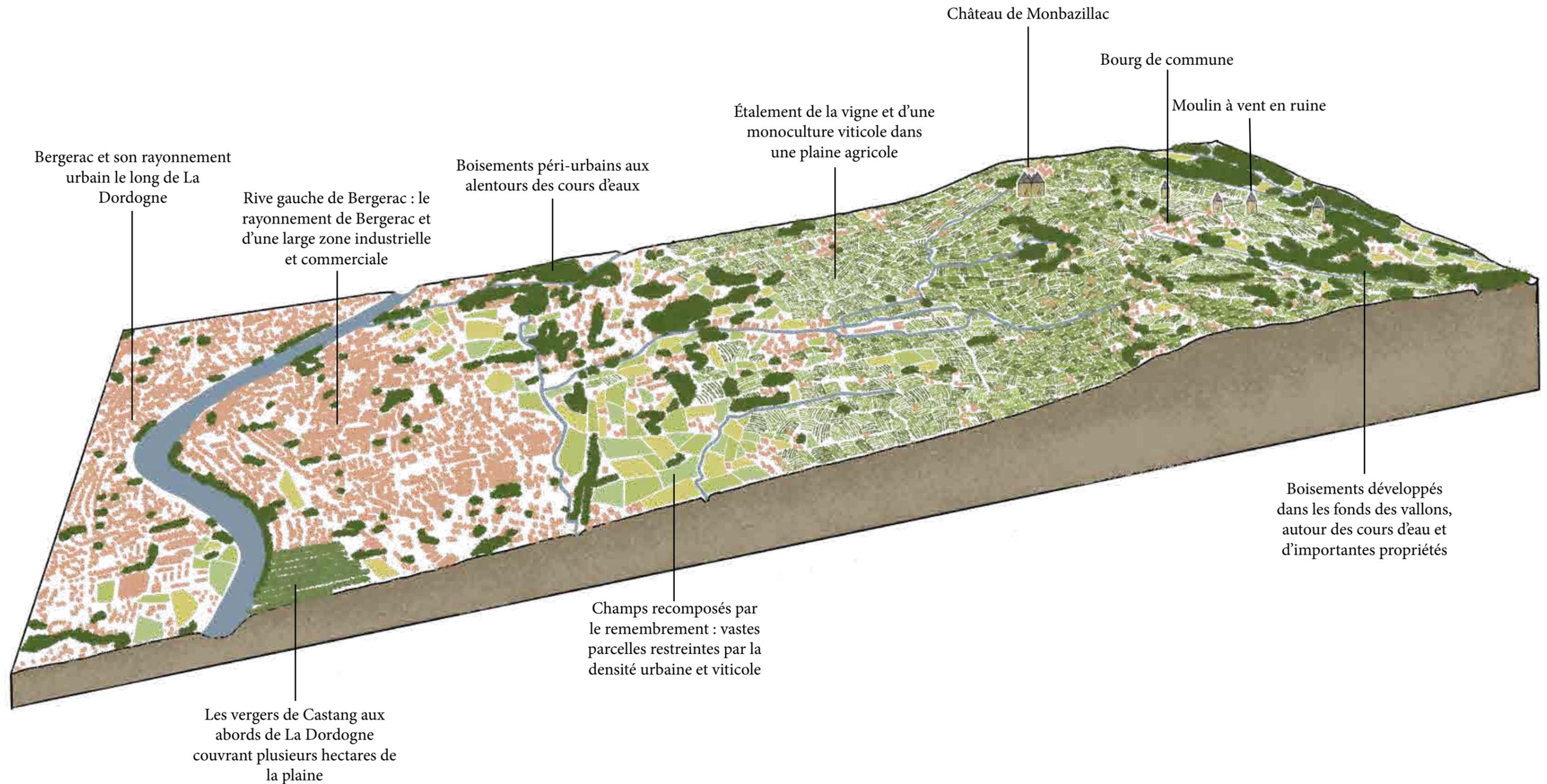
IX. SYNTHÈSES : DU XVII^E SIÈCLE À NOS JOURS : L'ESSOR DE BERGERACOIS VITICOLE

IX.1. ÉMERGENCE DES VIGNOBLES BERGERACOIS DANS UN PAYSAGE FAÇONNÉ PAR LA POLYCLTURE AU XVII^E SIÈCLES



Au XVII^e siècle, les paysages du plateau ondulé du Bergeracois se décrivent par de vastes étendues agricoles de champs. Sur les hauteurs du plateau de Monbazillac, des moulins ont été construits pour moudre le grain en provenance des champs céréaliers du plateau. Peu de boisements sont maintenus et entretenus sur les hauteurs du plateau. Les coteaux dont le défrichement fut entamé en 1080 par les moines du Mont-Bazailhac, se sont garnis de vignes répandues sur toute la surface du relief. La vigne a donc une présence historique remontant au développement du monastère de Monbazillac d'où des moines entamèrent le défrichement des forêts et la plantation de vignes sur ces terres propices. Dans la plaine, quelques fermes et maisons nobles s'éparpillent sans structure urbaine apparente, dispersées parmi les champs et la mosaïque agricole parcellaire. La ville de Bergerac se développe depuis les abords de La Dordogne autour de son quai moteur économique de la ville et du Bergeracois pour le commerce fluvial à l'aide des gabarres exportant les tonneaux de vins et autres denrées produits dans le bergeracois.

IX.2. LA MONOCULTURE VITICOLE DE NOS JOURS : CATALYSEUR DU DÉVELOPPEMENT URBAIN DE BERGERAC



Depuis le XVII^e siècle, le développement du secteur viticole a été exponentiel. S'étendant à présent dans la vallée et dans le plateau ondulé de Monbazillac, les vignes forment un paysage de monoculture caractéristique du Bergeracois et du Monbazillac. La vallée agricole reste ainsi très ouverte, s'étendant aux portes de la ville de Bergerac. La polyculture persiste dans la basse vallée comprise entre la couronne urbaine de Bergerac et les communes adjacentes à La Dordogne. Marqué par le remembrement de 1970, le parcellaire encore morcelé en 1950 s'est métamorphosé : des parcelles plus grandes regroupant le parcellaire dispersé des exploitations, favorisent la mécanisation de l'agriculture. Une large couronne périurbaine se confronte à la mer verte des étendues rectilignes de vignes. Sur le plateau ondulé du Monbazillac, là où l'emprise des champs étaient marquées par la présence des moulins maintenant en ruine, des vignes à perte de vue ont recouvert le plateau ondulé. Des boisements ont cependant émergé, particulièrement dans les fonds de vallons et autour des affluents de La Gardonnette. Des espaces de pâtures étaient favorisés dans ces fonds de vallons pour garder le bétail aux frais en été. Ces pâtures disparues ont été reconquies par des boisements. D'autres types d'exploitations sont apparus tel que les vergers à l'ouest et à l'est du territoire aux abords de La Dordogne ou de la plaine viticole et des coteaux. Un élément remarquable dans la composition des paysages actuels du Bergeracois et du Monbazillac, sont l'apparition et l'expansion des boisements. La ville de Bergerac a généré grâce à son commerce fluvial enrichi par l'export des tonneaux de vins, une densité urbaine sur toute la longueur du fleuve, supprimant la majorité des prairies et champs qui englobaient la ville médiévale.

C. QUELS FUTURS POUR LES PAYSAGES DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC ET DE LA PLAINE AGRI-URBAINE ?

Le Bergeracois est un milieu rural avec des secteurs agricoles et viticoles qui tiennent une place particulière au sein de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB). En 2010, le territoire bergeracois comptait environ 21 346 hectares de surfaces agricoles utiles (SAU) : les cultures et cultures permanentes représentent 37% des surfaces agricoles, la vigne qui est l'emblème du Périgord Pourpre et du Bergeracois occupe 28% des surfaces agricoles (ponctuellement au nord et surtout sur les coteaux et le plateau ondulé du Monbazillac), les prairies permanentes et temporaires occupent 28% des surfaces agricoles et les vergers en occupent 4%.

Au sein du territoire dont fait l'objet ce mémoire, la viticulture est principalement concentrée au sud de Bergerac (plateau ondulé du Monbazillac), et une belle part des vergers se situent en contrebas, du côté de la Dordogne. La viticulture, de part son rayonnement international et à l'épanouissement économique de son commerce d'export, n'est pas en proie à des mutations ou des révolutions des cultures, plus pérennes que celles sujettes aux arrachages partout en France (notamment en Gironde, département limitrophe à la Dordogne). Néanmoins, l'impulsion donnée à la croissance économique et démographique du bergeracois par les vignobles au cours de leur histoire, ne se répercute pas de la même manière sur le reste de l'agriculture périgourdine. En effet, le dynamisme agricole de la vallée est tourné vers un dynamisme viticole ; en outre la prospérité des vignes étant assurée au vue de l'essor des vignobles, celle des vergers et autres cultures n'est pas encore consolidée. De nombreuses pressions s'ajoutent aux changements climatiques et aux aléas du temps avec celles du développement urbain. De 1988 à 2010 les SAU ont diminué de 28% : l'urbanisation et le recul des activités agricoles génèrent une pression à l'artificialisation des sols et une perte du patrimoine de polyculture. Le développement urbain dans les différentes communes du territoire est déstructuré, et s'assemble sans cohérence avec les secteurs agricoles et urbains déjà mis en place.

A cela s'additionnent les problèmes économiques de certains secteurs agricoles notamment concernant l'arboriculture. Dans ce secteur, les vergers sont beaucoup touchés par l'impact des conditions climatiques de plus en plus rudes pour les exploitations de *Prunus* et de *Malus*. Les plus gros exploitants Castang et Prunidor périlclitent et les productions sont en déclin.



I. LES ENJEUX D'UN TERRITOIRE AGRICO-URBAIN

I.1. L'AGRICULTURE

La Communauté d'Agglomération Bergeracoise a lancé une démarche de projet alimentaire territorial (PAT) à la suite de l'adoption de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Le PAT vise à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs pour développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation.

A la suite de cette démarche la CAB développe et s'engage dans une dynamique de revalorisation de l'agriculture et des circuits locaux. Le Pays du Grand Bergeracois possède le label PAT et peut s'appuyer sur la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (AAF).

Le diagnostic de territoire a été finalisé le 25 janvier 2019 par des ateliers participatifs qui ont eu lieu au Pavillon de Monbazillac avec une cinquantaine de citoyens du Grand Bergeracois. Le partage du diagnostic avec la population et les acteurs impliqués a été l'occasion de les consulter sur des pistes d'actions et de faire émerger les problématiques perçues par les habitants et des propositions (non consultables) pour les résoudre.



Le Bergeracois comporte plusieurs associations impliquées dans le domaine du foncier de l'installation et de la production :



La coopérative CUMA, qui a notamment permis l'acquisition des tours à vent dans les vignobles de Monbazillac. La CAB quant à elle, est porteuse de projets et de démarches. Les agriculteurs cherchent à approvisionner les marchés de proximité et notamment la restauration collective qui sont des secteurs identifiés par la CAB comme très demandeuse en bio. De l'autre côté de La Dordogne, au nord de Lamonzie-Saint-Martin, un projet de la "Ferme des Nebouts" à Prignonrieux porté par la CAB doit permettre de pallier les problématiques de reprises des exploitations agricoles notamment par des personnes extérieures au cadre familial des agriculteurs et du monde agricole. La Ferme des Nebouts forme de nouveaux agriculteurs pour reprendre le flambeau des chefs d'exploitation proches de la retraite. La création de cette ferme s'inscrit dans le projet porté par la CAB du "Programme d'Excellence Alimentaire" (PEA) qui a pour objectif de pallier le manque de produits bio avec l'enjeu de manger mieux et local. Dans la continuité du PEA, l'ancien site de l'ESCAT de l'armée de terre, qui a été racheté par la CAB en 2015 veut devenir un pôle du PEA avec de nombreuses entreprises qui s'y sont installées, produisant localement des produits vendus dans le Bergeracois.



Site de l'ESCAT



La ferme des Nebouts

> Dans la vallée viticole et le plateau ondulé du Monbazillac, la viticulture prospère. La Chambre d'Agriculture de la Dordogne dans le cadre du projet Brebis_Link a réalisé sur une parcelle viticole test du lycée agricole de La Brie à Monbazillac, des périodes de pâturages. Les objectifs de ces essais étaient de démontrer l'intérêt de l'entretien des parcelles viticoles par des ovins pour limiter l'utilisation des produits phytos, le passage du broyeur et le retournement des sols. Expérimenté 18 jours en 2018 puis en 2019, ce dispositif n'a pas été intégré plus largement dans les vignobles de Monbazillac.

I.2. L'ARBORICULTURE

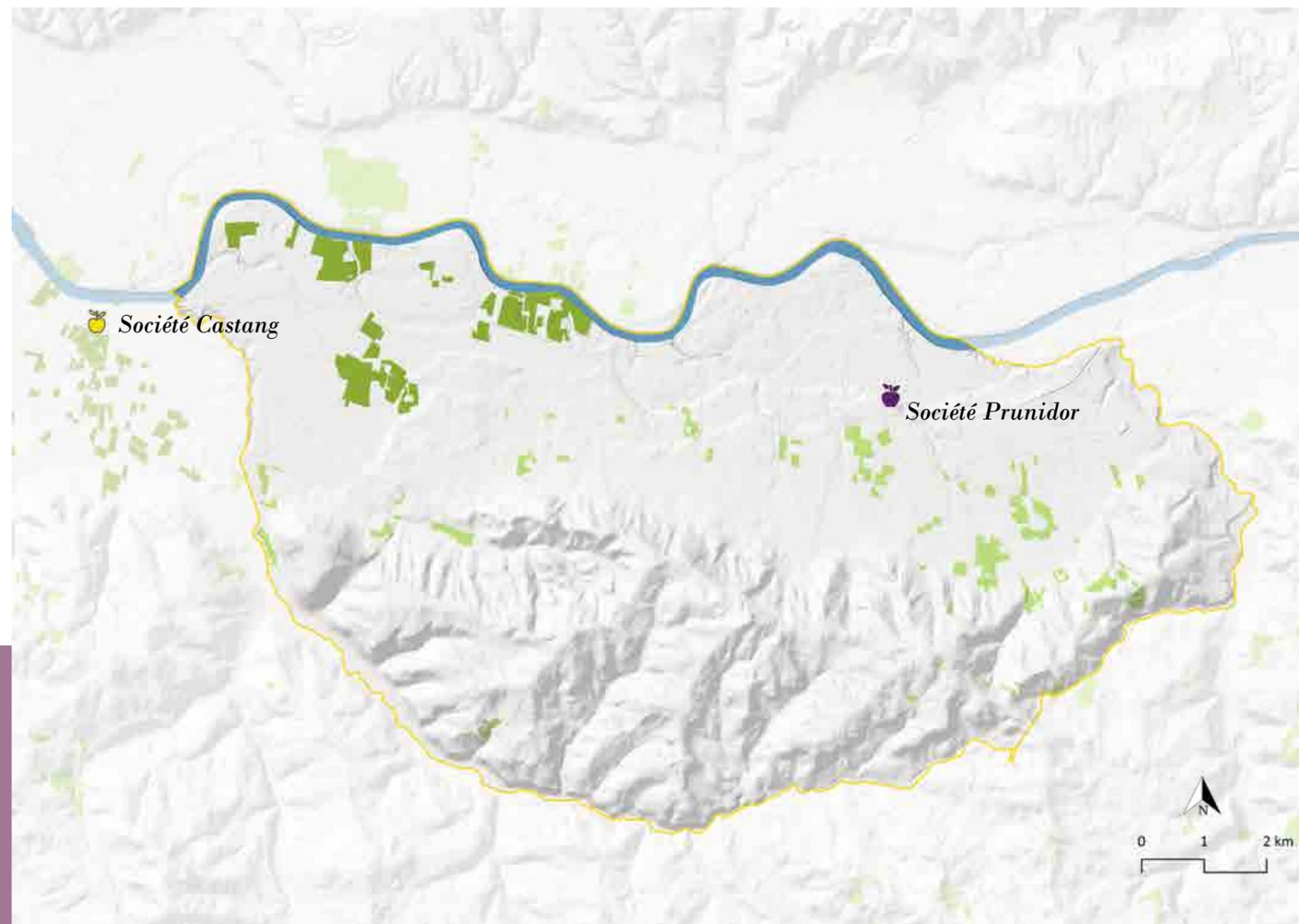
Le secteur de l'arboriculture du territoire se distingue par 2 grands types de productions : les vergers de *Prunus* et de *Malus*. Depuis quelques années, les exploitations de vergers subissent sans réconfort les événements climatiques qui endommagent les arbres et leurs futures productions. Le gel, la grêle, la sécheresse et la canicule sont les principaux facteurs d'une décadence économique et productive des vergers de Dordogne. Victimes de ces aléas, Castang le plus gros pomiculteur du département a été placé en redressement judiciaire au milieu de l'année 2023. Deux mauvaises années de récoltes en 2021 avec de grosses périodes de gel et 2022 avec du gel, de la grêle, de la sécheresse et la canicule ont mis l'entreprise en difficulté. Le gel est le fléau le plus redouté du secteur arboricole et viticole, car depuis quelques années les gelées sont de plus en plus tardives, endommageant les bourgeons des plantes et nuisant aux développements des bons fruits. Bien que équipé de voiles pour parer les tombées de grêlons ce dispositif n'est pas 100% efficace contre des chutes de grêles parfois intenses et qui transpercent les voiles.



D'autres cas de déprises des vergers de *Prunus* ont été observés à Saint-Laurent-des-Vignes avec des parcelles de quelques Ha abandonnées. Ces vergers travaillent avec la société Prunidor, spécialisée dans la transformation et la commercialisation de fruits secs tels que les pruneaux d'Agen, les abricots, les figues et les raisins. Les intempéries et les gelées tardives mettent en péril des cultures qui semblent devenir inadaptées aux nouveaux climats du Bergeracois. Cependant l'inaptitude des vergers à se maintenir sur ce territoire est aussi dû à une mauvaise adaptation face aux enjeux climatiques, et un accompagnement par des politiques vers ces transitions climatiques, inexistant pour ce secteur agricole.

Prunidor

LES VERGERS ET LES SOCIÉTÉS EXPLOITANTES



 Verger de *Malus* de la société Castang

 Vergers de *Prunus* associés à la société Prunidor

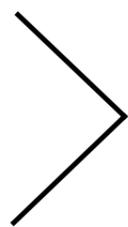
I.3. LA PRESSION URBAINE ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Pour préserver et revitaliser son agriculture, une charte de constructibilité en milieux agricoles et forestiers a été signée le 27/09/2013 par : le département de la Dordogne, l'union des maires de la Dordogne, la chambre d'agriculture de la Dordogne et le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Dordogne. La charte doit promouvoir un urbanisme durable contre la perte des surfaces agricoles. En effet, le mitage des habitations et des parcelles agricoles provoque une décroissance des Surfaces Agricoles Utiles (SAU). Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Bergeracois propose grâce à des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), une meilleure gestion du foncier : restructuration des hameaux en évitant l'éparpillement des habitations parmi les espaces agricoles, des secteurs de constructions orientés vers des dents creuses ou des sites identifiés permettant de générer une densité urbaine cohérente et groupée. Pour articuler les habitations (existantes et à venir) avec les parcelles agricoles, des espaces comme des zones tampons entre les zones d'habitations et les parcelles agricoles sont proposées. La proximité des zones d'habitations avec les espaces agricoles demande la mise en place d'espaces interstitiels dans le paysage, assurant une fonction d'atténuation du voisinage entre les habitations et les parcelles agricoles. Bosquets, plantations d'arbres et prairies ouvertes sont proposés dans les OAP.



De nos jours

Sans mesures efficaces, dans 10 à 20 ans...



Schémas d'évolution du mitage agricole par le développement urbain

Cependant, ces propositions d'organisations dans le PLUi restent encore à mettre en place : en effet, bien que cette restructuration et organisation du développement urbain soit insufflée sur les nouveaux secteurs en constructions, les habitats présents auparavant n'ont pas encore acquis ces zones de respiration et d'articulation. Pourtant, bien que cela reste à faire, les OAP sont des propositions anticipant une future accélération de la densification urbaine. Enfin, bien qu'un schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Grand Bergeracois ait été adopté en janvier 2014, sa mise en œuvre dans le PLUi est encore sous réserve, malgré des dynamiques proposées concernant la préservation des sols agricoles et de diversification des activités menées sur le foncier.

Les documents d'urbanisme et de développement territorial du Bergeracois s'orientent sur des diagnostics du territoire liés aux enjeux provoqués par les dynamiques urbaines. Le PLUi bergeracois s'attache à structurer et diriger le développement urbain du territoire, en travaillant sur les problèmes liés aux mitages agricoles provoqués par les nouvelles habitations émergentes, grâce aux OAP et mesures de protections décrites dans le PLUi. Le SCoT dans son diagnostic territorial travaille sur les dimensions sociales, urbaines et économiques du Bergeracois. Au travers de ces documents, les dimensions paysagères et écologiques du territoire sont oubliées ou survolées, avec des documents rédigés et créés sans considération pour la biodiversité et l'écologie du Bergeracois. Les documents d'urbanisme mais aussi de planifications sont réalisés sans diagnostics ou études faites par des paysagistes, écologues, etc (à la lecture des différents documents, il n'apparaît pas que des professionnels spécialisés dans les volets environnementaux et paysagers aient été sollicités). Cependant, un Atlas des Paysages de la Dordogne réalisé par le CAUE de Dordogne, complète les diagnostics et études territoriales officiels du bergeracois en faisant ressortir des enjeux environnementaux, paysagers ainsi que urbains mais sans influence ou impact sur les acteurs politiques. Ainsi, bien que la CAB ait entrepris au travers du PEA différentes démarches de revitalisation de son agriculture avec une forte volonté de la rediriger vers le tout bio, leurs méthodes de travail et les projets portés restent déconstruits, déconnecté de l'unité bergeracoise, sans une vision sur l'ensemble des enjeux territoriaux. Il est intéressant de noter que des étudiants en 3e année de la formation paysagiste DPLG de l'ENSAP Bordeaux avaient participé de 2012 à 2013 à l'élaboration d'une démarche paysagère au processus de SCoT qui était alors en cours dans le bergeracois. Quelques années plus tard le SCoT n'a pas intégré ces démarches paysagères, les politiques et documents de planification restent trop pauvres de ces fondamentaux qui ont tout à apporter au développement du territoire.

I.4. LE TOURISME DU PLATEAU ONDULÉ DU MONBAZILLAC

Le tourisme du Bergeracois et du plateau ondulé du Monbazillac est tourné vers l'histoire viticole de la vallée et l'œnotourisme. Le château de Monbazillac est une vitrine de l'AOC Monbazillac ; visites du château avec des activités autour des vins et de l'histoire viticole de la région, dégustations, le château est l'emblème de l'AOC. Plusieurs événements sont régulièrement organisés dans les vignobles du Monbazillac comme "Monbazillac en folie" initié en 2019 avec une célèbre course d'obstacle au travers des vignobles "La Botrytis", reprenant le nom du champignon provoquant la pourriture noble, et les différentes étapes de conceptions des vins de Monbazillac. L'été le moulin des Pezauds organise des soirées musicales dans les vignobles. Enfin, le domaine des Arpettes apporte une nouvelle dimension à l'œnotourisme : les touristes viennent maintenant consommer un cadre paysager, et le domaine a organisé et aménagé la propriété pour convenir aux besoins des visiteurs. L'œnotourisme du plateau ondulé est en plein balbutiement, et le potentiel de développement autour de son histoire, son patrimoine et ses vestiges offre des nouvelles tendances touristiques.



Le château de Monbazillac

I.5. LES COURS D'EAU : DES VALORISATIONS À ABOUTIR

Le lit mineur de La Dordogne est classé comme site Natura 2000 (ainsi que ZNIEFF) comprenant le cours de la rivière où l'on trouve les herbiers aquatiques, la végétation des berges et les boisements alluviaux. Le classement du lit mineur seul de La Dordogne, n'étend pas la conservation au delà des berges du fleuve. L'accès à La Dordogne se fait par des accès restreints : de rares cales de mise à l'eau comme à Lamonzie-Saint-Martin, quelques points de vues qui permettent de jeter un coup d'œil au fleuve. La rive gauche de La Dordogne est plus restreinte dans son accès ; la rive droite est plus ouverte avec des voies vertes et un entretien plus récurrent pour préserver des vues ou des coins de pêches. De nombreuses maisons sont construites sur les berges du fleuve des deux côtés. Une privatisation des berges s'étalent le long des berges de La Dordogne, qui restent disponibles aux espaces cités ci-dessus. La classification Natura 2000 permet de préserver une florissante ripisylve de La Dordogne et de conserver un réservoir de biodiversité remarquable. En revanche, les constructions existantes avec leurs jardins condamnant l'accès et les vues sur la rivière devraient être modulées en étendant le périmètre Natura 2000.

L'eau dans le territoire prend une place importante, de par le réseau hydrographique qui façonne le plateau ondulé du Monbazillac et l'impact historique de La Dordogne sur le Bergeracois. Pourtant peu de mesures de réglementation, de protection ou de valorisation des cours d'eau sont prescrites. Le SCoT bergeracois a identifié La Gardonnette comme secteur à protéger comme corridor écologique, le seul dans tout le territoire de ce mémoire. Le plateau du Monbazillac comporte de nombreux affluents de La Gardonnette, qui sont accompagnés de ripisylves qui les caractérisent depuis les horizons des vallons. Les cours d'eau sont peu valorisés de même que la biodiversité du plateau ondulé avec sa faune et sa flore comme ses nombreux boisements maintenus, bosquets sur les lignes de crêtes et les fonds de vallons.



Cale de mise à l'eau de La Dordogne à Lamonzie Saint-Martin

II. LES INITIATIVES LOCALES MENÉES SUR LE TERRITOIRE

L'ESCAT



Ancien site de l'armée de terre, racheté en 2015 par la CAB et futur pôle du PEA. Industries de transformation et de production bio et locales.

LA FERME DES NEBOUTS



Terrain de formation de nouveaux agriculteurs, racheté par la CAB en 2017.

PÂTURE DE BREBIS DANS UNE PARCELLE VITICOLE



Trois cycles de pâturages test ont été réalisés au lycée agricole de La Brie de 2018 à 2020.

ATELIER PARTICIPATIF



Atelier participatif pour la finalisation du diagnostic du territoire le 25 janvier 2019.

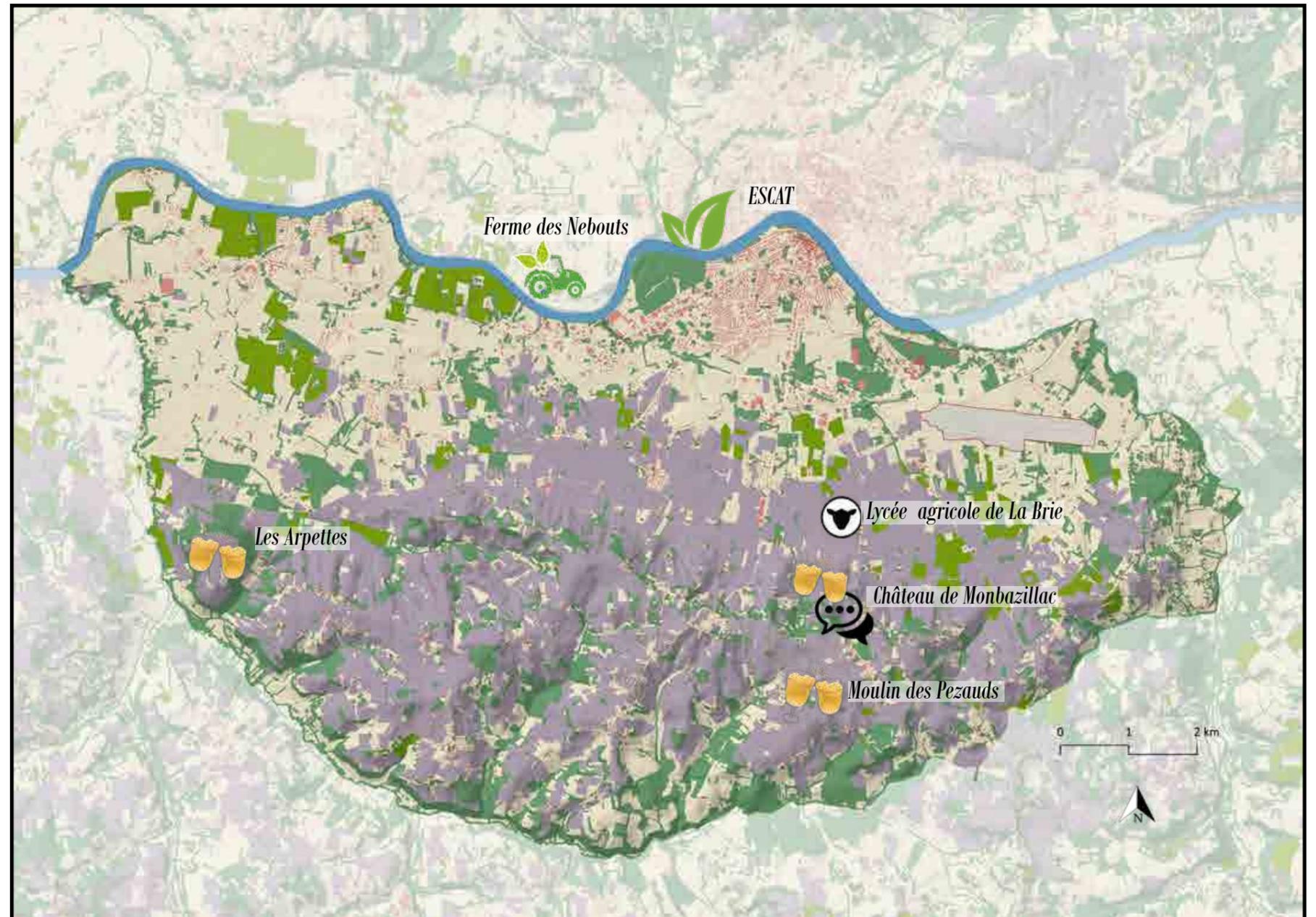
SOIRÉES ET/OU JOURNÉES ÉVÉNEMENTIELLES



Sur le site les «Arpettes», des événements de découvertes de vins et du vignoble sont organisés.

Sur le domaine du moulin des Pezauds, des soirées avec concerts et repas au milieu des vignes sont organisées tout au long de l'été.

«Monbazillac en folie» est organisé tout les 2 ans pour célébrer les vins et les vignobles du plateau ondulé, avec une course d'obstacle la «Botrytis».

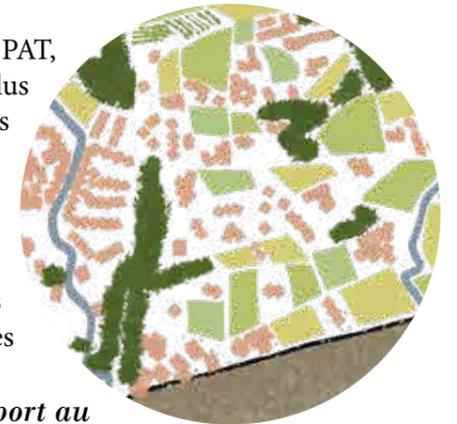


PLAN DE LOCALISATION DES INITIATIVES LOCALES MENÉES SUR LE TERRITOIRE

III. LES SCÉNARIOS PROSPECTIFS

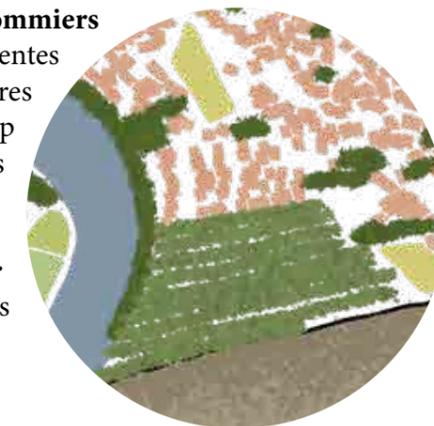
III.1. SCÉNARIO TENDANCIEL : LE BERGERACOIS MOBILISÉ POUR SON AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ŒNOTOURISME VITICOLE

Avec le projet alimentaire territorial (PAT) lancé par la CAB, l'agriculture qui peinait à se maintenir réapparaît dans une renaissance entamée depuis 2014. Avec le PEA découlant du PAT, l'activité agricole devient plus pérenne et se développe, facilitant l'installation de nouveaux agriculteurs. La ferme des Nebouts a formé de nombreux agriculteurs qui reprennent de plus en plus les exploitations agricoles bergeracoises. L'agriculture du Périgord Pourpre est dédiée à **l'agriculture biologique**. **Le site de l'ESCAT est devenu un véritable pôle du PEA** avec de nombreuses entreprises installées dans les locaux, produisant localement des produits vendus dans le Bergeracois. Le **circuit court et local est favorisé à l'exportation**, et le secteur agricole fort de ces initiatives locales et des projets portés par la CAB redonne une valeur au foncier agricole. Cependant, toutes les exploitations agricoles ne trouvent pas de repreneurs au départ à la retraite de plus en plus fréquent des chefs d'exploitation. Les petites communes de Lamonzie-Saint-Martin et Saint-Laurent-des-Vignes **n'attirent pas assez de nouveaux agriculteurs** qui choisissent d'autres exploitations dans le Bergeracois, plutôt que des exploitations périurbaines. Ces communes font partie de la couronne urbaine de Bergerac : bien que les OAP du PLUi ont proposé une réorganisation du développement urbain dans ces communes, pour endiguer le mitage des parcelles agricoles, la prolifération anarchique avait déjà débuté. Les parcelles agricoles sont favorisées davantage pour du constructible que de l'agriculture. **L'agriculture périurbaine persiste pendant quelques années**, et les quelques parcelles restantes s'articulent tant bien que mal avec les habitations. Par quelques espaces interstitiels dans le paysage **une fonction d'atténuation du voisinage entre les habitations et les parcelles agricoles est arrangée**, d'après les OAP proposés.

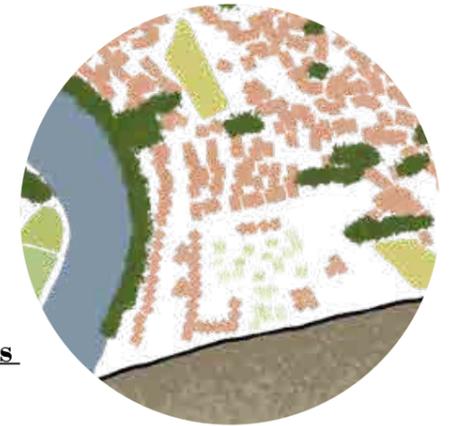


> Les SAU par rapport au développement urbain

Cependant, bien que l'agriculture bergeracoise soit en pleine ébullition, un secteur agricole n'a pas réussi à subsister : **les vergers de pommiers de la société Castang, ne sont plus présents dans la plaine**. Là où plusieurs hectares de parcelles de pommiers de plusieurs variétés différentes se profilaient, à présent ce sont quelques champs exploités en agriculture bio, des friches ou des peupleraies ont remplacé les anciens arbres fruitiers. S'étendant auparavant jusqu'à Gardonne à l'ouest de Lamonzie-Saint-Martin, les exploitations de Castang n'ont pas tenu le coup face aux difficultés financières. Malgré une procédure de redressement, les gelées tardives ont persisté, les étés caniculaires de plus en plus récurrents ont enfoncé le clou de la société qui tenait encore sur un fil. **Manquant d'aide de la part de l'État et de la Région**, la CAB qui accompagne pourtant ses agriculteurs avec ses programmes d'excellence alimentaire n'a pas réussi avec ses seuls financements, à préserver la plus grosse exploitation de pommiers de Dordogne. D'autres parcelles arboricoles comme celles des *Prunus* associés à **la société Prunidor** à Saint-Laurent-des-Vignes, Saint-Nexans, Bergerac et Monbazillac se sont effacées du paysage. Toutes ces parcelles anciennement dédiées à des vergers sont maintenant construites ou plantées en vignes, en friches ou abandonnées à cause de la pollution des sols présentes.



Disparition des vergers



Plus haut, lorsque l'on remonte par la plaine viticole en direction du plateau ondulé du Monbazillac, une nouvelle tendance économique s'est installée. Aux cœurs des vignobles, les paysages viticoles ont donné le cadre au développement d'un **œnotourisme tourné vers les qualités paysagères du terroir de l'AOC Monbazillac**. Les qualités écologiques, esthétiques et patrimoniales sont les instigateurs des touristes venant consommer non plus seulement du vin, mais des services et un cadre paysager. Le château de Monbazillac avait amorcé l'œnotourisme du plateau ondulé avec les visites, activités et dégustation qui y sont proposées. Plusieurs festivals sont organisés au cours de l'année dont "Monbazillac en folie" initié en 2019.

Le plateau ondulé du Monbazillac est désormais connu pour être animé tout au long de l'année. Les différents vignobles et châteaux qui composent le monbazillacois ont **aménagé leurs domaines** pour accueillir plus de public et les ont équipé de tout type d'accessoires de plaisance pour les touristes (terrasses avec vues panoramiques sur les vallons, piscines). Les parcs et jardins des châteaux sont agrémentés pour répondre aux qualités paysagères recherchées dans les vignobles. Les populaires soirées aux moulins des Pezauds assurent divertissement, festivités et repas gourmand au cœur des vignes.

Soirée sur le domaine du moulin de Pezauds

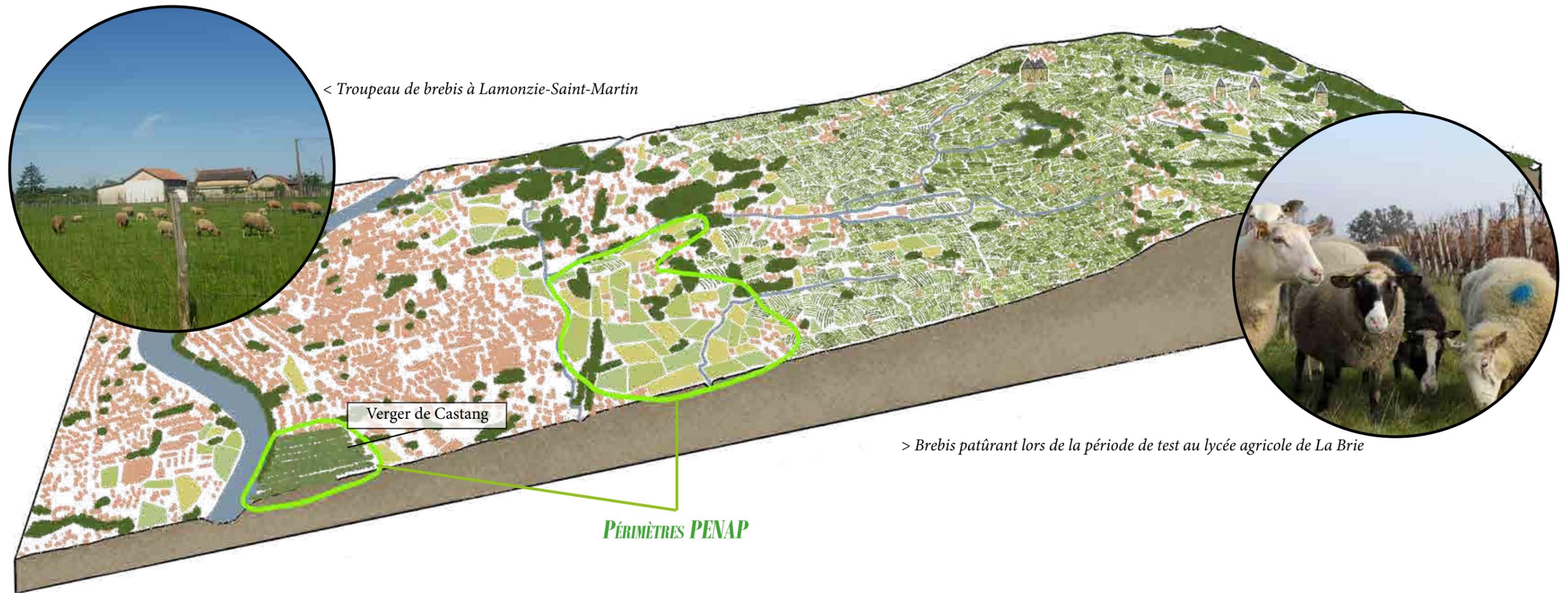
Parmi les vignes, les gelées tardives ont favorisé la mise en place de **nouvelles tours antigel**. Chaque vignoble possède ses tours qui se sont multipliées pour couvrir plus d'hectares. Dans la dynamique œnotouristique engagée sur le plateau, l'augmentation du nombre de tours à vent pose des conflits d'usage : les vignobles sont parsemés de plusieurs antennes entachant l'authenticité des paysages viticoles recherchée. Cependant, la préservation des vignes et de leurs fruits nécessitent à cause des gelées l'installation de ce type d'équipement. En 2021 des tours à vent ont été financées par la Région Nouvelle-Aquitaine pour le réseau d'agriculteurs CUMA. D'autres dispositifs ont continué de se répandre et de parsemer les paysages viticoles comme des brûleurs à propane ou des canons à air chaud. Pour que l'essor économique des vignobles perdure, ces installations sont nécessaires : les paysages viticoles doivent évoluer. Malgré tout, les goûts authentiques des vins liquoreux de Monbazillac subsistent.

Tout comme dans la plaine agricole, **la pression urbaine entame les paysages viticoles du Monbazillac**. Par les OAP proposées dans le PLUi, une maîtrise de l'urbanisation a dirigé les nouvelles constructions. Les hameaux ont été restructurés pour éviter le mitage des parcelles viticoles. Quelques parcelles viticoles morcelant des hameaux ont été valorisées pour l'implantation d'habitations, condensant les hameaux autour des structures urbaines présentes auparavant. L'urbanisation et la demande en logement étant moins importantes pour ces communes peu peuplées du plateau ondulé, les OAP ont incité la relocalisation des surfaces constructibles au sein des hameaux. Les parcelles viticoles avec leurs SAU sont exclusivement dédiées à **une viticulture sanctuarisée**. Pour articuler et procéder à une cohérence paysagère viticole en cohabitation avec les nouvelles constructions, des zones tampons ont aussi été instaurées, par des prairies ouvertes, des boisements et plantations générant des espaces interstitiels délimitant le cadre de vie des habitants et le cadre viticole.

III.2. SCÉNARIO DE TRANSITION : LE BERGERACOIS MOBILISÉ POUR SON AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT DU PLATEAU TOURISTIQUE VITICOLE

Dans la plaine agricole, l'urbanisation et les pressions qu'elles engendrent sur les terres agricoles provoquent des mitages des parcelles. En plus de ce problème de mitage, les exploitations agricoles peinent à trouver des repreneurs et ainsi à conserver les parcelles agricoles. Le manque de nouveaux agriculteurs est une problématique à laquelle s'est attaquée la CAB avec son PEA. En poursuivant dans une dynamique de conservation de l'agriculture périurbaine et en incitant de nouveaux agriculteurs à s'installer et reprendre des exploitations, les terres agricoles seraient **mises en couveuse** : ce seraient donc des **espaces-tests** permettant à de nouveaux entrepreneurs agricoles de démarrer une activité d'agriculteur en étant sous **incubateur**. Les futurs agriculteurs s'essayeraient à la profession et sont **formés par des agriculteurs mentors** comme par l'association Pays'en Graine (engagée dans l'accompagnement des agriculteurs) sur des parcelles en couveuses, **louées à un organisme à but non-lucratif** comme la coopérative CUMA ou l'association Terres de Liens qui seraient en charge de ces espaces-tests et de leurs acquisitions. Les agriculteurs en formation bénéficient d'un **cadre légal d'exercice test, la mise à disposition d'outils de production et peuvent vendre leurs productions**. Ils obtiennent un **hébergement juridique, fiscal et financier sans pour autant créer d'entreprise**. Cette initiative locale sert à inciter de nouveaux agriculteurs à s'installer avec l'enjeu de maîtrise du foncier par la mise en couveuse des champs et l'objectif de reprise des exploitations.

Pour renforcer la pérennité des espaces agricoles, la délimitation des **périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (périmètre PENAP)** contribuerait à la préservation des espaces naturels et agricoles périurbains. Associés à la mise en couveuse, les périmètres PENAP permettraient de **favoriser la conservation des SAU** et l'agriculture (péri-urbaine) bergeracoise.



Une renaissance financière pour le groupe Castang et leurs vergers de pommiers débuterait avec les **périmètres PENAP** qui seront aussi appliqués aux vergers. Pour valoriser leurs exploitations et leurs productions, la société de pomiculteur s'intégrera dans des démarches plus écologiques avec pour objectif, l'obtention du **label HVE**. Ce label apporte une plus value aux produits et s'inscrit dans la dynamique du programme d'excellence alimentaire débutée par la CAB et permettrait à Castang d'**obtenir des subventions**. La société Prunidor et ses agriculteurs associés qui rencontraient eux aussi des difficultés s'inscrivent dans ces démarches de revalorisations. Le label HVE, l'abandon des produits phytosanitaires et de désherbage valoriseraient ces exploitations et leurs images.

Pour nettoyer les parcelles, l'**introduction d'ovins dans les exploitations** en pâturage d'octobre à mars devient un atout pour lutter contre la pollution chimique et le ravinement des sols. Par ailleurs, cette investigation des vergers par les ovins permet aux bergers de disposer d'une **ressource en herbe durant la période hivernale**. Quelques troupeaux d'ovins sont présents dans la commune de Lamonzie-Saint-Martin : cette commune accueille des parcelles de *Prunus* pour Prunidor et de *Malus* à Castang. Les troupeaux sont donc d'ores et déjà présents sur le territoire, facilitant l'introduction des ovins dans les exploitations. Ces initiatives locales pour l'agriculture s'étendraient jusque **dans les parcelles viticoles** : en effet, des troupeaux avaient auparavant pâturé lors de période d'essais dans le lycée agricole de Monbazillac (3 périodes de test se déroulèrent de 2018 à 2020). Ces opérations qui n'ont pas été répétées sont à reproduire conjointement de l'introduction des brebis dans les parcelles arboricoles de la vallée. Ces démarches intensifient le processus de réorientation de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique sur le territoire bergeracois et s'inscrira dans le PEA.

L'AOC Monbazillac, prospère par sa viticulture, génère de nouveaux attraits pour le tourisme viticole et l'œnotourisme : les touristes venus déguster du vin cherchent aussi un cadre paysagé et écologique. Sur le plateau de Monbazillac, de nouvelles expériences et activités se développeront selon un **schéma d'aménagement touristique départemental (SATD)** (qui prend en compte des orientations définies par le **schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL)**). Dans ce schéma, l'objectif est de développer le tourisme viticole **autour des vestiges de son histoire** : les moulins, les quais à vendanges, les anciens usages agricoles liés aux arbres (comme les anciens boisements d'acacias dédiés à la fabrication de piquet), les saules à vîmes, les arbres ornementaux qui subsistent dans les vignobles. Ces nombreux éléments historiques sont au cœur du **patrimoine architectural et vivant du plateau de Monbazillac**, générant de nouveaux attraits et attractions pour un **paysage viticole qui se donne à voir** par son histoire, ses souvenirs et ses vestiges. Pour remettre en valeur et préserver les vestiges architecturaux tels que les moulins, mais aussi les quais à vendanges la création d'un **plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)** serait dédié à la préservation et à la mise en valeur des **sites patrimoniaux remarquables (SPR)** dans lesquelles s'inscriront ces reliques agricoles.



Avec ce plan de préservation, pour **exposer le patrimoine viticole du plateau ondulé**, un **plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI)** dans lequel s'inscrira un **plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)** créeront des dispositifs, des cadres et des parcours permettant de découvrir le patrimoine viticole préservé du plateau.



Dans un **cadre paysagé viticole sanctuarisé, historique et vivant**, le tourisme viticole du plateau s'enrichira. Pour favoriser et revaloriser la biodiversité dans le plateau ondulé du Monbazillac, des initiatives de la part de chaque exploitation permettraient la réapparition de la polyculture ancestrale avec la vigne : **les joualles**. Cultures historiques dans le plateau du Monbazillac, ce type d'agriculture coopératif apporte une biodiversité et des atouts considérables pour la vigne : préservation des sols et de maladies, moins d'interventions de la part des cultivateurs. Par ailleurs, cela assurerait une **résilience aux exploitations** production avec de nombreux fruits et légumes, assurent d'autres moyens de revenus, si les futures récoltes de leurs endommagées par les événements climatiques.

Bénéficiant des **qualités de l'agroforesterie**, l'économie du plateau se diversifierait avec le tourisme du plateau ondulé qui découvrirait des systèmes de cultures quasiment disparus en France. La mise en place des joualles est gratifiante pour l'écologie et l'économie dans l'air de l'AOC Monbazillac.

Enfin, les vignobles de l'AOC Monbazillac comportent de nombreux pieds de vignes vieillissants qui sont de plus en plus fréquemment arrachés puis replantés. Lors de ces actions de remplacement des anciens pieds de vignes, les formes des rangs de vignes pourraient être modifiées : pour lutter contre l'érosion des sols avec le ruissellement des eaux de pluies, **la vigne serait replantée parallèlement à la pente**. Cette implantation comme aux temps des vignes en foles favoriserait la conservation et la préservation des sols du plateau ondulé du Monbazillac.

l'eau, enrichissement du sol, une meilleure résistance aux **viticoles** qui grâce à la diversité de parcelles viticoles sont



CONCLUSION

Le plateau ondulé du Monbazillac est un pays prospère aux paysages qui théâtralisent la viticulture. Histoire riche et tourmentée par les crises, les vignes de Monbazillac ont évolué sur un territoire qui a favorisé leur renommé internationale. Vins nobles par la pourriture, ils représentent avec l'AOC Bergerac et les autre AOC la fierté du Périgord Pourpre.

Un terroir de qualité a forgé le prestige de cette agriculture qui contraste par son épanouissement, avec la polyculture en mutation du bergeracois viticole. Les exploitations arboricoles de vergers périclitent dans un territoire en proie au mitage par les pressions urbaines. Avec les nouvelles contraintes climatiques, de nouveaux enjeux se déclarent dans la plaine agrico-urbaine bergeracoise : la pérennité des vergers est menacée et les champs agricoles commencent à s'estomper.

Au vu de ces dynamiques et contraintes, la CAB au travers du programme d'excellence alimentaire développe et porte de multiples projets pour préserver son agriculture et enrichir ses qualités en faveur du bio. Bien qu'une mobilisation se déroule, d'autres politiques et initiatives doivent et peuvent voir le jour : accompagner la transition agricole avec des mesures plus développées pour le PEA, par des labels, l'abandon de certaines pratiques néfastes pour l'environnement, l'introduction d'ovins parmi les exploitations agricoles et viticoles...

Ces actions sont à mener conjointement avec le secteur viticole permettant une mutualisation des décisions et des initiatives pour la totalité du territoire bergeracois.

Le plateau ondulé du Monbazillac possèdent les atouts pour diversifier ses activités et son économie, par un passé viticole encore remarquable. Les vestiges des pratiques agricoles d'antan du plateau ondulé, sont à protéger pour créer de nouveaux espaces et qualités écologiques aux vignobles. La réapparition des joualles, en parallèle des plans de sauvegardes et de préservation du patrimoine architectural et vivant du plateau, sont les potentielles précautions et interventions à réaliser.

Le rayonnement historique des vignobles de Monbazillac influencera et impactera les paysages de tout le Bergeracois en débutant ces nouvelles politiques et initiatives.



OUVRAGES :

Armand Got, 1949, *Monbazillac Hosanna de Topaze*, SADAG
Chantal Tanet et Tristant Hordé, 1992, *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, Fanlac
Marc-Henry Lemay, 1994, *Bergerac et ses vins*, éditions Feret.
Michel Delpon, 2001, *Les vins de Bergerac, le Périgord Pourpre*, Dire éditions.
Evelyne Leterme, 2014, *La biodiversité amie du verger*, Rouergue.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES :

CAUE de Dordogne, «Atlas des paysages de Dordogne», <https://atlas-paysages.dordogne.fr/>
«Archives départementales de la Dordogne», <https://archives.dordogne.fr/>
- Plans cadastraux et cartes de Belleyme numérisées
- Enquête de Cyprien Brard
- Carte Postales
- Iconographies
«Esprit de Pays», <https://espritdepays.com/patrimoines-en-perigord/metiers-dautrefois/la-batellerie-en-perigord/le-transport-fluvial-sur-la-dordogne>
«La CAB», <https://la-cab.fr/>
«SCoT bergeracois, Livre 1, diagnostique territorial», https://www.scot-bergeracois.com/images/3-Le-Scot-approuve/1_RP_ivre-1_Diagnostic_APPROBATION_30_09_2020.pdf
«Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)», https://la-cab.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/#91-167-7-7_secteur-d_information-sur-les-sols
ENSAP de Bordeaux, formation Paysagiste DPLG 2012-2013 «Paysage et SCoT Bergeracois, Contribution à l'élaboration d'un projet de territoire»
https://www.scot-bergeracois.com/images/Paysage_et_SCoT_Bergeracois_72dpi-compressed.pdf
Paul Fénelon, 1945, *Le vignoble de Monbazillac*, «Persée», Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1945_num_16_1_1223
«BNF Gallica», <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/html/accueil-fr>
«Outils de l'aménagement», <https://outil2amenagement.cerema.fr/outils?f%5B0%5D=a%3A6>
«Sud-Ouest», <https://www.sudouest.fr/>
«France Bleu», <https://www.francebleu.fr/>
«IGN Remonter le temps», <https://remonterletemps.ign.fr/>
«Géoportail», <https://www.geoportail.gouv.fr/>
«Google Maps» et «Google Earth»

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES ET DONNÉES GÉOSPATIALES :

«Géoservices», <https://geoservices.ign.fr/>

ENSAF BORDEAUX

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE

